

Burkina Faso : quatrième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit et demande de modification de critères de réalisation et d'augmentation de l'accès aux ressources — Rapport des services du FMI; analyse de viabilité de la dette; communiqué de presse publié à l'issue des travaux du Conseil d'administration et déclaration de l'administrateur du FMI pour le Burkina Faso.

Dans le cadre de la quatrième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit et de la demande de modification de critères de réalisation et d'augmentation de l'accès aux ressources, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le rapport des services du FMI sur la quatrième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et la demande de modification de critères de réalisation et d'augmentation de l'accès aux ressources, rédigé à la suite des entretiens qui ont pris fin le 4 avril 2012 avec les autorités du Burkina Faso sur la politique et la situation économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 24 mai 2012. Les vues exprimées dans le rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil d'administration du FMI.
- Une analyse conjointe FMI/Banque mondiale de la viabilité de la dette.
- Un communiqué de presse résumant les avis du Conseil d'administration formulés à la réunion du 8 juin 2012 consacrée à l'examen du rapport des services du FMI et qui concluait l'examen de la demande et/ou revue.
- Une déclaration de l'administrateur du FMI pour le Burkina Faso.

[Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités du Burkina Faso au FMI*
Mémorandum de politique économique et financière des autorités du Burkina Faso*

*Également inclus dans le rapport des services du FMI

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopie: (202) 623-7201
Adresse électronique: publications@imf.org • Internet: <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international
Washington**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

BURKINA FASO

Quatrième revue de l'accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit et demande de modification de critères de réalisation et d'augmentation de l'accès

Préparée par le Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvée par Michael Atingi-Ego et Thomas Dorsey

24 mai 2012

Les discussions et les séances d'information se sont tenues à Ouagadougou entre le 21 mars et le 4 avril. Les membres de la mission ont rencontré M. Bembamba, Ministre de l'économie et des finances, M. Zoundi, Ministre délégué chargé du budget, M. Ki-Zerbo, Directeur national de la BCEAO et d'autres hauts responsables, des représentants du secteur privé, des partenaires de développement ainsi que la presse locale. La mission a fait des exposés sur les perspectives mondiales, les réactions de certains pays à l'augmentation des prix internationaux des combustibles et sur le modèle FARI pour les recettes minières. La mission a tenu une conférence de presse et publié un communiqué à la fin de son séjour.

L'équipe du FMI était composée de M^{me} Redifer (Chef de mission), M^{me} Adenauer (représentante résidente), M. van Houtte, M^{me} Diouf et de M. Wiseman (tous du Département Afrique), ainsi que de M. Ouattara (bureau local du FMI). M. Tall (du Bureau de l'administrateur) a pris part aux discussions auxquelles M. Atingi-Ego (Département Afrique) s'est joint dans les derniers jours de la mission.

Relations avec le FMI : Le programme triennal appuyé par la FEC a été approuvé par le Conseil d'administration le 14 juin 2010 pour un montant équivalant à 46,15 millions de DTS (77 % de la quote-part). Le Conseil d'administration a approuvé les trois premières revues du programme et les discussions des consultations de 2011 au titre de l'article IV ont eu lieu en décembre 2011.

Quatrième revue du programme appuyé par la FEC : Tous les critères de réalisation quantitatifs de la fin de décembre ont été respectés. La plupart des repères structurels ont été satisfaits, bien que certains l'aient été avec retard. Les autorités ont procédé à un important ajustement budgétaire et recherché de nouveaux engagements de la part des donateurs pour satisfaire les nouveaux besoins imputables à une crise de la sécurité alimentaire et à un afflux de réfugiés maliens; cela ne sera néanmoins pas suffisant pour répondre aux importants besoins extérieurs et budgétaires. Pour catalyser un financement additionnel des donateurs et sauvegarder la mise en œuvre de leur programme de développement, les autorités demandent donc une augmentation de l'accès du programme d'un montant équivalant à 60 % de la quote-part. L'augmentation serait décaissée en deux tranches, la plus importante étant décaissée avec la présente revue afin de satisfaire les besoins de financement extérieur immédiats et de catalyser un soutien extérieur additionnel. Les services appuient la demande des autorités et proposent une modification des objectifs et des repères structurels pour la fin juin 2012.

Table des matières	Page
Résumé analytique	7
I. Évolution récente	6
II. Résultats du programme	10
III. Perspectives et discussions de la politique économique	10
A. Généralités	10
B. Perspectives	12
C. Politique budgétaire.....	14
D. Balance des paiements	18
E. Politiques du secteur financier	18
F. Viabilité de la dette et emprunts extérieurs	19
IV. Questions relatives au programme	20
V. Évaluation des services du FMI	21
 Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2010–15	24
2a. Opérations consolidées de l'administration centrale, 2010–15	25
2b. Opérations consolidées de l'administration centrale, 2010–15	26
3. Situation monétaire, 2010–15	27
4. Balance des paiements, 2010–15	28
5. Besoins en financement, 2011–14	29
6. Critères d'évaluation quantitatifs et objectifs indicatifs, 2011	30
7. Repères structurels : décembre 2011	31
8. Dépenses sociales de réduction de la pauvreté, 2005–12	32
9. Indicateurs de capacité à rembourser le FMI, 2010–19	33
10. Échéancier des décaissements de l'accord au titre de la FEC, 2010–13	34
11. Indicateurs de solidité financière (2007–11).....	35
 Encadrés	
1. Faire face à l'insécurité alimentaire et aux réfugiés maliens	7
2. La stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD)	11
3. Éliminer les subventions des prix des combustibles	13
4. Projections de production d'or	17

Graphiques

1.	Évolution du secteur réel	8
2.	Évolution budgétaire.....	9
Appendice I. Lettre d'intention		36
	Pièce jointe I. Mémoire de politiques économique et financière pour 2012–13	38
	Pièce jointe II. Protocole d'accord technique.....	54

Liste des sigles et acronymes

BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CPIA	Évaluation politique et institutionnelle des pays
DeMPA	Outil d'évaluation de la performance en matière de gestion de la dette
GFP	Gestion des finances publiques
MPEF	Mémorandum de politiques économique et financière
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SOFITEX	Société burkinabè des fibres textiles (la plus grosse société d'égrenage de coton)
SONABHY	Société nationale des hydrocarbures (société publique d'importation de pétrole)
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
VAN	Valeur actuelle nette

Résumé analytique

Le Burkina Faso évolue dans un environnement conjoncturel très difficile, marqué par de multiples chocs exogènes. En 2011, la sécheresse a donné lieu à une pénurie alimentaire qui a placé environ 10 % de la population dans une situation de précarité alimentaire. L'afflux de réfugiés du Mali (56 700 à la mi-mai) exacerbe les pénuries. Les autorités ont mis au point un programme progressif bien ciblé pour faire face aux pénuries alimentaires du pays, mais environ la moitié seulement du financement requis a été obtenue. Les réfugiés reçoivent actuellement une aide humanitaire internationale, mais elle est insuffisante et les conditions de vie sont de plus en plus désespérées.

Les discussions de la politique à court terme ont été axées sur la définition des besoins de financement pour 2012 causés par des chocs, afin d'éviter que le programme de développement des autorités, la SCADD, ne soit évincé. Après avoir pris en compte les besoins des dépenses, les mesures d'ajustement intérieur et le nouveau financement des donateurs, les besoins de financement restants sont estimés à environ 57,7 milliards de FCFA (1% du PIB), mais pourraient être plus élevés si la situation des réfugiés s'aggravait. S'il n'est pas possible de mobiliser les ressources ou si celles-ci ne pouvaient être obtenues que tard dans l'année, il est probable que les dépenses destinées au programme de développement devraient être réaffectées pour répondre aux besoins de la crise.

Les autorités ont mis en œuvre des mesures d'ajustement décisives, sans lesquelles les besoins de financement seraient beaucoup plus élevés. Notamment, elles ont pris la décision de relever les prix du carburant à la pompe, de réduire de moitié une subvention implicite et de mettre en place un mécanisme automatique d'ajustement des prix afin d'éliminer progressivement les subventions restantes et de permettre la répercussion complète des prix internationaux. Les mesures d'administration fiscale ainsi que la progression des redevances minières ont gonflé les recettes ; elles sont accompagnées de mesures destinées à maîtriser les salaires de la fonction publique.

En 2011, les résultats du programme ont été solides, en dépit de perturbations sociales dans le pays et des troubles politiques en Côte d'Ivoire, qui constitue le principal accès à la côte. Tous les critères de réalisation quantitatifs ont été atteints, car il s'agissait pour la plupart d'objectifs indicatifs. La majorité des réformes structurelles ont été réalisées, quoiqu'avec quelques retards. Les recettes ont atteint 16,5 % du PIB, au lieu des 15,1 % anticipés, et le déficit budgétaire a chuté de 4,5 % du PIB en 2010 à 2,5 %.

À moyen terme, la SCADD constitue un solide ancrage pour la mise en œuvre de politiques macroéconomiques saines, l'amélioration de la résistance aux chocs et l'accélération des progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement. À moyen terme, la priorité des autorités est de mettre en œuvre la SCADD et de lui offrir un espace budgétaire. À cette fin, elles ont défini des mesures à moyen terme destinées à doper davantage les recettes et à contenir les dépenses courantes non prioritaires. La SCADD inclut des mesures immédiates pour diversifier la production agricole, développer l'irrigation et améliorer la distribution des produits alimentaires, tout en mettant en place un filet de sécurité sociale ciblé.

Les services du FMI appuient la demande des autorités d'achever la quatrième revue et d'augmenter le niveau d'accès du programme de 60 % de la quote-part. Les besoins de balance des paiements prennent en compte l'accroissement des importations de produits alimentaires en réponse aux crises. Une nouvelle AVD conjointe avec la Banque mondiale indique un risque de surendettement bien inférieur, ce qui suggère que des emprunts additionnels auprès du FMI n'auraient qu'un impact négligeable sur la viabilité de la dette.

I. ÉVOLUTION RÉCENTE

1. **En 2011, la croissance réelle a été inférieure aux attentes** (graphique 1). On estime que la croissance du PIB réel a atteint 4,2 % à la suite d'une contraction marquée de la production céréalière imputable aux faibles précipitations et à l'impact de la crise politique en Côte d'Ivoire. Les troubles sociaux intérieurs du début de 2011 n'ont eu qu'un impact modeste sur la croissance, car ils ont essentiellement touché le secteur informel; le gouvernement a fourni rapidement des prêts pour empêcher les petites entreprises de fermer. La croissance a été appuyée par la production d'or et de coton et par le secteur des services et la progression du crédit au secteur privé est restée ferme.

2. **Sous l'effet des prix des produits alimentaires, l'inflation a augmenté à la fin de 2011** (graphique 2). L'inflation en glissement annuel a atteint 5,1 % en décembre 2011 et l'inflation annuelle moyenne a progressé jusqu'à 2,7 %, au lieu de 0,6 % négatif en 2010. L'inflation s'est nettement ralentie au début de 2012 grâce aux ventes par l'État de produits alimentaires à des prix inférieurs à ceux du marché en janvier ; l'IPC a enregistré une augmentation en glissement annuel de 2,8 %.

3. **Le déficit budgétaire s'est nettement contracté en 2011.** Le recouvrement des recettes a atteint 16,5 % du PIB, ce qui a dépassé les attentes, grâce à des améliorations dans l'administration des recettes, une augmentation des redevances minières et des impôts sur les bénéfices ainsi qu'à des rentrées exceptionnelles dans le cadre du recouvrement des impôts estimés sur le revenu des sociétés.¹ Des dépenses supplémentaires non prévues destinées à maîtriser l'impact des troubles politiques au début de 2011 (soit environ 0,8 % du PIB) n'ont pas davantage ralenti l'exécution du budget programmé pour la première moitié de l'année. C'est pourquoi, le déficit budgétaire a été pratiquement réduit de moitié, passant de 4,5 % du PIB en 2006 à 2,5%.

4. **En 2011, le déficit du compte courant s'est contracté.** Une production ferme d'or, conjuguée à une augmentation marquée des prix internationaux de l'or et du coton, ont rendu la balance commerciale positive, en dépit d'une augmentation des prix des produits combustibles et alimentaires. Malgré de mauvaises précipitations pendant une grande partie de la campagne agricole, la production de coton est restée robuste, en partie grâce à de nouvelles pratiques d'irrigation.

5. **La sécheresse du Sahel en 2012 a causé de graves pénuries alimentaires qui ont été exacerbées par un afflux de réfugiés du Mali** (encadré 1). Une diminution de la production de produits alimentaires dans la région, à laquelle s'ajoutent les déficits

¹ Si l'on retire un paiement ponctuel d'impôts estimés sur le revenu des sociétés, les recettes auraient été égales à 15,9% du PIB au lieu des 15,1 % prévus au moment de la troisième revue.

alimentaires structurels courants, devrait avoir placé environ 10 % de la population dans une situation d'insécurité alimentaire. Qui plus est, la population du nord du Mali a cherché refuge au Burkina Faso à cause d'un conflit qui a éclaté au début de 2012. À la mi-mai, 56 700 réfugiés (outre le bétail) vivent dans des conditions humanitaires de plus en plus précaires. L'augmentation des prix des combustibles n'a fait qu'aggraver les difficultés.

6. Toutefois, l'évolution de la zone euro ne représente pas une menace, au-delà des réductions potentielles de l'aide. Le secteur financier du Burkina Faso est appuyé par les dépôts locaux, les exportations réagissent peu à la croissance en Europe et les envois de fonds sont minimes.

Encadré 1. Faire face à l'insécurité alimentaire et aux réfugiés maliens

La sécheresse du Sahel a gravement touché la production céréalière au Burkina Faso. Les pluies insuffisantes ont réduit la récolte de 2011, notamment la production céréalière qui a baissé de 19,6 % par rapport à 2010. Le déficit céréalier étant estimé à environ 155 000 tonnes, 30% des besoins de consommation ne seront pas couverts, ce qui signifie que plus d'un million de Burkinabés n'auront pas accès à une alimentation suffisante.

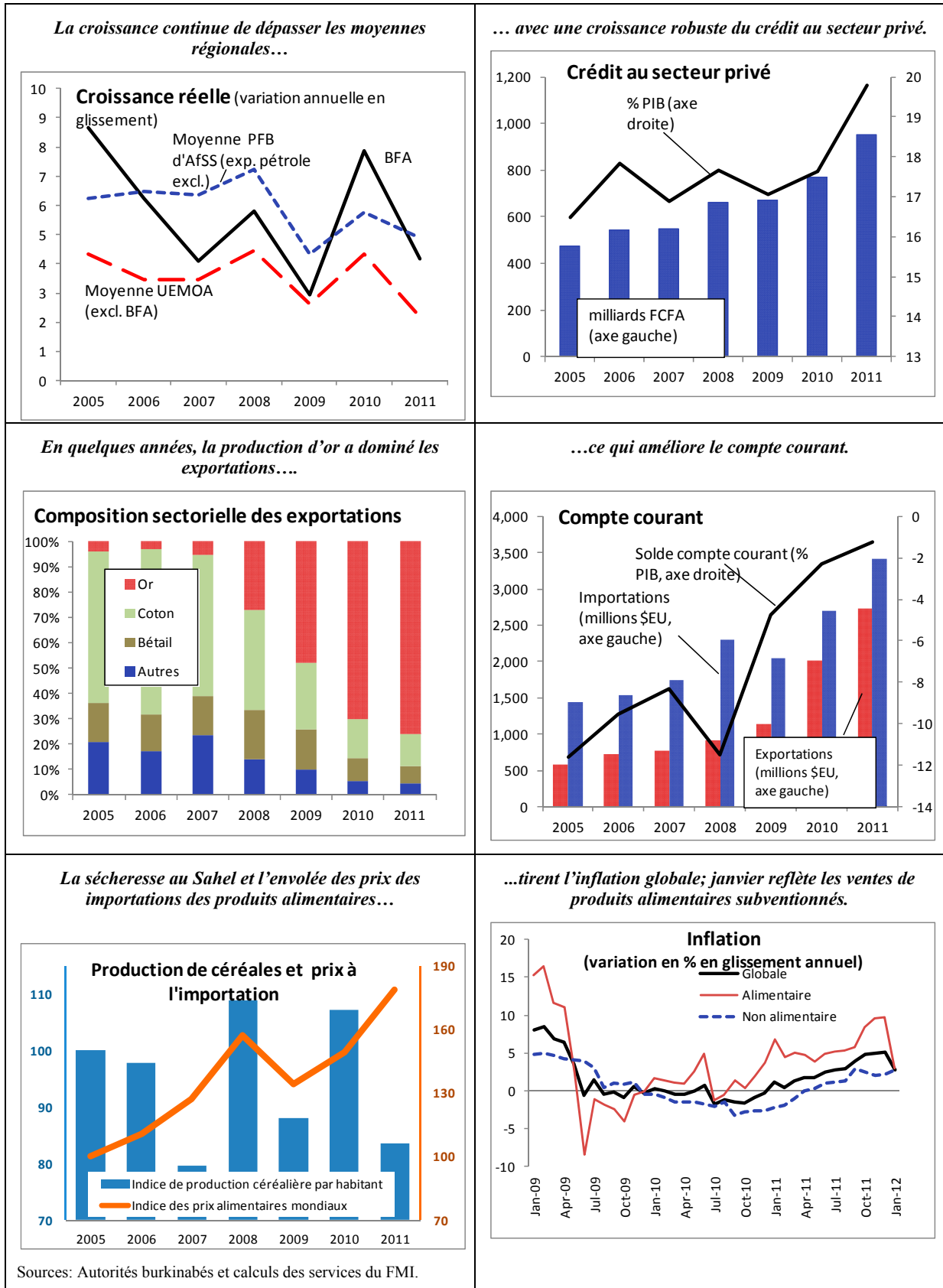
Les autorités burkinabés ont mis au point un programme en quatre étapes pour accroître la sécurité alimentaire. La stratégie a été adaptée pour tenir compte de l'évolution des besoins pour chaque trimestre de 2012 et éviter la gabegie. Les ménages sont classés en quatre catégories de besoins qui s'intensifient dans le temps à mesure que les ressources s'épuisent. Le panachage des mesures évoluera à mesure que les besoins alimentaires des ménages deviendront plus urgents. Ces mesures incluent :

- ✓ des magasins locaux publics fournissant des produits alimentaires à des prix inférieurs à ceux du marché ;
- ✓ des paiements en nature ou en liquide en échange de main-d'œuvre ;
- ✓ une distribution de produits alimentaires et des transferts de liquide pour les plus vulnérables;
- ✓ des systèmes d'alerte précoce pour suivre les pénuries alimentaires dans les provinces et
- ✓ la distribution de semences à haut rendement et d'intrants subventionnés pour la campagne céréalière de 2012/13.

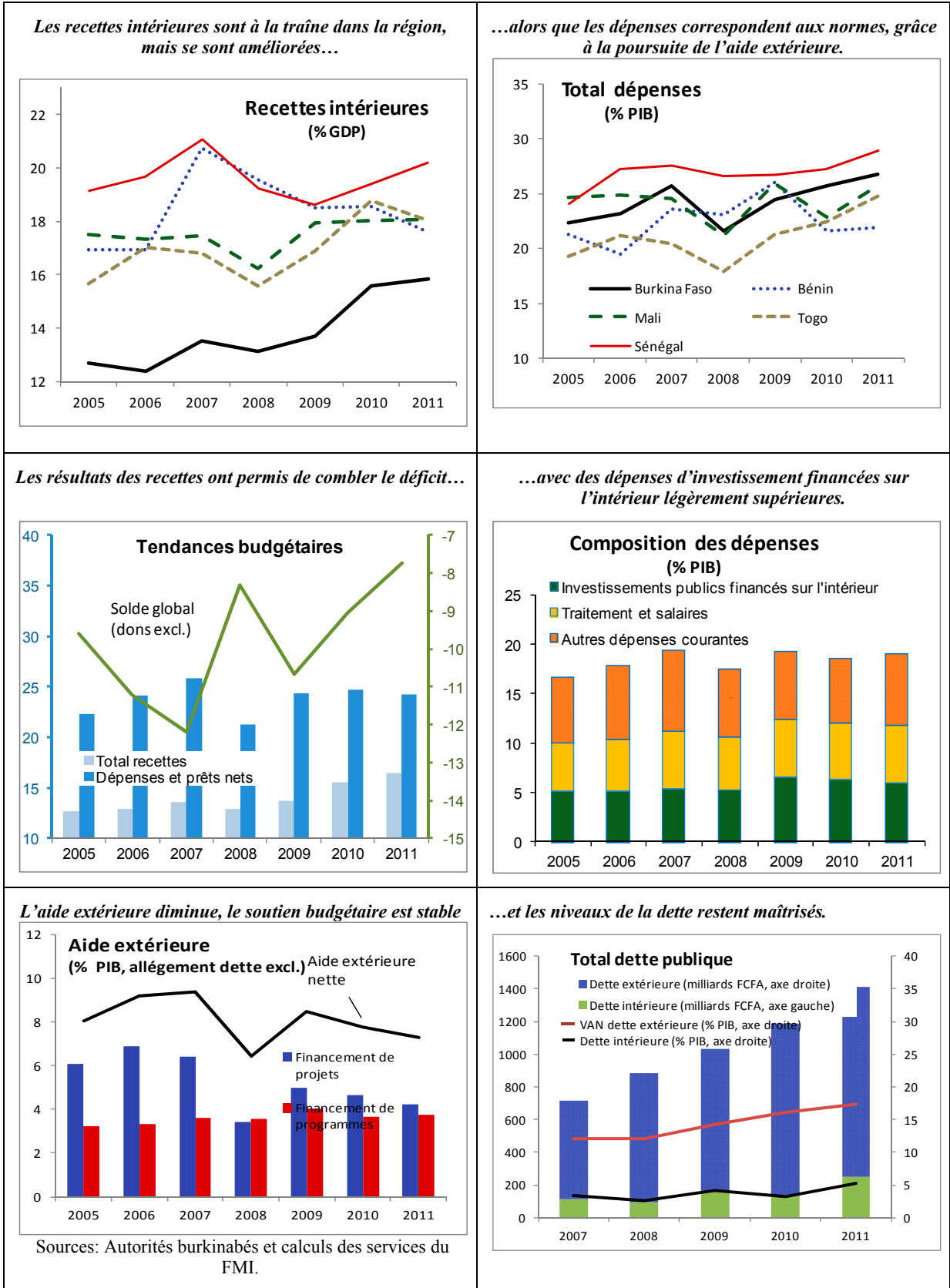
La stratégie est déjà en cours de mise en œuvre et devrait coûter environ 112 milliards de FCFA (224 millions de dollars EU). Outre les 6000 tonnes de céréales livrées au premier trimestre, environ 50 000 tonnes seront offertes lors d'une vente subventionnée/distribution en avril- juin et environ 100 000 tonnes pour le reste de l'année. Les besoins sont en partie structurels. Les donateurs ont promis environ 43,3 milliards de FCFA. Le budget d'origine de 2012 autorisait 18,8 milliards de FCFA.

L'arrivée des réfugiés maliens aggrave les problèmes de sécurité alimentaire. Les récents troubles au nord du Mali ont poussé les réfugiés vers les pays voisins, notamment le Burkina Faso. Le nombre de réfugiés devrait atteindre 60 000 à la fin de juin et, en consultation avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), les autorités ont estimé les besoins de financement à environ 13 milliards de FCFA. Au mois d'avril, les donateurs s'étaient engagés financièrement à verser 2,3 milliards de FCFA. Au 10 mai, le nombre de réfugiés avait déjà atteint 56 700.

Graphique 1. Burkina Faso: Évolution du secteur réel



Graphique 2. Burkina Faso: Évolution budgétaire



II. RÉSULTATS DU PROGRAMME

7. **Les objectifs quantitatifs du programme ont été atteints, malgré les chocs** (Tableau 6). Pour les dates d'évaluation de la fin de septembre et de la fin de décembre, les données indiquent que le critère quantitatif relatif au déficit global (base engagements) a été atteint avec une marge confortable, que tous les plafonds des emprunts ont été respectés et que l'objectif indicatif relatif au recouvrement des recettes a été largement dépassé. Malgré les dépenses pour calmer les troubles, qui ont causé des retards dans les dépenses sociales, le plancher indicatif des dépenses sociales n'a été manqué que de très peu (94 % ont été exécutées), ce qui reflète aussi le léger retard d'un décaissement de la Banque mondiale en faveur de l'éducation au début de 2012.

8. **La mise en œuvre des réformes structurelles a été mitigée, mais la mesure la plus importante a été exécutée** (Tableau 7). Les autorités ont mis en œuvre le repère structurel le plus difficile sur le plan politique, à savoir l'adoption d'un nouveau système de détermination des prix et d'imposition des produits pétroliers. La mesure a été adoptée au début d'avril 2012 à la suite de consultations avec les associations commerciales et autres parties prenantes afin d'éviter de raviver les troubles sociaux du début de 2011. Même si un guichet unique de dédouanement ainsi qu'un système électronique destinés à améliorer la valorisation des marchandises aux deux postes douaniers ont été installés, ils ne sont pas encore opérationnels. Des repères structurels de suivi ont été ajoutés pour la fin de 2012 afin d'assurer que ces systèmes fonctionnent comme prévu au début de 2013 (MPEF, paragraphe 36). Les autorités ont réalisé des enquêtes afin de comparer les fichiers de paie et ceux de la fonction publique et elles entendent étendre cette mesure avec l'introduction de cartes biométriques pour les fonctionnaires (MPEF, paragraphe 37). Bien que les ministres aient adopté une nouvelle stratégie pour développer le secteur du micro-crédit, celle-ci n'a pas encore été mise en œuvre. C'est pourquoi, un nouveau repère structurel pour suivre les progrès de la mise en œuvre de la stratégie a été ajouté pour juin 2012 (MPEF, paragraphe 40). Des unités de vérification des dépenses ont été établies dans cinq ministères clés à fin d'aider à réduire les délais d'exécution, ce qui a permis de respecter un repère structurel pour la fin de mars 2012. Les unités seront complètement opérationnelles au cours du deuxième semestre de 2012 (MPEF, paragraphe 34).

III. PERSPECTIVES ET DISCUSSIONS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

A. Généralités

9. **Les entretiens sur la politique économique ont été axés sur les réponses à apporter aux crises courantes, tout en préservant un espace budgétaire pour mettre en œuvre le programme de développement des autorités.** Les besoins de financement créés par la crise de sécurité alimentaire actuelle, et l'afflux de réfugiés maliens sont une menace importante qui risque d'évincer les dépenses du plan de développement des autorités, la

SCADD (encadré 2) ; cette stratégie se propose, entre autres objectifs d'investissement, d'aider à améliorer la résistance du pays aux chocs exogènes.

Encadré 2. La stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD)

La SCADD fait fond sur les progrès réalisés entre 2000 et 2010 et réoriente les politiques de développement dans l'objectif d'accélérer les progrès vers les OMD. La SCADD a quatre axes stratégiques : (i) générer une croissance durable et inclusive ; (ii) développer le capital humain et promouvoir la protection sociale ; (iii) renforcer la gouvernance et (iv) promouvoir des politiques transversales, par exemple le genre et l'environnement.

S'agissant de l'axe de la croissance, le **développement agricole** a pour objectif l'élimination des déficits alimentaires structurels et le renforcement de la résistance aux chocs climatiques. Les techniques d'irrigation déjà utilisées seront étendues, de même que l'accès à des intrants à plus haute productivité, tels que des semences ou des engrais améliorés, ainsi que des entrants pour de nouvelles cultures de rapport, telles que le sésame et les haricots. De nouvelles études appuieront la dissémination de techniques d'exploitation plus productives ainsi que les techniques postérieures aux récoltes. Le développement stratégique du réseau routier devrait améliorer la distribution des produits alimentaires et l'accès au marché, grâce à des systèmes de transparence des prix et de détection précoce des pénuries alimentaires.

Au-delà de l'agriculture, la SCADD prévoit **d'autres mesures de diversification**, par exemple, des incitations à l'expansion de l'exploitation minière du manganèse et du zinc. Des investissements publics dans l'infrastructure sont prévus, notamment pour assurer une fourniture plus fiable de l'énergie, des transports moins onéreux et pour réduire les autres coûts des facteurs. Plusieurs mesures destinées à améliorer le climat des affaires et l'accès aux services financiers sont aussi incluses.

La **politique de protection sociale** des autorités inclut des éléments clés, à savoir : des transferts de fonds et des bons alimentaires pour les ménages les plus pauvres ; (ii) un élargissement de la fourniture de services médicaux et un enseignement primaire gratuit, des déjeuners scolaires et des soins prénataux dans les régions les plus pauvres ; (iii) des opportunités d'emploi, y compris des dispositifs d'échange d'alimentation contre de la main-d'œuvre et (iv) des mécanismes d'assurance sociale.

Les autorités ont mis au point un plan d'action détaillé, assorti de dates butoir et de coûts ; ce plan est incorporé dans le cadre de dépenses à moyen terme et les budgets annuels. Les donateurs ont pris des engagements pluriannuels à l'appui de la SCADD, mais ces ressources risquent d'être détournées compte tenu des besoins de dépenses imputables à la crise actuelle.

10. **Pour aider à répondre aux nouveaux besoins de financement, les autorités ont mis en œuvre des mesures d'ajustement décisives.** Les services du FMI estiment qu'en l'absence de ces mesures, les besoins de financement résiduels pour 2012 seraient au moins deux fois plus importants :

- On suppose que les améliorations plus importantes que prévu des recettes se maintiendront en 2012, les projections de recettes pour cette année passant de 15,5 % du PIB lors de la troisième revue à 16,1 % actuellement.
- Pour enrayer les pertes de la société pétrolière d'État, les autorités ont relevé les prix du carburant au détail, en éliminant la moitié de la subvention implicite actuelle. Elles ont mis en place un mécanisme automatique d'ajustement des prix afin d'éliminer

progressivement la subvention qui reste et permettre une répercussion complète des prix internationaux par la suite (encadré 3).

- En 2011, les allocations et les indemnités journalières de la fonction publique ont été réduites. Des mesures supplémentaires sont en cours d'application (MPEF, paragraphe 11) en vue de réduire la fraude et les prestations redondantes afin de maîtriser la masse salariale.

B. Perspectives

11. **Les autorités et la mission ont convenu que les projections de croissance en 2012 et à moyen terme devaient être relevées à 7 %.** Pour 2012, cela tient largement compte d'une reprise anticipée de la récolte céréalière à l'automne. Cette reprise, et de manière plus générale l'agriculture, sera appuyée par les mesures de la SCADD destinées à étendre l'irrigation, la diversification et l'utilisation de semences améliorées en vue d'une production accrue. Au-delà de 2012, les perspectives de croissance reflètent l'intensification des mesures de la SCADD, y compris la mise en place de «pôles» de croissance, mais aussi de plans concrets pour l'expansion de la production d'or et autres minerais au cours des trois à quatre prochaines années. Pour 2012, les projections de l'inflation ont été revues à la hausse à 3 % pour l'année, compte tenu de la volatilité des prix des produits alimentaires et de l'impact direct et indirect de l'augmentation des prix des combustibles au détail.

12. **Le déficit du compte extérieur courant devrait nettement se creuser en 2012, puis s'améliorer progressivement à moyen terme.** Les importations majeures de 2012 sont dues aux besoins du programme de sécurité alimentaire et aux réfugiés maliens, ainsi qu'à l'augmentation des prix internationaux des hydrocarbures. Le programme d'investissement des autorités dans l'infrastructure exercera des pressions croissantes à moyen terme sur le compte courant. Toutefois les exportations d'or devraient continuer à progresser de manière significative à moyen terme, ce qui donnera lieu à une amélioration globale de la balance commerciale. Les exportations de coton devraient aussi progresser en 2013, ce qui tient compte des projections des autorités relatives à la production et aux prix, les hypothèses pour la période ultérieure étant plus conservatrices.²

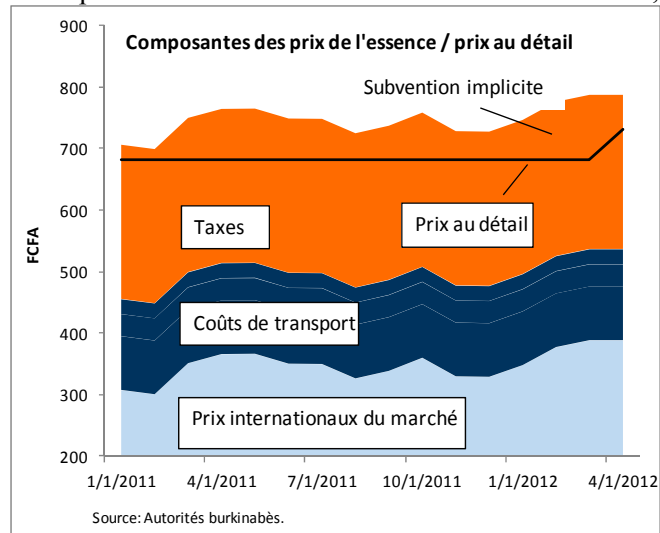
² Les Perspectives de l'économie mondiale supposent une baisse marquée des prix du coton en 2012, mais les autorités ne sont pas d'accord avec cette hypothèse compte tenu des contrats à terme et des niches de marché pour le coton de plus haute qualité du Burkina.

Encadré 3. Éliminer les subventions des prix des combustibles

Au Burkina Faso, comme dans de nombreux pays, les prix fixes au détail des combustibles ont donné lieu à des dettes latentes croissantes face à la montée en flèche des prix internationaux des combustibles. La société pétrolière d'État, la SONABHY, a commencé à enregistrer des pertes d'exploitation en 2011 qui se sont rapidement accélérées au début de 2012. Ses lignes de crédit auprès des banques commerciales étant menacées, le gouvernement a accepté à la fin de mars 2012 les pertes accumulées au titre d'un passif explicite. Le gouvernement a procédé à un transfert de liquidités de 15,5 milliards de FCFA et a émis des obligations à 10 ans équivalant à 38,3 milliards de FCFA pour la SONABHY (avec des coûts d'intérêt correspondant à 0,6 milliard de FCFA en 2012) ; la société subira une restructuration pour réduire les coûts d'exploitation.

Pour éliminer progressivement les subventions, le gouvernement a entrepris deux mesures. Premièrement, le 31 mars, après plusieurs consultations avec les associations commerciales et autres parties prenantes pour s'informer de la situation devenue intenable,

il a mis en œuvre un relèvement de 50 FCFA sur toutes les catégories de combustibles, ce qui représente environ la moitié de la subvention implicite et environ 7,5 % des prix au détail de l'essence et du diesel. Deuxièmement, le 4 avril, les autorités ont adopté un nouveau Mécanisme d'ajustement des prix des hydrocarbures afin d'éliminer progressivement le reste des subventions. Le mécanisme permettrait de combler l'écart entre les prix internationaux et les prix locaux



au détail en tout juste deux mois. Si le gouvernement n'avait pas pris ces mesures, les pertes de la SONABHY pour 2012 auraient pu aisément doubler par rapport à 2011, puisque les pertes mensuelles ont doublé au cours des trois premiers mois de 2012.

Avec le mécanisme automatique d'ajustement des prix, il est difficile d'éviter de répercuter les augmentations des prix internationaux. Une commission s'attèlera à une revue des prix une fois par mois et formulera des recommandations à l'intention des Ministres des finances et du Commerce qu'ils avaliseront conjointement. L'ajustement de prix correspond à la moyenne du prix international pour les 25 premiers jours du mois passé, plus une marge pour refléter les coûts d'importation et de distribution ainsi que les taxes. Les ministres choisissent la date à laquelle ces mesures entrent en vigueur (dans le mois qui suit) : les augmentations mensuelles et annuelles sont limitées à 50 et 100 FCFA le litre, respectivement.

C. Politique budgétaire

13. **Les besoins de financement extérieur pour répondre à la crise de la sécurité alimentaire et des réfugiés maliens pour 2012 sont estimés à 61 milliards de FCFA (122 millions de dollars EU), essentiellement au cours du troisième trimestre** (Tableau du texte 1). Les donateurs ont promis environ 46,6 milliards de FCFA (soit 94 millions de dollars EU) en nouveau financement pour réagir aux chocs de cette année. Cependant, le calendrier autant que l'ampleur du soutien des donateurs ne sont pas adéquats. Les besoins de financement sont concentrés au troisième trimestre (39,2 milliards de FCFA) lorsque les réserves des ménages auront été épuisées et avant les récoltes de l'automne.

	Q1	Q2	Q3	Q4	2012
Besoins nouveaux totaux	20.9	34.6	55.4	14.6	125.5
Programme de sécurité alimentaire ¹	20.9	34.6	48.9	8.1	112.5
Réfugiés maliens (60,000) ²	0.0	0.0	6.5	6.5	13.0
Resources totales	20.9	14.0	16.8	12.7	64.5
Resources inscrites au budget	14.0	4.8	0.0	0.0	18.8
<i>dont:</i> sécurité alimentaire	14.0	4.8	0.0	0.0	18.8
réfugiés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Engagements des bailleurs de fonds pour la sécurité alimentaire	6.9	9.2	15.6	11.5	43.3
Engagements des bailleurs de fonds pour les réfugiés	0.0	0.0	1.2	1.2	2.3
<i>dont:</i> dons programmes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
dons projets	0.0	0.0	1.2	1.2	2.3
Déficit de financement	0.0	20.5	38.6	1.9	61.0
Déficit de financement précédent³	0.0	4.8	0.0	4.8	9.6
Besoins de financement résiduels	0.0	25.3	38.6	6.7	70.6

Sources: autorités Burkinabè; et estimations et projections des services du FMI

¹ Plus de la moitié des denrées sont importées, et tous les besoins résiduels sont importés, puisque les autorités ont distribué en premier la production et les réserves existantes.

² Ce coût vient en deçà de l'aide humanitaire en nature.

³ Décaissements du FMI prévus lors de la troisième revue de programme soutenu par la FEC.

14. **D'autres changements apportés aux dépenses et aux projections des ressources se traduisent par un excédent de 14,9 milliards de FCFA, qui peut être utilisé pour compenser en partie les besoins de financement extérieur pour cette année** (Tableau du texte 2). De nouveaux besoins de dépenses ont été identifiés, notamment les coûts des élections parlementaires et locales qui n'ont pas été budgétisés, la

	Nouvelle estimation de la dépense	Allocation budgétaire	Engagements des bailleurs de fonds	Contribution au déficit de financement
Besoins nouveaux totaux	59.4	14.0	0.9	44.5
Elections	30.0	11.0	0.9	18.1
SONABHY	16.1	0.0	...	16.1
Subventions engrais coton	10.0	3.0	...	7.0
Autres ajustements nets ²	3.3	3.3
Changements des ressources totales				59.4
Gain de l'administration fiscale				26.1
Recettes non fiscales., y compris redevances de l'or				6.5
Financement intérieur				26.8
Besoins de financement résiduels (négatif = surplus)				-14.9

Sources: Burkinabè authorities; and IMF staff estimates and projections.

¹ Par rapport au budget de 2012 et à la troisième revue de programme soutenu par la FEC.

² Ajustements de taux d'intérêt et de valorisation.

restructuration de la société pétrolière d'État, les subventions pour appuyer les intrants de la filière coton et les hypothèses révisées de l'exécution des dépenses d'investissement financées sur l'extérieur sur la base des tendances historiques. En outre, de nouvelles projections ont été arrêtées pour l'enveloppe des ressources intérieures ; elles tablent sur les progrès de l'administration des recettes et sur l'augmentation des redevances minières et tiennent compte des émissions d'obligations prévues et déjà réalisées pour 2012. Le financement extérieur des projets a été ajusté pour tenir compte des dépenses.

15. **Il reste donc les besoins de financement extérieur pour l'année, à savoir 55,7 milliards de FCFA (112 millions de dollars EU, soit 1 % du PIB).** Pour autant, cette estimation repose sur une hypothèse très conservatrice que le nombre de réfugiés venant du Mali ne dépassera pas les projections pour la fin de juin, à savoir 60 000 personnes; le UNHCR a quant à lui estimé que le chiffre pourrait tripler d'ici à la fin de l'année. Les autorités travaillent en relation étroite avec d'autres donateurs afin d'envisager d'autres sources de financement et veiller à ce que le financement existant soit décaissé dans les délais. Elles ont réalisé 10 actions préalables pour assurer qu'un don structurel attendu de la Banque mondiale de 70 millions de dollars EU soit versé en juillet; elles ont demandé à la Banque mondiale d'accroître le don pour tenir compte des chocs. Les services du FMI rencontrent aussi les donateurs afin de saisir leurs intentions de financement.

16. **Pour aider à satisfaire les besoins d'importation de produits alimentaires supplémentaires, les autorités ont demandé une augmentation de l'accès du programme appuyé par la FEC pour un montant équivalent à 60 % de la quote-part (55,38 millions de dollars EU).** Elles ont demandé que ce montant soit décaissé dans toute la mesure du possible en début de période afin de répondre immédiatement aux besoins du programme de sécurité alimentaire de cet été. Ce décaissement, outre ceux qui sont déjà prévus, laisserait des besoins de financement équivalant à 36,6 millions de dollars EU (18,3 milliards de FCFA), chiffre repris dans le cadre macroéconomique au titre des dons de programmes non identifiés. Au cas où le financement supplémentaire pour satisfaire les besoins restants ne se concrétisait pas, les autorités combleront le déficit de financement en ajoutant un financement intérieur prévu par le programme et en ajustant les dépenses, vraisemblablement dans le domaine des investissements financés sur l'intérieur, ce qui mettrait en péril la mise en œuvre de la SCADD.

17. **Au-delà de 2012, la politique budgétaire est destinée à créer un espace budgétaire pour mettre en œuvre la SCADD, moyennant la poursuite des améliorations du recouvrement des recettes et la maîtrise des dépenses non prioritaires.** Les autorités entreprennent un certain nombre de mesures pour maintenir l'élan du recouvrement des recettes, notamment s'agissant de l'amélioration du recouvrement des arriérés fiscaux, de l'élargissement des contrôles fiscaux, de la mise en place d'un guichet unique de dédouanement afin de rationaliser le traitement et de réduire

la fraude, de même que de l'audit des procédures de dédouanement à Ouagadougou, de l'installation dans trois nouvelles unités fiscales d'un nouveau système électronique de gestion du recouvrement des recettes et de l'amélioration du partage des informations entre les départements fiscaux et douaniers par le biais d'une interconnexion de leurs systèmes électroniques (MPEF, paragraphes 11, 21 et 35-36). Les projets d'expansion de la production de l'or et de la diversification dans d'autres domaines miniers devraient contribuer à étayer les recettes ; les autorités revoient actuellement leur code minier et son régime de taxation pour assurer qu'ils sont compatibles avec les normes internationales (Encadré 4). Pour aider à contenir les dépenses, les autorités espèrent limiter les transferts actuels grâce à des mesures destinées à renforcer les sociétés de pétrole et d'électricité d'État et grâce à la poursuite des réformes dans la société paratataïque du coton (MPEF, paragraphe 39). Elles redoublent aussi d'efforts pour éliminer la fraude et les paiements redondants aux fonctionnaires en mettant en place un système d'identification biométrique dont elles se servent pour assainir et harmoniser l'état de paie et le fichier de la fonction publique (MPEF, paragraphe 37).

18. **Grâce à ces efforts, le déficit budgétaire (base engagements, dons compris) se contractera de 3,5 % du PIB en 2012 à 3 % en 2015.** Cet assainissement du déficit se fait en dépit de la mise en œuvre de la SCADD et reflète une hypothèse conservatrice, à savoir que les dons devraient baisser de 6,7 % du PIB en 2012 à 5,8 % en 2015. Les recettes intérieures devraient progresser de 7,1 % du PIB en 2012 à 17,5% en 2015, éliminant ainsi l'écart traditionnel avec les pairs régionaux. D'après les projections, les recettes fiscales sous-jacentes devraient progresser de 15,1 % du PIB, ce qui se rapproche de la cible de 17 % de l'UEMOA. Malgré les nouvelles dépenses pour la nouvelle politique de protection sociale, les dépenses courantes seront réduites d'environ 14,3 % en 2012 à environ 13,1 % en 2015, ce qui dégage une marge permettant d'accroître l'investissement sur financement intérieur de 6,3 % à environ 7,1 % du PIB.

Encadré 4. Projections pour la production de l'or

Au cours des quatre dernières années, la production d'or du Burkina Faso a augmenté de manière spectaculaire. Un nouveau code minier en 2003 et des incitations aux investissements ont déclenché une frénésie de recherche et d'exploitation de l'or, mais aussi du manganèse et du zinc. Cette industrie, autrefois semi-traditionnelle et de petite échelle, est devenue un moteur de croissance et une source dominante de produits d'exportation.

Actuellement, huit mines sont opérationnelles au Burkina Faso et elles maintiendront leur niveau de production actuel jusqu'en 2020. Il est possible qu'avec plus de 50 projets actuellement en cours d'exploration ou avec l'exploitation de nouveaux sites, la croissance de la production de l'or puisse atteindre un pic dépassant plusieurs fois son niveau actuel. Compte tenu de l'importation de deux nouveaux concasseurs cette année et d'autres projets d'expansion, les projections des exportations ont été actualisées pour tenir compte d'une augmentation de 14 tonnes au cours des trois années à venir, le pic devant être atteint dans cinq à huit ans aux environs de 70 tonnes. Ces projections sont prudentes par rapport à la croissance exponentielle des années passées et au nombre de projets actuellement en cours d'exploitation.

L'équipe de la mission a présenté aux autorités des exposés qui ont été bien accueillis sur le modèle FARI du Département des finances publiques ; ce modèle estime la production des ressources et projette les recettes. Il compare le régime de taxation minière à celui de pays comparateurs. Plusieurs responsables ont fait remarquer que l'amélioration des capacités techniques locales pour examiner l'impact budgétaire des propositions du code minier était cruciale et urgente. Le code minier burkinabè est actuellement en cours de révision et met l'accent sur l'impôt sur les bénéfices des sociétés, la gouvernance et les impacts sur l'environnement, en consultation avec les sociétés minières. Les autorités sollicitent une assistance technique sur la taxation minière, qui constitue une priorité centrale de cette assistance.

19. **Les autorités maintiennent l'élan du programme de réforme de la GFP pour assurer que les contraintes de capacité n'entravent pas la mise en œuvre de leur stratégie de développement** (MPEF, paragraphes 14, 15 et 34). Outre les unités de vérification des dépenses dans cinq ministères dépensiers pour réduire les retards dans la chaîne d'exécution, elles ont introduit un certain nombre de points de contrôle à différents stades de la chaîne pour accroître la responsabilisation. Elles ont aussi fait des progrès réguliers en matière de budgétisation des programmes pluriannuels.

D. Balance des paiements

20. **La détérioration du compte courant en 2012 reflète une augmentation des besoins en importations de produits alimentaires ainsi qu'une hausse des prix internationaux des produits alimentaires et combustibles.** Les projections du compte courant ont été révisées pour tenir compte de la crise de la sécurité alimentaire et de l'évolution des prix des hydrocarbures; le solde du compte courant devrait donc chuter de 1,2 % du PIB en 2011 à 4,7 % en 2012. Cette détérioration aurait pu être pire sans les projections plus élevées des exportations d'or. Les projections de la balance des paiements ont aussi été révisées pour tenir compte du fait que, après les paiements des fonctionnaires et des fournisseurs, la majeure partie du produit des exportations d'or n'a pas été rapatrié au Burkina Faso mais est resté sur des comptes à l'étranger et/ou a été utilisé pour rembourser des prêts auprès de sociétés mères à l'étranger. La mission a encouragé la Direction nationale de la BCEAO à entreprendre des enquêtes supplémentaires sur la balance des paiements afin de veiller à ce que les transactions minières soient complètement et exactement reflétées dans la balance des paiements et dans ses prévisions. C'est pourquoi, les prévisions de 2012 indiquent un besoin de balance des paiements de 55,7 milliards de FCFA.

21. **À moyen terme, le compte courant devrait s'améliorer avec le renforcement des exportations minières.** La production et les exportations s'accéléreront en 2016-2017 et les prévisions envisagent une certaine détérioration par la suite, qui serait atténuée par les mesures de diversification incluses dans la SCADD.

E. Politique du secteur financier

22. **Dans l'ensemble, le secteur financier du Burkina reste sain.** Malgré une croissance continue du crédit ces dernières années, dopé principalement par les secteurs commerciaux avec un démarrage des prêts indirects liés à l'exploitation minière, le taux de prêts non productifs a été réduit de 7,1 % à la fin de 2009 à 3 % à la fin de 2011. Au 31 décembre 2011, l'UEMOA a relevé le minimum de fonds propres de 1 à 5 milliards de FCFA. Sur 20 institutions financières, 5 ont eu du mal à respecter le nouveau minimum obligatoire. À l'aide de fonds propres internes et de fonds empruntés auprès d'autres banques commerciales, le Fonds burkinabè de développement économique et social, un fonds public, a pris des participations dans cinq banques afin d'assurer un portage avant que des partenaires d'investissement privé ne soient trouvés. Quatre des cinq banques semblent prêtes à la transition. Les questions de propriété et de gestion qui entourent la cinquième banque doivent être résolues avant la vente des intérêts.

23. **Accroître l'accès aux services du secteur financier est un élément clé de la stratégie de développement des autorités** (MPEF, paragraphes 40 et 41). Pour élargir l'accès aux services financiers, conformément aux objectifs de la SCADD, les autorités entendent axer leurs efforts sur le micro-crédit et les services de la société postale. Elles

mettent en place des organes qui assureront la mise en œuvre d'un plan d'action visant à promouvoir le développement du micro-crédit et à réguler le secteur. En outre, les autorités entendent diversifier et améliorer la qualité des services de la société postale d'État, dont le large réseau géographique joue un rôle important dans l'offre de services de proximité.

F. Viabilité de la dette et emprunts extérieurs

24. **Une évaluation conjointe de la viabilité de la dette par la Banque mondiale et le FMI en 2012 (Annexe) recommande de classer le risque de surendettement du Burkina Faso dans la catégorie «modéré» et non plus «élevé».** La nouvelle évaluation repose sur les données de la fin de 2011 plutôt que sur celles de la fin de 2010 et tient compte des nouvelles hypothèses de production et d'exportation d'or de même que de projections de croissance quelque peu conservatrices dans les années ultérieures. L'AVD conjointe de 2011 montrait un risque élevé de surendettement car un indicateur de risque, les projections de référence de la valeur actuelle nette (VAN) du ratio de la dette extérieure aux exportations, dépassait le seuil indicatif en 2026, à la fois dans le scénario de référence et dans le scénario du choc le plus extrême. L'évaluation de 2012 montre qu'aucun seuil indicatif de surendettement n'est dépassé dans le scénario de référence ou dans les tests de résistance standardisés. La hausse des exportations entre directement dans le dénominateur du ratio et abaisse aussi l'accumulation de la dette dans le numérateur en réduisant le déficit du compte courant. Toutefois, eu égard à la grande dépendance de l'or, les services ont construit et adapté un scénario reposant sur les projections du Groupe Banque mondiale pour les produits de base pour les prix de l'or, qui sont inférieures aux projections des Perspectives de l'économie mondiale du FMI. On a calculé approximativement l'effet de ce changement sur les valeurs des exportations en prolongeant le choc standardisé des exportations pendant trois années supplémentaires (2013-17). Même sans modification de la production, le seuil du surendettement s'agissant des exportations est franchi dans ce scénario. Le changement à la catégorie de risque «modéré» repose sur ce test de résistance spécifique au pays. Toutefois cette évaluation repose aussi sur la non-modification des seuils indicatifs fixés pour un «pays aux résultats moyens» dans le classement CPIA la Banque mondiale.

25. **Les autorités se sont déclarées intéressées par d'autres options de financement de grands projets d'infrastructure.** Elles sont actuellement en train de définir une loi cadre sur les partenariats public-privé et ont demandé une assistance technique dans ce domaine. De même, elles souhaiteraient étudier la possibilité d'emprunter à des conditions non concessionnelles pour d'importants projets d'infrastructure — non encore spécifiés — qui auraient des rendements économiques élevés. Les autorités sont en train de réformer le processus de sélection des projets d'investissement et ont mis en place un secrétariat centralisé pour assurer que la sélection des projets est conforme aux objectifs de la SCADD. Les autorités reconnaissent la nécessité de renforcer davantage la capacité de gestion de la dette. Elles ont demandé une

assistance technique pour préparer une stratégie de la dette à moyen terme ainsi qu'un atelier sur l'analyse de la viabilité de la dette afin de former des techniciens à la réalisation régulière d'AVD (MPEF, paragraphe 38). L'actualisation de l'AVD de 2012 suppose qu'à l'avenir, le financement des prêts sera moins concessionnel.

IV. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME

26. **Les autorités ont demandé une augmentation de l'accès dans le cadre de l'accord au titre de la FEC pour un montant équivalent à 60 % de la quote-part (55,4 millions de dollars EU) afin d'aider à satisfaire les besoins de balance des paiements imputables aux chocs.** Ce décaissement aurait lieu en deux tranches, 40 % de la quote-part au moment de la présente revue et 20 % de la quote-part à l'achèvement de la cinquième revue du programme (prévue pour décembre 2012). Compte tenu des importants besoins de financement non satisfaits qui se présentent dès le début du troisième trimestre (juillet-septembre), un décaissement en début de période est proposé. Cela s'ajouterait à l'accès correspondant à 77 % de la quote-part de l'accord actuel et porterait le total de l'accès du programme à 137 % de la quote-part. Bien que supérieur aux normes du programme, ce niveau ne dépasse pas les limites d'accès global ou exceptionnel.³ Les indicateurs de la capacité à rembourser le FMI (Tableau 9) suggèrent que la capacité de remboursement est bonne et l'évaluation conjointe de la viabilité de la dette de 2012 indique qu'une augmentation n'aurait pas d'effet négatif sur l'amélioration de la dynamique de la dette.

27. **Les autorités et la mission sont convenues de passer à un critère de réalisation quantitatif qui mesure le financement intérieur net plutôt que le déficit** (Pièces jointes I et II et Lettre l'intention du Ministre). La mission a suggéré ce changement pour éliminer toute ambiguïté associée aux ajustements en liquide du déficit et du financement extérieur des projets. Pour autant, l'ancien critère de déficit (avec les ajusteurs) est conservé en tant qu'objectif indicatif pour une période de transition afin de permettre les comparaisons dans le temps. Ce changement requiert une demande de modification du critère de réalisation quantitatif pour le programme pour la fin de juin et la fin de décembre 2012, mais une demande aurait de toute façon été nécessaire avec l'utilisation du critère relatif au déficit en cas de hausse des dépenses autorisées. Les autorités et la mission ont aussi accepté les autres modifications techniques en vue de

³ Les normes de la FEC correspondent à 75 % de la quote-part pour les pays avec un encours total de crédit concessionnel envers le FMI au titre de toutes les facilités qui se situe entre 100 et 200 % de la quote-part. Les limites globales annuelles et cumulées sont de 100 % la quote-part par an et de 300 % de la quote-part sur une base cumulée pour toutes les facilités concessionnelles, tandis que l'accès exceptionnel correspond à 150 % de la quote-part annuellement et à 450 % la quote-part sur une base cumulée pour toutes les facilités concessionnelles.

simplifier le suivi du programme pour le rendre plus transparent et pertinent. L'objectif indicatif sur les dépenses sociales est réduit de 100 à 90 % de l'exécution du budget, puisqu'il ne peut être atteint actuellement en l'absence d'un dépassement des dépenses. Cet indicateur suit les dépenses des ministères qui sont essentiellement responsables de la mise en œuvre de la SCADD et des dépenses sociales et relatives à la SCADD des autres ministères.

28. **Les principaux risques pour le programme sont les externalités associées à la situation politique au Mali, y compris l'afflux des réfugiés** qui accroîtraient encore plus les coûts et les besoins d'importations et exacerberaient les pressions sur les autorités pour qu'elles reprogramment les dépenses réservées à la SCADD. D'autres risques incluent une pluviométrie insuffisante et l'absence de reprise de la production céréalière et/ou un détournement important du financement de la SCADD qui aurait un impact sur les perspectives de croissance. Un autre risque est que les contraintes de capacités entravent la mise en œuvre exhaustive de la SCADD ou la gestion efficace de la crise des réfugiés. Les troubles sociaux intérieurs imputables à la hausse des prix des produits alimentaires et combustibles ainsi que les retombées des turbulences politiques au Mali sont des risques omniprésents. La rapide expansion de l'industrie minière présente un risque moins tangible de syndrome hollandais.

V. ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

29. **Les autorités ont pris des mesures décisives d'ajustement en vue de satisfaire les besoins additionnels imputables à des chocs multiples.** La décision des autorités de relever les prix des combustibles au détail, de diminuer de moitié la subvention implicite du combustible et d'éliminer progressivement le reste des subventions est particulièrement louable puisque les troubles intérieurs d'il y a à peine un an étaient causés par la «vie chère». Qui plus est, leur plan détaillé et progressif en vue de régler la crise de sécurité alimentaire prévoit des secours bien ciblés, tout en minimisant la gabegie. Grâce aux mesures destinées à contenir les dépenses non prioritaires et aux progrès accomplis pour renforcer le recouvrement des recettes, une marge a été dégagée pour utiliser les ressources intérieures.

30. **La SCADD constitue un programme proactif pour réduire la vulnérabilité et accroître la résistance aux chocs futurs.** La stratégie inclut un certain nombre de mesures spécifiques à court terme destinées à diversifier la production agricole, soutenir la production alimentaire lorsque les conditions météorologiques sont difficiles et améliorer la distribution de produits alimentaires. Les mesures destinées à réduire les coûts des facteurs, doper la fourniture d'énergie et améliorer le climat des affaires sont des compléments importants pour encourager des investissements divers et réduire la vulnérabilité du pays. Le déploiement d'un filet de sécurité sociale bien conçu et des dispositifs d'emplois devraient aussi accroître la résistance.

31. **Les donateurs ont pris de nouveaux engagements, mais les besoins en financement restent importants.** Les donateurs ont pris des engagements importants pour couvrir la SCADD et environ 40 % des coûts du programme de sécurité alimentaire. Toutefois les coûts de programmes sont concentrés pendant les mois d'été et un financement extérieur plus important et plus rapide est requis. La crise malienne a connu une évolution rapide et les fournisseurs d'aide humanitaire sont dépassés. Les conditions de vie des réfugiés sont précaires et se détériorent.
32. **Une augmentation de l'accès concentrée en début de période dans le cadre de l'accord au titre de la FEC permettrait d'appuyer les besoins d'importation immédiats et devraient catalyser d'autres financements.** L'augmentation de l'accès du programme du FMI incitera d'autres donateurs majeurs à agir de manière plus décisive au nom du Burkina Faso. La crainte que l'augmentation évince d'autres sources plus concessionnelles de financement est moins justifiée puisque les besoins restants déjà identifiés n'ont pas été satisfaits en totalité et qu'il est probable que ces besoins s'accroîtront. Il est plus vraisemblable que, même avec de nouveaux engagements de la part des donateurs, les autorités seront contraintes de détourner des dépenses d'investissement financées sur l'intérieur pour couvrir les besoins immédiats de la crise.
33. **Même si le programme de sécurité alimentaire est bien conçu, le gouvernement doit jouer un rôle plus saillant dans le traitement de la crise actuelle des réfugiés.** Il ne fait aucun doute que les capacités déjà réduites seront détournées de la SCADD, ce qui ralentira sa mise en œuvre ; cela sera néanmoins indispensable pour contrecarrer une crise humanitaire plus grave. Outre l'impératif humanitaire lui-même, les événements au Mali posent déjà des risques de sécurité pour la région et une crise pourrait aggraver le risque de déstabilisation.
34. **À moyen terme, la résolution des autorités à mettre en œuvre la SCADD constitue une solide plate-forme pour pérenniser les bons antécédents de politique macroéconomique du Burkina Faso.** Les autorités souhaitent poursuivre l'amélioration de la performance des recettes et contenir les dépenses non prioritaires afin de dégager un espace budgétaire additionnel pour la mise en œuvre de la SCADD. Les partenaires de développement ont exprimé un solide soutien aux programmes de réforme de la stratégie qui constitue un moyen efficace pour améliorer la résistance du Burkina Faso aux chocs et pour accélérer les progrès vers les OMD. Pour que la SCADD soit en mesure d'accélérer les progrès vers la réalisation des OMD, des actions plus déterminées seront requises dans certains domaines épineux, tels que la réduction des coûts du transport moyennant l'élimination des quotas et la réforme du système judiciaire. Il sera aussi important que les projets d'infrastructure soient soigneusement choisis pour assurer leur coût-efficacité, notamment avec un financement accru par la dette.
35. **Les services FMI appuient l'achèvement de la troisième revue et la demande des autorités en faveur d'une augmentation de l'accès dans le cadre de l'accord au**

titre de la FEC, avec un décaissement en début de période en deux tranches. Les services du FMI appuient la modification des critères de réalisation quantitatifs pour la fin de juin et la fin de décembre 2012 afin de tenir compte des dépenses plus élevées liées à la crise et des nouvelles modalités du suivi du programme.

Tableau 1. Burkina Faso: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2010–15

	2010	2011	2012		2013	2014	2015
		Prel.	Prog ²	Prog ^{2,3}	Proj.	Proj.	
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)						
PIB et prix							
PIB à prix constants	7.9	4.2	5.8	5.8	7.0	7.0	7.0
Déflateur du PIB	2.8	5.6	2.2	2.2	3.5	2.0	2.0
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	-0.6	2.7	2.0	2.0	3.0	2.0	2.0
Prix à la consommation (fin de période)	-0.3	5.1	2.0	2.0	3.0	2.0	2.0
Monnaie et crédit							
Avoirs intérieurs nets (système bancaire) ¹	11.6	12.5	11.0	11.0	13.1	11.2	12.4
Crédit à l'État (système bancaire) ¹	6.4	-1.9	0.0	0.0	2.5	3.6	1.9
Crédit au secteur privé ¹	8.9	13.6	11.0	11.0	10.6	7.5	10.5
Monnaie au sens large (M3)	19.1	12.8	13.6	13.6	10.8	10.8	12.4
Secteur extérieur							
Exportations (f.à.b., en FCFA)	84.7	37.5	11.1	11.1	18.4	15.0	15.0
Importations (f.à.b., en FCFA)	30.8	26.3	15.4	15.4	26.0	7.9	10.6
Termes de l'échange	-1.2	10.2	6.4	6.4	3.2	2.0	3.5
Taux de change effectif réel (– = dépréciation)	-8.4	1.6
FCFA/\$EU (moyenne annuelle)	487.5	471.4
	(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
Finances de l'administration centrale							
Recettes courantes	15.6	16.5	16.2	15.5	16.1	16.3	17.0
<i>Dont</i> : recettes fiscales	12.9	14.5	14.1	13.5	14.0	14.2	14.8
Total dépenses et prêts nets	24.6	24.3	26.1	25.0	26.7	26.0	26.3
<i>Dont</i> : dépenses courantes	12.1	13.1	12.8	12.2	14.3	12.8	13.0
Solde budgétaire global, dons exclus (engagements)	-9.1	-7.7	-9.9	-9.5	-10.5	-9.7	-9.1
Solde budgétaire global, dons inclus (engagements)	-4.5	-2.5	-3.0	-2.9	-3.5	-3.3	-3.0
Épargne et investissement							
Solde compte courant (transferts officiels incl.)	-2.3	-1.2	-6.9	-6.6	-4.4	-2.9	-2.8
Investissements bruts	18.3	15.6	16.4	15.7	18.4	16.7	15.4
Publics	7.8	7.1	9.4	9.0	8.7	9.2	9.3
Privés	10.6	8.5	7.0	6.7	9.7	7.5	6.1
Épargne nationale brute	16.0	14.4	9.6	9.2	14.0	13.8	12.6
Publique	7.8	9.3	7.0	6.7	5.6	6.7	7.2
Privée	8.2	5.1	2.6	2.5	8.4	7.1	5.5
Indicateurs de la dette							
Dette extérieure	23.9	24.1	23.4	22.4	24.0	23.8	23.9
VAN de la dette extérieure	...	14.6	17.1	16.3	14.5	14.4	14.5
VAN de la dette extérieure (% des export.)	...	56.6	69.4	69.4	53.6	50.8	48.7
<i>Pour mémoire :</i>							
PIB nominal (milliards de FCFA)	4,371	4,807	5,092	5,326	5,326	5,813	6,345
PIB nominal par habitant (\$EU)	544	605

Sources: Autorités burkinabés et estimations et projections des services du FMI.

¹ Pourcentage de la monnaie sent large en début de période.² 3eme revue FEC

Tableau 2a. Burkina Faso: Opérations consolidées de l'administration centrale, 2010–15

	2010	2011		2012		2013	2014	2015
		Prog ⁷	Prel.	Prog ⁷	Proj.			
	(milliards de FCFA)							
Total recettes et dons	880.2	1041.7	1047.3	1176.7	1234.8	1321.9	1469.7	1613.3
Total recettes	681.3	711.7	793.6	826.0	858.7	948.8	1081.7	1210.5
Recettes fiscales	565.7	614.4	695.6	719.2	745.3	827.9	941.8	1048.9
Revenu et bénéfices ¹	133.6	158.2	201.0	181.4	191.7	216.3	250.0	282.5
Biens et services intérieurs	318.4	337.9	366.8	401.8	410.9	453.1	501.1	548.0
Commerce international	96.8	101.1	112.0	116.9	125.2	139.3	162.9	173.7
Autres	17.0	17.1	15.9	19.0	17.5	19.2	27.9	44.8
Recettes non fiscales ²	115.5	97.4	98.0	106.9	113.4	121.0	139.8	161.6
Dont: redevances de l'or	12.1	...	17.7	39.7	45.2	53.1	62.8	68.8
Dons	198.9	330.0	253.7	350.6	376.1	373.0	388.1	402.8
Projet	51.1	130.4	73.1	217.2	215.5	226.5	237.7	249.1
Programme	147.8	199.6	180.6	133.5	160.5	146.5	150.4	153.7
Dont: financ. non identifié des donateurs	0.0	0.0	0.0	0.0	18.3	0.0	0.0	0.0
Dépenses et prêts nets³	1077.0	1225.5	1166.0	1330.2	1419.5	1510.9	1659.2	1819.3
Dépenses courantes	530.9	635.2	628.3	650.3	761.3	742.9	822.0	898.5
Traitements et salaires	245.8	269.3	281.4	319.8	319.9	349.1	381.0	415.9
Biens et services	90.8	104.4	97.1	104.0	104.0	119.3	136.6	150.5
Intérieurs	21.4	23.4	28.3	20.5	20.6	24.5	25.2	26.1
Extérieurs	11.2	12.2	15.9	12.2	12.3	13.4	13.3	13.1
Transferts courants	10.2	11.3	12.4	8.4	8.4	11.1	11.9	13.0
Dont: Filet de sécurité et autre dépenses	172.9	238.1	221.4	206.0	316.8	250.0	279.2	306.1
élections	0.0	17.6	17.6	18.8	75.2	0.0	0.0	0.0
réfugiés	19.0
subventions à la SONABHY	0.0	10.7
subventions aux intrants filière coton	4.3	0.0	15.5
Dépenses d'investissement	3.0	10.0
Financées sur l'intérieur	484.7	596.6	488.6	686.8	665.1	763.9	839.2	922.8
Dont: élections	280.8	301.7	286.4	329.6	333.5	402.0	444.1	491.6
Financées sur l'extérieur ⁵	11.0	11.0
Dont: dépenses conditionnelles ⁴	203.9	295.0	202.2	357.2	331.6	362.0	395.0	431.2
réfugiés	0.0	17.6	17.6	0.0	36.9	0.0	0.0	0.0
...	0.0	2.3
Prêts nets	-6.2	-6.3	2.7	-6.9	-6.9	4.0	-2.0	-2.0
Solde global (base engagements)	-196.8	-183.8	-118.8	-153.5	-184.7	-189.0	-189.4	-206.0
Fin. donateurs non identifié excl. dons	-196.8	-183.8	-118.8	-153.5	-203.1	-189.0	-189.4	-206.0
Ajustement base caisse ⁶	-395.7	-513.8	-372.4	-504.1	-560.8	-562.0	-577.5	-608.8
Ajustement base caisse ⁶	-2.1	-23.3	12.9	-0.5	0.0	-0.5	-0.5	-0.5
Solde global (base engagements)	-198.9	-207.1	-105.8	-154.0	-184.7	-189.5	-189.9	-206.5
Erreurs et omissions	4.0	0.0	5.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement	194.9	197.5	100.0	144.4	147.3	184.6	189.9	206.5
Financement extérieur	150.7	139.0	109.0	118.8	94.9	109.4	130.2	153.8
Tirages	165.4	164.6	129.1	140.0	116.1	135.4	157.3	182.1
Prêts projets	152.8	164.6	129.1	140.0	116.1	135.4	157.3	182.1
Prêts programme	12.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissement (FMI excl.)	-14.7	-25.6	-20.1	-21.2	-21.2	-26.0	-27.2	-28.3
Financement intérieur	44.2	58.6	-9.0	25.6	52.4	75.2	59.7	52.7
Financement bancaire	70.5	36.4	-24.6	46.3	0.0	55.2	34.7	22.7
Banque centrale	18.2	40.7	-31.4	46.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Banques commerciales	52.3	-4.3	6.9	0.0	0.0	55.2	34.7	22.7
Financement non bancaire	-26.3	22.2	15.6	-20.7	52.4	20.0	25.0	30.0
Dont: titres d'État ⁶	-5.0	22.2	4.6	-20.7	52.4	20.0	25.0	30.0
Déficit de financement	0.0	9.6	0.0	9.6	37.4	4.8	0.0	0.0
Dont: futurs décaissements du FMI	0.0	9.6	0.0	9.6	37.4	4.8	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>								
Dépenses de réduction de la pauvreté	297.2	314.4	298.2	384.6	391.2	412.7	469.5	484.7

Sources: Autorités burkinabés et estimations et projections des services du FMI.

¹ Inclut pour 2011 environ 0,7 % du PIB des paiements provisoires au titre du nouvel impôt sur les sociétés (IS), qui correspond à une augmentation ponctuelle du recouvrement de l'impôt.² Inclut pour 2010 et 2011 les recettes exceptionnelles du renouvellement de la licence des mobiles.³ Base *engagements*.⁴ Dépenses conditionnelles pour faire face à l'impact des chocs exogènes, notamment la sécheresse du Sahel en 2012.⁵ Inclut pour 2012 les dépenses au titre de la sécurité alimentaire et des réfugiés du Mali, qui seront reclassées en transferts courants une fois exécutées.⁶ N'inclut pas pour 2012 les obligations à 10 ans émises par la SONABHY pour rembourser les subventions implicites pour les produits pétroliers en 2011 (pour un total de 38,3 milliards de FCFA) ; son amortissement est reflété dans le financement non bancaire de 2013.⁷ 3eme revue FEC

Tableau 2b. Burkina Faso: Opérations consolidées de l'administration centrale, 2010–15

	2010	2011		2012			2013	2014	2015
		Prog ⁷	Prel.	Prog ⁷	Prog ^{7,8}	Proj.			
	(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Total recettes et dons	20.1	22.1	21.8	23.1	22.1	23.2	22.7	23.2	23.3
Total recettes	15.6	15.1	16.5	16.2	15.5	16.1	16.3	17.0	17.5
Recettes fiscales	12.9	13.0	14.5	14.1	13.5	14.0	14.2	14.8	15.1
Revenu et bénéfiques ¹	3.1	3.4	4.2	3.6	3.4	3.6	3.7	3.9	4.1
Biens et services intérieurs	7.3	7.2	7.6	7.9	7.5	7.7	7.8	7.9	7.9
Commerce international	2.2	2.1	2.3	2.3	2.2	2.4	2.4	2.6	2.5
Autres	0.4	0.4	0.3	0.4	0.4	0.3	0.3	0.44	0.6
Recettes non fiscales ²	2.6	2.1	2.0	2.1	2.0	2.1	2.1	2.2	2.3
Dont: redevances de l'or	0.3	...	0.4	0.8	0.7	0.8	0.9	1.0	1.0
Dons	4.6	7.0	5.3	6.9	6.6	7.1	6.4	6.1	5.8
Projet	1.2	2.8	1.5	4.3	4.1	4.0	3.9	3.7	3.6
Programme	3.4	4.2	3.8	2.6	2.5	3.0	2.5	2.4	2.2
Dont: fin. non identifié des donateurs	0.0	5.2	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0
Dépenses et prêts nets³	24.6	26.0	24.3	26.1	25.0	26.7	26.0	26.2	26.3
Dépenses courantes	12.1	13.5	13.1	12.8	12.2	14.3	12.8	13.0	13.0
Traitements et salaires	5.6	5.7	5.9	6.3	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
Biens et services	2.1	2.2	2.0	2.0	2.0	2.0	2.1	2.2	2.2
Paiements d'intérêts	0.5	0.5	0.6	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Intérieurs	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Extérieurs	0.2	0.2	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Transferts courants	4.0	5.0	4.6	4.0	3.9	5.9	4.3	4.4	4.4
Dont: dépenses conditionnelles ⁴	0.0	0.4	0.4	0.4	0.4	1.4	0.0	0.0	0.0
élections	0.4
réfugiés	0.0	0.0	0.2
subventions à la SONABHY	0.1	0.0	0.0	0.3
subventions aux intrants filière coton	0.1	0.1	0.2
Dépenses d'investissement	11.1	12.6	10.2	13.5	12.9	12.5	13.1	13.2	13.3
Financées sur l'intérieur	6.4	6.4	6.0	6.5	6.2	6.3	6.9	7.0	7.1
Dont: élections	0.2	0.2	0.2
Financées sur l'extérieur ⁵	4.7	6.2	4.2	7.0	6.7	6.2	6.2	6.2	6.2
Dont: dépenses conditionnelles ⁴	0.0	7.2	0.4	0.0	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0
réfugiés	0.0	0.0	0.0
Dépenses reportées de l'année précédente	1.5	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts nets	-0.1	-0.1	0.1	-0.1	-0.1	-0.1	0.1	0.0	0.0
Solde global (base engagements)	-4.5	-3.9	-2.5	-3.0	-2.9	-3.5	-3.3	-3.0	-3.0
Financement des donateurs non identifié excl. dons	-4.5	-9.9	-2.5	-3.0	-2.9	-3.8	-3.3	-3.0	-3.0
dons	-9.1	-10.9	-7.7	-9.9	-9.5	-10.5	-9.7	-9.1	-8.8
Ajustement base caisse ⁶	0.0	-0.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (bases engagements)	-4.6	-4.4	-2.2	-3.0	-2.9	-3.5	-3.3	-3.0	-3.0
Erreurs et omissions	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement	4.5	4.2	2.1	2.8	2.7	2.8	3.2	3.0	3.0
Financement extérieur	3.4	2.9	2.3	2.3	2.2	1.8	1.9	2.1	2.2
Tirages	3.8	3.5	2.7	2.8	2.6	2.2	2.3	2.5	2.6
Prêts projets	3.5	3.5	2.7	2.8	2.6	2.2	2.3	2.5	2.6
Prêts programmes	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissement (FMI excl.)	-0.3	-0.5	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4
Financement intérieur	1.0	1.2	-0.2	0.5	0.5	1.0	1.3	0.9	0.8
Financement bancaire	1.6	0.8	-0.5	0.9	0.9	0.0	0.9	0.5	0.3
Banque centrale	0.4	0.9	-0.7	0.9	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Banques commerciales	1.2	-0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.9	0.5	0.3
Financement non bancaire	-0.6	0.5	0.3	-0.4	-0.4	1.0	0.3	0.4	0.4
Dont: titres d'État ⁶	-0.1	0.5	0.1	-0.4	-0.4	1.0	0.3	0.4	0.4
Déficit de financement	0.0	0.2	0.0	0.2	0.2	0.7	0.1	0.0	0.0
Dont: futurs décaissements du FMI	0.0	0.2	0.0	0.2	0.2	0.7	0.1	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>									
Dépenses de réduction de la pauvreté	6.8	6.7	6.2	7.2	7.2	7.3	7.1	7.4	7.0
PIB nominal (milliards de FCFA)	4,371	4,720	4,807	5,092	5,326	5,326	5,813	6,345	6,925

Sources: Autorités burkinabés et estimations et projections des services du FMI.

¹ Inclut pour 2011 environ 0,7 % du PIB des paiements provisoires au titre du nouvel impôt sur les sociétés (IS), qui correspond à une augmentation ponctuelle du recouvrement de l'impôt.² Inclut pour 2010 et 2011 les recettes exceptionnelles du renouvellement de la licence des mobiles.³ Base engagements.⁴ Dépenses conditionnelles pour faire face à l'impact des chocs exogènes, notamment la sécheresse du Sahel en 2012.⁵ Inclut pour 2012 les dépenses au titre de la sécurité alimentaire et des réfugiés du Mali, qui seront reclassées en transferts courants une fois exécutées.⁶ N'inclut pas pour 2012 les obligations à 10 ans émises par la SONABHY pour rembourser les subventions implicites pour les produits pétroliers en 2011 (pour un total de 38,3 milliards de FCFA); son amortissement est reflété dans le financement non bancaire de 2013.⁷ 3eme revue FEC⁸ À l'aide des projections courantes du PIB en tant que dénominateur pour les chiffres en pourcentage du PIB.

Tableau 3. Burkina Faso: Situation monétaire, 2010–15

	2010	2011	2012		2013	2014	2015
			Prog. ¹	Proj.		Proj.	
	(milliards de FCFA)						
Avoirs extérieurs nets	647.6	652.1	854.2	617.9	611.4	612.4	620.3
BCEAO	300.8	245.9	481.1	211.7	205.2	206.2	214.1
Actifs	525.6	450.1	684.3	412.3	401.8	397.3	394.3
Passifs	224.8	204.2	203.2	200.6	196.6	191.1	180.3
Banques commerciales	346.8	406.2	373.2	406.2	406.2	406.2	406.2
Avoirs intérieurs nets	671.9	836.4	931.3	1031.1	1215.6	1441.4	1677.2
Crédit intérieur net	787.3	943.5	992.9	1138.3	1322.7	1548.5	1784.4
Crédit net à l'État	16.7	-7.9	6.0	29.5	89.5	124.3	147.1
Trésor	16.5	38.6	6.3	76.0	136.0	170.7	193.6
BCEAO	-27.0	11.2	-12.8	48.6	53.4	53.4	53.4
Banques commerciales	43.5	27.4	19.1	27.4	82.6	117.3	140.2
Autres, administration centrale	0.2	-46.5	-0.3	-46.5	-46.5	-46.5	-46.5
Crédit à l'économie	770.6	951.4	986.9	1108.7	1233.2	1424.2	1637.3
Crédit aux cultures	10.3	14.7	12.7	17.3	19.3	22.4	25.9
Autres	789.2	936.7	974.2	1091.5	1213.9	1401.8	1611.4
Autres postes (net)	-115.4	-107.1	-61.6	-107.1	-107.1	-107.1	-107.1
Monnaie au sens large	1319.5	1488.5	1785.5	1649.0	1827.0	2053.8	2297.5
<i>Dont</i> : Dépôts privés dans banques comm.	1029.2	1224.6	1444.6	1404.9	1562.0	1762.3	1977.6
	(Variations annuelles en pourcentage de la monnaie au sens large des 12 mois précédents, sauf indication contraire)						
<i>Pour mémoire :</i>							
Avoirs extérieurs nets	7.6	0.3	2.6	-2.3	-0.4	0.1	0.4
Avoirs intérieurs nets	11.6	12.5	11.0	13.1	11.2	12.4	11.5
Crédit net à l'État	6.4	-1.9	0.0	2.5	3.6	1.9	1.1
Crédit au secteur privé	8.9	13.7	11.0	10.6	7.5	10.5	10.4
(variation annuelle en pourcentage)	14.7	23.5	21.3	16.5	11.2	15.5	15.0
Masse monétaire	19.1	12.8	13.6	10.8	10.8	12.4	11.9
<i>Dont</i> : dépôts bancaires	21.7	14.8	18.2	12.1	9.5	11.0	10.5
Vitesse de circul. monnaie (PIB/ monnaie au sens large)	3.3	3.2	2.9	3.2	3.2	3.1	3.0

Sources: Autorités burkinabés et estimations et projections des services et FMI.

¹ 3ème revue FEC.

Tableau 4. Burkina Faso: Balance des paiements, 2010–15

	2010	2011	2012		2013	2014	2015
		Prel.	Prog. ²	Proj.		Proj.	
	(milliards de FCFA)						
Compte courant	-101.7	-59.6	-349.2	-234.6	-170.8	-175.4	-185.7
<i>Transferts officiels exclus</i>	-271.8	-262.9	-505.9	-418.4	-341.0	-349.9	-364.1
Balance commerciale	-68.9	0.6	-196.0	-81.1	3.3	67.7	90.7
Exportations de biens	785.2	1079.5	1150.6	1278.3	1470.6	1690.7	1838.7
<i>Dont: coton</i>	113.5	130.9	175.8	173.4	192.1	198.5	206.1
or	512.0	767.6	799.3	904.5	1061.6	1256.5	1375.3
Importations de biens	-854.2	-1079.0	-1346.6	-1359.4	-1467.3	-1623.0	-1748.0
<i>Dont: pétrole</i>	-220.4	-308.6	-360.2	-380.2	-397.5	-406.5	-408.5
<i>Dont: produits alimentaires</i>	-68.1	-84.3	-86.6	-153.7	-99.1	-110.4	-120.9
<i>Dont: investissements publics</i>	-387.7	-390.9	-549.4	-532.1	-611.1	-671.3	-738.2
Services, net	-261.6	-328.4	-382.4	-407.4	-417.5	-493.9	-533.8
Exportations de services	150.4	156.7	104.2	167.7	179.4	192.0	209.4
Importations de services	-412.1	-485.2	-486.7	-575.1	-596.9	-685.9	-743.2
<i>Dont: assurances et fret</i>	-195.7	-247.1	-312.9	-311.4	-336.1	-371.8	-400.4
Revenu, net	-3.2	0.2	8.5	6.1	7.8	9.7	11.1
<i>Dont: intérêts sur la dette publique (FMI inclus)</i>	-10.2	-11.2	-12.4	-8.4	-11.1	-11.9	-13.0
Transferts courants	232.0	268.1	220.7	247.8	235.5	241.2	246.3
Transferts privés, net	61.9	64.8	64.0	64.0	65.3	66.6	67.9
Transferts officiels, net	170.2	203.4	156.7	183.8	170.2	174.5	178.3
<i>Dont: dons programmes</i>	147.8	180.6	133.5	160.5	146.5	150.4	153.7
<i>Dont: financement donateurs non identifié</i>	0.0	0.0	0.0	18.3	0.0	0.0	0.0
Compte de capital	98.8	121.2	244.0	264.0	275.0	286.2	297.6
Dons projets	51.1	73.1	217.2	215.5	226.5	237.7	249.1
Compte financier	75.6	-31.1	145.4	-63.6	-110.8	-109.8	-103.9
Investissements directs	16.8	17.9	6.6	18.0	23.0	25.0	27.3
Investissements de portefeuille	15.8	9.1	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Autres investissements	43.1	-58.1	128.8	-91.6	-143.8	-144.8	-141.2
Investissements à long terme	40.7	-59.7	123.8	-96.6	-148.8	-149.8	-146.2
Prêts projets	152.8	129.1	140.0	116.1	135.4	157.3	182.1
Prêts programmes	12.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissement des prêts publics (FMI exclus)	-14.7	-20.1	-21.2	-21.2	-26.0	-27.2	-28.3
Autres, privés	-110.0	-168.7	5.0	-191.5	-258.2	-280.0	-300.0
Investissements à court terme	2.4	1.6	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Erreurs et omissions/déficit	6.5	-26.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	79.3	4.5	40.2	-34.2	-6.5	1.0	7.9
Financement	-79.3	-4.5	-49.8	-3.2	1.7	-1.0	-7.9
Variation nette des avoirs ext. banque centrale	89.8	54.9	-49.8	-3.2	1.7	-1.0	-7.9
<i>Dont: réserves officielles brutes</i>	63.1	75.5	-46.3	0.4	5.7	4.5	3.0
Financement net du FMI	5.9	8.6	-3.5	-3.6	-3.9	-5.5	-10.9
Utilisations des ressources	5.9	9.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements (frais exclus)	0.0	-1.0	-3.5	-3.6	-3.9	-5.5	-10.9
Avoirs extérieurs nets des banques commerciales	-169.0	-59.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Déficit de financement ¹	0.0	0.0	9.6	37.4	4.8	0.0	0.0
	(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
<i>Pour mémoire :</i>							
Balance commerciale (= déficit)	-1.6	0.0	-3.8	-1.5	0.1	1.1	1.3
Volume des exportations d'or (tonnes métriques)	23.1	32.4	30.6	35.0	40.0	46.1	49.1
Compte courant (= déficit)	-2.3	-1.2	-6.9	-4.4	-2.9	-2.8	-2.7
Réserves off. brutes (réserves imputées, milliards \$EU)	1.1	0.9	1.5	0.8	0.8	0.8	0.8
PIB à prix courants (milliards de FCFA)	4,371	4,807	5,092	5,326	5,813	6,345	6,925

Sources: Autorités burkinabés et estimations et projections des services du FMI.

¹ Futurs décaissements du FMI, y compris l'augmentation proposée.² 3eme revue FEC.

Tableau 5. Burkina Faso: Besoins de financement, 2011–14

(milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2011		2012		2013	2014
	Prog ³	Prel.	Prog ³	Proj.	Proj.	
Total dons	330.0	253.67	350.6	376.07	373.01	388.1
Dons programmes	204.4	180.6	133.5	160.5	146.5	150.4
Identifiés	199.6	180.6	133.5	142.2	120.1	93.6
Banque mondiale	61.0	60.1	32.5	34.9
UE	35.0	39.8	35.0	39.8
Banque africaine de développement	22.5	18.5	18.5	19.2
Pays-Bas	13.4	13.4	11.8	11.8
Suisse	4.4	4.3	4.6	4.3
Suède	9.8	9.6	7.8	8.0
Danemark	5.5	9.3	3.2	3.2
France	4.6	4.6	4.3	4.3
Allemagne	0.0	0.0	0.0	0.0
Programmes donateurs multiples ¹	43.4	20.9	15.7	15.8
Programme d'adduction d'eau et d'assainissement	5.7	0.0	14.4	14.5
Initiative accélérée	37.7	20.9	0.0	0.0
Amélioration des finances publiques	0.0	0.0	1.3	1.3
Autres sources de financement identifiées	0.0	0.0	0.0	0.9
Pour les élections	0.9
Dons projets	130.4	73.1	217.2	215.5	226.5	237.7
<i>Dont:</i>						
Mesures de sécurité alimentaire	36.9
Pour les réfugiés	2.3
A identifier	4.8	0.0	9.6	55.7	26.4	56.8
<i>Dont:</i>						
futurs décaissements du FMI ²	4.8	0.0	9.6	37.4	4.8	0.0
financement des donateurs non identifié	0.0	0.0	0.0	18.3	0.0	0.0
<i>Pour mémoire :</i>						
Financement à identifier (en % du PIB)	0.1	0.0	0.2	1.0	0.5	0.9

Sources: Autorités burkinabés et projections des services du FMI.

¹ Gérés par la Banque mondiale.² Y compris une augmentation de l'accès de 27,8 milliards de FCFA.³ 3eme revue FEC.

Tableau 6. Burkina Faso: Critères d'évaluation quantitatifs et objectifs indicatifs, 2011

(milliards de FCFA, cumulé depuis le début de l'année ; sauf indication contraire)

	2011							
	Sep. ⁵				Déc. ⁶			
	Prog ⁷	Adj.	Real.	Statut	Prog ⁷	Adj.	Real.	Statut
Critères d'évaluation quantitatifs								
Plafond sur le déficit budgétaire global, dons inclus ¹	178.3	218.3	107.0	Atteint	186.1	211.1	117.4	Atteint
Plafond sur le montant de la nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État ^{2, 3}	0.0	...	0.0	Atteint	0.0	...	0.0	Atteint
Plafond sur le montant de la nouvelle dette extérieure avec une échéance de moins d'un an contractée ou garantie par l'État ^{2, 3}	0.0	...	0.0	Atteint	0.0	...	0.0	Atteint
Accumulation d'arriérés extérieurs ²	0.0	...	0.0	Atteint	0.0	...	0.0	Atteint
Objectifs indicatifs								
Recettes de l'État	508.2	...	580.7	Atteint	711.7	...	793.6	Atteint
Dépenses sociales de réduction de la pauvreté	229.5	...	206.1	non atteint	314.4	...	298.2	non atteint
Taux des gros contribuables non déclarants ⁴	5.0	...	2.0	Atteint	5.0	...	3.0	Atteint
Accumulation de nouveaux arriérés intérieurs	0.0	...	0.0	Atteint	0.0	...	0.0	Atteint
Ajustement à la hausse maximum du plafond sur le déficit, y compris les dons, à cause:								
d'une pénurie de dons par rapport aux projections du programme	25.0	...	25.0	...	25.0	...	25.0	...
d'un excès de fin. de prêts concessionnels par rapport aux projections du progr.	15.0	...	15.0	...	15.0	...	0.0	...
Facteurs d'ajustement								
Pénurie de dons rapport aux projections du programme	0.0	...	46.1	...	0.0	...	76.3	...
Excès de fin. de prêts concessionnels par rapport aux projections du progr.	0.0	...	18.1	...	0.0	...	-35.5	...
<i>Pour mémoire :</i>								
Solde primaire de base (base caisse)	-196.9	...	-79.3	...	-218.7	...	-129.0	...
Dons	195.2	...	149.2	...	330.0	...	253.7	...
Prêts concessionnels	82.3	...	100.4	...	164.6	...	129.1	...

Sources: Autorités burkinabés et estimations et projections des services du FMI.

¹ Le plafond sur le déficit budgétaire global doit être ajusté conformément à la définition du Protocole d'accord technique. Il est calculé sur une base engagements.

² A observer en permanence.

³ Bons du Trésor émis en FCFA sur le marché régional de l'Union monétaire et économique ouest africaine (UEMOA) exclus. Ce plafond exclut le crédit fournisseur avec une échéance d'un an ou moins.

⁴ Part maximum en pourcentage des contribuables retardataires/non déclarants de l'Unité des gros contribuables. S'applique à la moyenne sur le trimestre respectif. La valeur de décembre correspond au quatrième trimestre.

⁵ Objectif indicatif.

⁶ Critère de réalisation quantitatif.

⁷ 3eme revue FEC

Tableau 7. Repères structurels, décembre 2011		
Mettre en œuvre un nouveau système de fixation des prix et de taxation des produits pétroliers	Fin décembre 2011	Atteint avec retard
Mettre en place un guichet unique pour le dédouanement	Fin décembre 2011	Atteint
Mettre en place un système électronique pour améliorer la valorisation des marchandises à deux postes douaniers	Fin décembre 2011	Atteint
Compléter l'enquête sur la fonction publique et harmoniser l'état de paie et les fichiers des fonctionnaires	Fin décembre 2011	Atteint
Adopter et mettre en place la stratégie de micro-crédit	Fin décembre 2011	Atteint partiellement avec retard
Établir des unités de vérification des dépenses dans cinq ministères	Mars 2012	Atteint

Tableau 8. Burkina Faso: Dépenses sociales de réduction de la pauvreté, 2005–12

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
							Prel.	Proj.
	(milliards de FCFA)							
Total dépenses soc. réduction de la pauvreté	161.8	167.2	182.6	198.5	259.6	297.2	298.2	391.2
Total dépenses courantes	112.6	121.7	143.1	146.2	172.0	183.2	205.3	238.6
Total dépenses d'investissement	49.2	45.5	39.5	52.2	87.6	114.0	92.9	152.6
Santé	54.2	55.7	60.2	60.1	69.8	88.3	85.7	104.9
Dépenses courantes	39.4	43.6	50.6	49.9	55.4	62.7	71.7	80.5
Dépenses d'investissement	14.8	12.1	9.6	10.2	14.5	25.6	14.0	24.4
Education	64.5	70.6	76.6	82.2	91.4	123.5	118.3	140.0
Dépenses courantes	53.1	59.5	67.6	72.8	82.7	90.2	102.1	118.6
Dépenses d'investissement	11.4	11.1	9.0	9.5	8.8	33.3	16.2	21.4
Routes rurales	3.7	3.9	2.7	2.3	15.4	3.3	2.9	7.9
Dépenses courantes	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1
Dépenses d'investissement	3.6	3.7	2.7	2.2	15.3	3.2	2.9	7.9
Dépenses sociales pour la santé des femmes et autres dépenses réduction de la pauvreté	39.4	37.0	43.2	53.8	82.9	82.1	91.4	138.4
Dépenses courantes	20.1	18.5	24.9	23.5	33.9	30.2	31.6	39.4
Dépenses d'investissement	19.3	18.6	18.3	30.3	49.0	51.9	59.8	99.0
	(Pourcentage du PIB)							
Total dépenses soc. réduction de la pauvreté	5.6	5.5	5.6	5.3	6.6	6.8	6.2	7.3
Total dépenses courantes	3.9	4.0	4.4	3.9	4.4	4.2	4.3	4.5
Total dépenses d'investissement	1.7	1.5	1.2	1.4	2.2	2.6	1.9	2.9
Santé	1.9	1.8	1.9	1.6	1.8	2.0	1.8	2.0
Dépenses courantes	1.4	1.4	1.6	1.3	1.4	1.4	1.5	1.5
Dépenses d'investissement	0.5	0.4	0.3	0.3	0.4	0.6	0.3	0.5
Education	2.2	2.3	2.4	2.2	2.3	2.8	2.5	2.6
Dépenses courantes	1.8	2.0	2.1	1.9	2.1	2.1	2.1	2.2
Dépenses d'investissement	0.4	0.4	0.3	0.3	0.2	0.8	0.3	0.4
Routes rurales	0.1	0.1	0.1	0.1	0.4	0.1	0.1	0.1
Dépenses courantes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses d'investissement	0.1	0.1	0.1	0.1	0.4	0.1	0.1	0.1
Dépenses sociales pour la santé des femmes et autres dépenses réduction de la pauvreté	1.4	1.2	1.3	1.4	2.1	1.9	1.9	2.6
Dépenses courantes	0.7	0.6	0.8	0.6	0.9	0.7	0.7	0.7
Dépenses d'investissement	0.7	0.6	0.6	0.8	1.2	1.2	1.2	1.9
	(Pourcentage des dépenses totales)							
Total dépenses soc. réduction de la pauvreté	24.7	22.3	21.9	25.3	27.1	29.3	26.7	27.4
Total dépenses courantes	17.2	16.3	17.2	18.7	18.0	18.0	18.4	16.7
Total dépenses d'investissement	7.5	6.1	4.7	6.7	9.2	11.2	8.3	10.7
Santé	8.3	7.4	7.2	7.7	7.3	8.7	7.7	7.4
Dépenses courantes	6.0	5.8	6.1	6.4	5.8	6.2	6.4	5.6
Dépenses d'investissement	2.3	1.6	1.1	1.3	1.5	2.5	1.3	1.7
Education	9.8	9.4	9.2	10.5	9.6	12.2	10.6	9.8
Dépenses courantes	8.1	8.0	8.1	9.3	8.6	8.9	9.1	8.3
Dépenses d'investissement	1.7	1.5	1.1	1.2	0.9	3.3	1.5	1.5
Routes rurales	0.6	0.5	0.3	0.3	1.6	0.3	0.3	0.6
Dépenses courantes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses d'investissement	0.6	0.5	0.3	0.3	1.6	0.3	0.3	0.6
Dépenses sociales pour la santé des femmes et autres dépenses réduction de la pauvreté	6.0	4.9	5.2	6.9	8.7	8.1	8.2	9.7
Dépenses courantes	3.1	2.5	3.0	3.0	3.5	3.0	2.8	2.8
Dépenses d'investissement	3.0	2.5	2.2	3.9	5.1	5.1	5.4	6.9

Sources: Autorités burkinabés et estimations et projections des services du FMI.

Table 9. Burkina Faso: Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Projections									
Obligations envers le FMI sur la base du crédit existant	(millions de DTS)									
Principal	0.0	2.4	4.7	5.1	7.2	14.1	14.5	14.7	14.3	12.3
Commissions et intérêts	0.0	0.1	0.0	0.0	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
Obligations envers le FMI sur la base du crédit existant et prospectif	(millions de DTS)									
Principal	0.0	2.4	4.7	5.1	7.2	14.1	14.5	17.8	24.8	23.4
Commissions et intérêts	0.0	0.1	0.0	0.0	0.4	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2
Total obligations sur la base du crédit existant et prospectif										
millions de DTS	0.0	2.5	4.7	5.1	7.5	14.5	14.8	18.1	25.0	23.5
milliards de FCFA	0.0	1.8	3.6	3.9	5.8	11.1	11.4	13.9	19.2	18.1
Pourcentage des exportations de biens et de services	0.0	0.1	0.3	0.2	0.3	0.5	0.5	0.6	0.8	0.7
Pourcentage du service de la dette ¹	0.0	5.8	9.0	9.5	12.8	21.2	19.9	23.5	27.7	24.6
Pourcentage du PIB	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Pourcentage des recettes fiscales	0.0	0.3	0.5	0.5	0.6	1.1	1.0	1.1	1.3	1.2
Pourcentage de la quote-part	0.0	4.1	7.8	8.5	12.5	24.0	24.5	30.0	41.5	39.1
Encours du crédit envers le FMI										
millions de DTS	83.6	94.1	138.4	139.8	132.6	118.5	104.0	86.2	61.5	38.1
milliards de FCFA	63.1	70.0	106.5	107.6	102.1	91.2	80.1	66.4	47.3	29.3
Pourcentage des exportations de biens et de services	6.7	5.7	7.4	6.5	5.4	4.5	3.6	2.8	1.8	1.1
Pourcentage du service de la dette ¹	252.8	220.4	263.7	260.2	227.2	173.6	140.2	112.0	68.2	39.8
Pourcentage du PIB	1.4	1.5	2.0	1.9	1.6	1.3	1.1	0.8	0.5	0.3
Pourcentage des recettes fiscales	11.1	10.1	14.3	13.0	10.8	8.7	6.7	5.1	3.3	1.9
Pourcentage de la quote-part	138.9	156.3	229.9	232.2	220.3	196.8	172.8	143.3	102.1	63.2
Utilisation nette du crédit du FMI (millions de DTS)	13.9	10.5	44.3	1.4	-7.2	-14.1	-14.5	-17.8	-24.8	-23.4
Décaissements	13.9	12.9	49.0	6.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements et rachats	0.0	2.4	4.7	5.1	7.2	14.1	14.5	17.8	24.8	23.4
<i>Pour mémoire :</i>										
Exportations de biens et de services (milliards de FCFA)	935.7	1236.2	1445.9	1650.0	1882.7	2048.1	2212.5	2371.9	2560.7	2765.9
Service de la dette extérieure (milliards de FCFA) ¹	24.9	31.8	40.4	41.3	44.9	52.5	57.1	59.2	69.4	73.7
PIB nominal (milliards de FCFA)	4,371	4,807	5,326	5,813	6,345	6,925	7,550	8,225	8,952	9,733
Recettes fiscales (milliards de FCFA)	565.7	695.6	745.3	827.9	941.8	1048.9	1194.5	1310.3	1431.4	1562.2
Quote-part (millions de DTS)	60.2	60.2	60.2	60.2	60.2	60.2	60.2	60.2	60.2	60.2

Sources: Estimations et projections des services FMI.

¹ Le total du service de la dette extérieure inclut les rachats et les remboursements du FMI.

Tableau 10. Burkina Faso: Échéancier des décaissements de l'accord au titre de la FEC, 2010–13

Montant	Date de disponibilité	Conditions nécessaires au décaissement ¹
7,454 millions de DTS	14 juin 2010	Suite à l'approbation par le Conseil d'administration du nouvel accord au titre de la FEC
6,45 millions de DTS	15 décembre 2010	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2010 et achèvement de la première revue de l'accord
6,45 millions de DTS	14 juin 2011	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2010 et achèvement de la seconde revue de l'accord
6,45 millions de DTS	15 décembre 2011	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2011 et achèvement de la troisième revue de l'accord
30,53 millions de DTS	8 juin 2012	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2011 et achèvement de la quatrième revue de l'accord
18,9 millions de DTS	1 ^{er} décembre 2012	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2012 et achèvement de la cinquième revue de l'accord
6,45 millions de DTS	1 ^{er} mai 2013	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2012 et achèvement de la sixième revue de l'accord

¹ Outre les conditions généralement applicables en vertu de la Facilité élargie de crédit.

Tableau 11. Burkina Faso: Indicateurs de solidité financière, 2007–11

	2007	2008	2009	2010	2011
	(en pourcentage, sauf indication contraire)				
Adéquation du capital					
Capital au total des actifs	8.4	8.3	7.4	6.6	5.9
Capital réglementaire aux actifs pondérés par le risque	13.0	12.4	12.4	6.4	n.a
Prêts non productifs aux fonds propres	47.0	34.1	32.8	75.3	49.0
Composition et qualité des actifs					
Total prêts au total des actifs	60.4	59.2	54.5	52.5	55.0
Prêts non productifs bruts au total des prêts	17.5	15.8	5.8	9.5	5.2
Provisions pour prêts non productifs	66.3	66.7	334.6	144.6	203.7
Prêts non productifs, nets des provisions au total des prêts	6.7	5.9	5.8	-4.2	-5.4
Recettes et rentabilité					
Rendement après impôts des actifs moyens	0.6	-0.5	1.1	n.a	n.a
Rendement après impôts des fonds propres moyens	6.7	-4.7	11.4	n.a	n.a
Marges d'intérêt au revenu brut	37.0	46.7	n.a	n.a	n.a
Dépenses hors intérêts au revenu brut	76.0	86.1	70.4	129.4	n.a
Liquidité					
Actifs liquides au total des actifs	43.7	42.4	n.a	n.a.	n.a.
Actifs liquides aux passifs à court terme	71.6	67.5	n.a	n.a.	n.a.
Total dépôts/Total prêts	96.2	93.6	106.7	59.8	0.0
Niveau de conformité (nombre de banques en conformité)¹					
Capital statutaire minimum	7	9	6	10	10
Ratio d'adéquation du capital	9	11	8	10	10
Ratio de liquidité	7	7	7	10	10
Ratio de la structure du portefeuille	0	0	0	0	0

Sources: BCEAO et estimations des services FMI.

¹ En décembre 2011, le Burkina Faso avait 11 banques.

**Lettre d'intention de politiques
économiques et financières 2012-2013**

Madame Christine Lagarde
Directeur Général
Fonds Monétaire International
700 19th Street NW
Washington, DC 20431 (USA)

Madame le Directeur Général,

Le gouvernement du Burkina Faso a continué à mettre en œuvre les mesures prévues dans son programme économique appuyé par l'accord dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international.

La mise en œuvre du programme s'est faite dans un environnement marqué notamment par des troubles sociaux survenus au premier semestre 2011, une faible pluviométrie, ainsi que par la crise économique et financière mondiale qui ont contribué à une décélération marquée de la croissance. Malgré ce contexte difficile, le gouvernement a mis en œuvre de manière satisfaisante son programme économique et financier conformément aux engagements pris dans le Mémoire de politiques économique et financière (MPEF) daté du 7 Décembre 2011. Le MPEF ci-joint complète cette correspondance.

Les critères de réalisation quantitatifs pour l'achèvement de la quatrième revue du programme FEC ont été tous observés. La plupart des réformes structurelles convenues pour fin décembre 2011 ont été mises en œuvre et tous les repères ont été atteints, sauf l'objectif indicatif ayant trait aux dépenses sociales qui étaient 94 pourcent de l'objectif. Compte tenu de ces résultats et sur la foi des politiques énoncées dans le MPEF ci-joint, nous demandons au FMI la conclusion de la quatrième revue de l'accord au titre de la FEC, et le cinquième décaissement d'un montant de 6,45 millions de DTS.

En 2012, le Gouvernement entend poursuivre vigoureusement la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) en vue de renforcer la résilience de l'économie aux différents chocs tout en favorisant une croissance inclusive et la réduction de la pauvreté. Toutefois, la crise alimentaire liée au déficit pluviométrique, l'aide apportée aux réfugiés fuyant les conflits dans la sous-région dont, à cette date, on estime le nombre à plus de 57 000 personnes accompagnées de plus de 120,000 têtes de bétails, ainsi que le renchérissement des cours mondiaux du pétrole, ont considérablement affaibli notre position financière.

Le gouvernement du Burkina Faso est déterminé à relever ces défis en étroite collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, comme indiqué dans le MPEF ci-joint. A cet égard, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes dans le cadre de la FEC, particulièrement celles visant à mobiliser les recettes internes et à renforcer la gestion budgétaire tout en réalisant les investissements publics prioritaires prévus par la SCADD.

Afin de faciliter l'ajustement et de faire face aux importants besoins additionnels de financement sans compromettre les objectifs de la SCADD, le Gouvernement demande une augmentation de l'accès dans le cadre de l'accord FEC pour un montant équivalent à 60 pourcent de ses quotes-parts, soit 36.12 millions de DTS, et le décaissement de 24.08 million de DTS de ce montant à la conclusion de la quatrième revue.

Le Gouvernement estime que les mesures énoncées dans le Mémoire de politiques économique et financière permettront d'atteindre les objectifs économiques et sociaux de son programme. Néanmoins, il reste déterminé à prendre toute mesure supplémentaire qui s'imposerait à cet effet. Il consultera le FMI dans ce cas, et ce, avant de prendre de telles mesures, et en tout état de cause avant de réviser les mesures énoncées dans le MPEF, conformément à la politique du FMI régissant ce type de consultation. Le gouvernement communiquera par ailleurs au FMI, les informations relatives à la mise en œuvre des mesures convenues et à l'exécution du programme, comme prévu dans le Protocole d'accord technique révisé ci-joint, ou à la demande du FMI.

Le gouvernement autorise comme par le passé le FMI à publier la présente lettre et les pièces qui y sont jointes, ainsi que le rapport établi par les services du FMI, une fois que le Conseil d'administration les aura approuvés.

Veillez agréer, **Madame le Directeur Général**, l'assurance de ma considération distinguée.

/s/

Lucien Marie Noël BEMBAMBA
Officier de l'Ordre National

Pièces jointes : - Mémoire de politiques économique et financière 2012-2013
- Protocole d'accord technique révisé

MÉMORANDUM DE POLITIQUES ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE POUR 2012-2013

I. INTRODUCTION

1. Le présent mémorandum actualise le programme économique et financier du Burkina Faso, dans le cadre de l'accord triennal conclu avec le FMI au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Il relate l'évolution récente de l'économie et les résultats atteints au cours du dernier semestre 2011, et les perspectives pour la période 2012-13. Le programme, qui a été approuvé par le Conseil d'administration du FMI le 14 juin 2010, vise à consolider la stabilité macroéconomique, à renforcer les perspectives de croissance et à intensifier la lutte contre la pauvreté. Ce mémorandum met à jour et complète celui du 07 décembre 2011.

II. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET RÉSULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME A FIN DÉCEMBRE 2011

A. Évolution économique récente

2. **Dans un contexte sous régional et national marqué par une faible pluviométrie, l'économie du Burkina a connu une décélération de la croissance en 2011.** En effet, les estimations indiquent que le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 4,2%, contre 7,9% en 2010 résultant d'une faible production céréalière et ce malgré la reprise de la production cotonnière et de la bonne tenue la production minière. En effet :

- La production d'or est passée de 23,07 tonnes en 2010 à 32,6 tonnes en 2011, soit un accroissement de plus de 41%.
- En ce qui concerne l'agriculture, la production céréalière, estimée à 3 666 405 tonnes, a baissé de 19,6% par rapport à la campagne agricole antérieure en raison des conditions climatiques qui ont été défavorables amoindrissant l'impact des actions engagées par le gouvernement au cours des dernières années pour améliorer la productivité du secteur. Il s'agit notamment: (i) de la mise à la disposition des producteurs d'équipements agricoles et de semences améliorées; (ii) du renforcement de l'utilisation de la fumure organique; (iii) de la formation, l'organisation, et l'appui conseil aux ménages agricoles.
- La production de coton graine a connu une reprise en 2011 passant à 414 500 tonnes contre 335 398 tonnes en 2010. Cette hausse s'expliquerait par l'augmentation des superficies emblavées et l'amélioration des rendements de l'ordre de 6% par rapport à la campagne précédente.
- Les activités du secteur tertiaire se sont accrues de 5,2%, bénéficiant des retombées des manifestations officielles qui ont eu lieu en 2011 notamment, le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO) et le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO).

3. **Le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse par rapport à 2010 mais est resté en dessous de la norme communautaire de 3%.** En effet, le taux

d'inflation annuel moyen s'est établi à 2,7% contre - 0,6 % l'année précédente à cause essentiellement de la forte hausse des prix des produits céréaliers en fin d'année.

4. **Le compte courant s'est améliorée en 2011.** En effet la bonne tenue des cours mondiaux de l'or et du coton a permis d'atténuer l'impact de la poursuite de la remontée des prix internationaux des produits pétroliers. Le solde des transactions courantes s'est amélioré de 1,1 % du PIB en 2011 par rapport à 2010.

5. **La masse monétaire s'est accrue de 12,8% par rapport à son niveau à fin décembre 2010, reflétant la hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit au secteur privé.** Avec le dynamisme des secteurs secondaires et tertiaires, le crédit à l'économie a enregistré une hausse de 23,5% par rapport à son niveau de fin décembre 2010.

6. **Le secteur financier demeure solide.** Le taux net de dégradation du portefeuille des banques s'est légèrement amélioré passant de 3,72% en 2010 à 2,96% en 2011. Le gouvernement, par l'intermédiaire du Fonds burkinabè de développement économique et social (FBDES) a accompagné l'effort de transition de certaines institutions financières vers le respect de la décision sur le relèvement du capital minimum des banques de l' Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

7. **La situation des finances publiques s'est améliorée davantage en 2011 grâce une forte mobilisation des recettes et un renforcement de la maîtrise des dépenses, et ce dans un contexte marqué par des troubles sociaux qui ont eu lieu au cours du premier semestre de l'année.** Au niveau des recettes, le renforcement de la responsabilisation des unités de recouvrement et de leur suivi rapproché a permis d'avoir un niveau de recettes de 11,5% plus élevé que prévu. Les recettes totales se sont ainsi accrues de 0,9 point de pourcentage du PIB passant de 15,6% en 2010 à 16,5% du PIB. Les recettes fiscales ont atteint un niveau de 14,5% du PIB. Cette performance inclut le recouvrement exceptionnel de l'impôt sur les sociétés sans déduction d'acompte provisionnel, 2011 étant la première année d'application de cet impôt. Hormis ce facteur, la pression fiscale se serait située à environ 13,8% du PIB. Les recettes ont également bénéficié de l'embellie du cours de l'or. Concernant les dépenses, leur niveau d'exécution est resté relativement faible compte tenu des retards enregistrés dans l'exécution de certains marchés résultant de la situation de crise sociale du premier semestre de l'année 2011. Les dépenses totales et les prêts nets atteignent donc 24,3% du PIB contre 24,6% en 2010.

8. **Le déficit budgétaire global (base caisse, dons inclus) s'est établi à 2,2% du PIB en 2011, contre 4,6% en 2010.** Il a été principalement financé par des ressources extérieures pour un montant de 129,1 milliards de francs CFA (2,7% du PIB). Le niveau de financement du FMI au titre de la Facilité élargie de crédit a été de 9,7 milliards de francs CFA. Par ailleurs, une émission d'obligations sur le marché régional a permis de mobiliser en 2011 un montant net de 59,1 milliards de francs CFA qui a été comptabilisé en janvier 2012.

B. Résultats de la mise en œuvre du programme

9. La mise en œuvre du programme a été satisfaisante. Tous les critères de performance quantitatifs à fin décembre 2011 ont été atteints: i) le déficit global suivant la définition du protocole d'accord technique du 17 novembre 2010, s'est situé à 117,6 milliards de francs CFA contre un plafond ajusté de 211,1 milliard de francs CFA; ii) le gouvernement n'a pas contracté ou garanti de dettes extérieures à des conditions non concessionnelles; iii) le gouvernement n'a pas contracté ou garanti de dettes extérieures à court terme; et iv) il n'y a pas eu une accumulation d'arriérés sur la dette extérieure.

10. **En ce qui concerne les indicateurs quantitatifs, la quasi-totalité des objectifs ont été atteints ou dépassés:** i) le plancher des recettes totales de 711,7 milliards de francs CFA a été dépassé de 11,5% avec une réalisation de 793,6 milliards de francs CFA; ii) le taux de défaillance de grandes entreprises se situant à 3% par rapport au niveau attendu de 5% était plus bas que prévu; iii) il n'y a pas eu une accumulation d'arriérés de paiement intérieurs; iv) l'objectif indicatif sur le niveau des dépenses sociales n'a pas été atteint, avec une réalisation de 298,2 milliards de francs CFA pour un plancher de 314,4 milliards de francs CFA, ce qui s'explique principalement par le décalage dans la mobilisation des ressources de l'initiative d'accélération de l'éducation (FTI). L'exécution des dépenses sociales a cependant atteint plus de 94% confirmant la sécurisation effective des dépenses prioritaires de réduction de la pauvreté par le gouvernement dans le contexte d'une prise en charge des actions de sortie de la crise sociale.

11. **La plupart des repères structurels retenus pour la quatrième revue du programme ont été réalisés :**

- Le Conseil des Ministres a adopté le nouveau mécanisme de fixation des prix des hydrocarbures le 4 avril 2012 (repère pour fin décembre 2011). Cette décision a nécessité des actions de sensibilisation et de formation sur la détermination des prix des produits pétroliers et la conduite d'un dialogue avec les partenaires sociaux. Un ajustement ad-hoc dans les prix à la pompe a été effectué dès le 31 mars 2012 avec une hausse de 50 FCFA pour chaque produit pétrolier. Ce niveau d'ajustement s'est révélé totalement aligné sur le nouveau mécanisme. Ces décisions permettent d'une part de maintenir la viabilité de la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) et la sécurité de l'approvisionnement du pays en hydrocarbures et d'autre part de réduire la pression sur le budget induite par les subventions aux hydrocarbures. La SONABHY s'est également engagée dans des efforts soutenus de rationalisation de ses coûts d'opération.
- Les efforts de lutte contre la fraude se sont traduits par l'installation de deux (02) scanners aux bureaux de douane de Ouaga route et de Bobo gare, mais la mise en service de celui de Bobo est cependant momentanément contrariée par des problèmes techniques.
- La mise en place du système ORBUS subséquentement dénommé Système de Liaison Virtuelle pour les opérations d'Importation et d'Exportation (SYLVIE) pour faciliter les

opérations douanières tout en luttant contre la fraude a démarré avec le lancement des travaux en décembre 2011. Il reste l'acquisition du matériel nécessaire dont la procédure est lancée et la formation des utilisateurs pour le rendre opérationnel interviendra en début d'année 2013.

- Dans le but d'élargir l'accès aux produits financiers à une large proportion de la population le Gouvernement a adopté en janvier 2012 la nouvelle stratégie de développement de la microfinance et son plan d'actions 2012-2016 afin d'améliorer l'accès aux services financiers.
- Dans le cadre du dialogue inclusif organisé pour résoudre la crise sociale de 2011 et des mesures agréées pour apaiser les mouvements sociaux, le gouvernement a procédé conformément aux mesures inscrites dans le mémorandum précédant, aux paiements des indemnités de logement et de sujétion aux fonctionnaires qui n'en bénéficiaient pas dès le mois de décembre 2011. Par ailleurs, les paiements au titre des avancements de 2010 et de 2011 et le relèvement de 5% des salaires ont débuté en janvier 2012. Les autres mesures tendant à poursuivre l'assainissement du fichier de la solde ont été mises en œuvre avec notamment: (i) la production mensuelle par chaque ministère de la liste des agents en cessation temporaire ou définitive d'activité aux fins d'arrêt des éléments de rémunération; (ii) l'arrêt automatique des salaires sur la base des actes électroniques validés dans le Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat (SIGASPE); et (iii) la suppression ou l'ajustement d'indemnités au cours des contrôles mensuels effectués lors du traitement des dossiers de solde.

12. **Le gouvernement a lancé en mars 2012 le recensement biométrique des agents de la fonction publique, recensement** qu'il compte achever en décembre 2012 afin de :
 i) mettre à jour les dossiers individuels des fonctionnaires; ii) maîtriser les effectifs;
 iii) maîtriser le fichier salarial; iv) permettre à chaque fonctionnaire de suivre sa carrière à travers un lien informatique sécurisé et interactif; v) moderniser la gestion du personnel;
 vi) lutter contre les doubles mandatements et les emplois fictifs. Cette opération permettra d'interconnecter le fichier biométrique assaini au fichier de la solde courant premier trimestre 2013.

13. **En ce qui concerne la gestion de la dette, des actions de renforcement de capacités sont en cours de réalisation afin de corriger les insuffisances notées par la mission DeMPA de la Banque Mondiale en mars 2011.** Il s'agit de: (i) la formation sur la gestion des risques en mars 2012 avec l'assistance d'AFRITAC de l'Ouest; (ii) la formation sur le logiciel SYGADE afin d'améliorer les prévisions des flux de trésorerie et la gestion du solde de trésorerie; et (iii) le respect des délais de publication des informations sur la dette publique. La préparation d'une stratégie d'endettement à moyen terme interviendrait suite à l'effectivité de l'assistance technique attendue de la Banque Mondiale et du FMI.

14. **Concernant les réformes des finances publiques, plusieurs actions ont été mises en œuvre afin de rationaliser la chaîne de la dépenses et réduire les délais de paiement :**
 (i) la mise en place dans cinq ministères d'unités de vérification des dépenses du budget de

l'État (conformément au repère structurel, fixé à la fin mars 2012) pour faciliter l'ordonnancement, le contrôle financier et les paiements des dépenses de ces ministères; (ii) l'introduction, dans le circuit informatisé de la dépense, de fonctionnalités visant à décongestionner la chaîne de la dépense telles que, le rejet automatisé des dossiers irréguliers de fournisseurs lorsque les motifs leurs sont imputables, l'instauration d'accusés de réception de documents par les acteurs de la chaîne de la dépense publique pour mieux les responsabiliser sur les normes de délais, et, fonctionnalité en cours de réalisation, l'abandon des demandes et des projets de liquidation restés non traités au niveau des administrateurs de crédits après un certain délai pour contraindre le traitement des dossiers dans les délais.

15. **Les efforts se sont poursuivis dans la préparation de la transition vers le budget programme.** Cette réforme vise à permettre une meilleure intégration de la gestion axée sur les résultats dans la gestion budgétaire ainsi qu'un meilleur alignement du budget sur les priorités de la SCADD. En effet, les stratégies ou politiques sectorielles des ministères et institutions ont été découpées en programme, des actions ont aussi été définies ainsi que les indicateurs de performance correspondants. Dans le cadre de la mise à niveau des acteurs sur les outils de la budgétisation par programme, les ministères ont également bénéficié d'une formation sur l'élaboration du Projet Annuel de Performances (PAP).

III. POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES POUR 2012-2013

A. Cadre macroéconomique

16. **Le gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes nécessaires à l'accélération du rythme de croissance et à la réduction de la pauvreté dans le cadre de la SCADD.** Il est conscient qu'en 2012, la mise en œuvre du programme se déroulera dans un contexte difficile, marqué par la crise alimentaire, la hausse des prix du pétrole et des produits céréaliers, et l'afflux massif des réfugiés du conflit en cours dans le nord Mali accompagnés de leur cheptel.

17. **Il est prévu en 2012 un taux de croissance à 7% et une inflation modérée, en dépit des chocs exogènes.** La hausse de la croissance sera essentiellement portée par le retour aux bonnes performances attendues dans le secteur agricole, soutenue par des mesures de la SCADD pour améliorer la production. La production exportée de coton fibre devrait être en hausse de plus de 32% du fait de l'amélioration continue des rendements et de l'augmentation soutenue du prix d'achat au producteur qui devrait accroître l'engouement de ces derniers pour la culture du coton. La production céréalière connaîtrait un rebond de plus de 12% en 2012 et permettrait de contenir l'inflation à un niveau compatible avec la norme communautaire de 3%. Le dynamisme dans les secteurs miniers et des services restera soutenu. Le rythme de mise en place des mesures phares de la SCADD, s'il s'accélère, pourrait permettre d'avoir une croissance plus robuste. Le gouvernement est conscient que tout retard dans leur déploiement aurait des conséquences néfastes sur la croissance.

B. Politique budgétaire

18. **La politique budgétaire est marquée par plusieurs facteurs exogènes et exceptionnels.** Ce sont notamment la prise en charge des besoins liés à la crise alimentaire, et des besoins humanitaires induits par l’afflux massif de réfugiés du conflit malien dont le nombre est estimé à 56,700 et pourrait s’élever à bien plus. Le gouvernement a élaboré un plan opérationnel de soutien aux populations vulnérables à la crise alimentaire d’un montant de 112,3 milliards de francs CFA. Il est déployé en 4 phases dont la première consacrée à l’atténuation de la crise s’est exécutée de janvier à mars 2012 pour un coût prévisionnel de 20,9 milliards de francs CFA. La deuxième phase d’atténuation et de réponse s’exécutera d’avril à juin 2012 pour un montant de 34,5 milliards de francs CFA. La troisième dite réponse à la crise sera mise en œuvre de juillet à septembre 2012 pour un montant de 48.8 milliards de francs CFA. La quatrième phase consacrée au redressement et à la réhabilitation sera déployée d’octobre à décembre 2012 pour un montant de 8,1 milliards de francs CFA. Après avoir assuré les premières actions humanitaires au profit des réfugiés maliens, le gouvernement fonde l’espoir sur un relais rapide et conséquent de la communauté internationale pour la couverture du plan d’appui aux réfugiés estimé à 13 milliards de francs CFA. Il a fait appel au soutien des partenaires techniques et financiers sous la coordination du Système des Nations Unies et entend réaménager le budget 2012 pour la prise en charge des phases pertinentes des opérations ci-dessus énumérées.

19. **Tout en prenant les mesures pour améliorer la résilience aux chocs exogènes, le gouvernement entend poursuivre les efforts de renforcement des finances publiques afin de continuer à dégager un espace budgétaire conséquent pour les investissements publics soutenant l’accroissement du rythme de la croissance dans le cadre de la mise en œuvre de la SCADD.** En 2012, l’allocation des ressources budgétaires s’est ainsi axée principalement sur: (i) le renforcement du soutien au secteur du développement rural notamment la réhabilitation des barrages et retenues d’eau sinistrés, et l’aménagement des zones autour des barrages pour accroître les disponibilités de terres cultivables avec une maîtrise complète de l’eau; (ii) le développement des infrastructures économiques notamment les pistes rurales en soutien à l’agriculture; (iii) l’emploi et la lutte contre le chômage des jeunes et des femmes en appuyant l’insertion professionnelle des jeunes en fin de formation et en dotant les femmes en technologies; et (iv) la sécurité des populations et des investissements.

20. **Les dépenses totales et prêts nets se situeront à 1419,4 milliards de francs CFA, représentant 26,7 % du PIB.** Les efforts de maîtrise des charges par la poursuite des mesures de rationalisation des dépenses de fonctionnement resteront une préoccupation majeure pour le gouvernement. Les charges incluront les coûts des élections municipales et législatives couplées prévues en décembre 2012 qui, avec l’introduction de la biométrie dans le recensement électoral, s’élèveront à environ 30 milliards de F CFA. Le gouvernement a également décidé d’accompagner la SONABHY dans le rétablissement de sa situation financière qui a été fortement grevée par les moins values induites par

l'accroissement du prix du pétrole. Pour ce faire, un transfert de 15,5 milliards de francs CFA sera effectué en 2012, couplé à une titrisation sur dix ans du reliquat des moins values arrêté à 38,3 milliards. Par ailleurs, le gouvernement entend poursuivre l'anticipation du processus de passation des marchés et privilégier les projets d'investissement porteurs de croissance et alignés sur les priorités de la SCADD.

21. Les recettes budgétaires devraient augmenter en 2012 pour se situer à 858,7 milliards de francs CFA, équivalent à 16,1 % du PIB. Elles bénéficieraient à cet égard de la reprise de l'activité économique, et de l'effet de la poursuite du renforcement du dispositif organisationnel des régies par l'approche unités de recouvrement. Pour la Direction Générale des Impôts (DGI), l'accent sera mis sur (i) le recensement fiscal dans six (06) communes urbaines, (ii) l'assainissement du fichier des restes à recouvrer et l'accélération de leur apurement, (iii) la poursuite des actions de sensibilisation, d'information et de communication afin d'améliorer le civisme fiscal et (iv) l'accroissement du taux de couverture du contrôle fiscal. Au niveau de la Direction Générale des Douanes (DGD) l'accent sera mis sur le renforcement du dispositif de contrôle des opérations dans le secteur minier avec l'élaboration d'un protocole type d'installation de poste de douane sur les sites miniers.

22. Le déficit budgétaire global (base engagements, hors dons) est projeté à 10,5 % du PIB. Il sera financé pour la plupart par les appuis budgétaires des partenaires au développement du Burkina Faso regroupés au sein du Cadre général d'organisation des appuis budgétaires (CGAB). Le déficit budgétaire global (base caisse, dons compris) est projeté à 3,8% du PIB. Il sera financé par les décaissements attendus du FMI, les prêts pour les projets d'investissement spécifiques, les ressources obtenues de l'émission obligataire de 2011 décaissée en 2012, et une émission obligataire sur le marché financier régional prévue pour un montant net de 30 milliards de francs CFA. Afin de couvrir entièrement les coûts liés aux chocs exogènes, des financements additionnels de 55, 7 milliards de francs CFA seront nécessaires pour couvrir les besoins résiduels.

23. Les orientations et choix stratégiques de la loi de finances, gestion 2013 se fonderont sur les priorités définies dans la SCADD. Au regard des contraintes de ressources, une priorisation des interventions de l'Etat est nécessaire afin de maximiser les résultats. Pour l'année 2013, les secteurs prioritaires choisis et qui pourront permettre d'optimiser l'utilisation des ressources budgétaires avec plus d'effets sont de trois ordres : (1) le secteur de production, avec à la clé l'agriculture, l'élevage et la pêche; (2) le secteur de soutien à la production avec comme orientation les infrastructures de transport, l'énergie et la promotion des PMI/PME; (3) les secteurs sociaux notamment la santé, l'éducation, l'emploi et la protection sociale. Cette démarche n'implique en aucun cas l'abandon ou le non accompagnement des actions qui devraient sous tendre le développement du pays en général. Il s'agit donc d'une priorisation des secteurs de concentration de l'action du gouvernement dans la démarche de recherche de meilleurs piliers et de fondations du développement.

24. **En effet, l'ambition d'une croissance forte et soutenue, génératrice d'effets multiplicateurs sur les revenus, commande d'investir massivement dans les secteurs de production comme l'agriculture, l'élevage et la pêche** dans lesquels le Burkina Faso possède des avantages comparatifs, pour non seulement soutenir la croissance, mais aussi assurer l'autosuffisance alimentaire aux populations dont la frange la plus importante est rurale. Pour construire une agriculture moderne, diversifiée, moins vulnérable aux chocs climatiques et pourvoyeuse d'emplois, les interventions dans le secteur porteront en priorité sur :

- **la maîtrise de l'eau** par l'accroissement des aménagements hydro-agricoles et de bas-fonds avec la construction de nouveaux barrages avec des normes requises, des puits maraîchers et la poursuite de la réhabilitation appropriée de barrages existants ;
- **le renforcement de la liaison recherche-production agricole** par la production et la mise à disposition de semences améliorées et d'intrants ainsi que le développement de techniques culturales adaptées et effectivement opérationnelles (sols et climats) ;
- **la mécanisation agricole** en favorisant l'introduction rationnelle du machinisme agricole dans de grands espaces culturaux organisés en coopératives ou en champs collectifs (charrues, motoculteurs, motopompe, tracteurs et matériels post-récoltes) ;
- **l'appui-conseil et l'organisation des acteurs** pour leur permettre de mieux utiliser les paquets technologiques et assurer de meilleurs rendements ; et
- **Le développement d'une agro-industrie plus prometteuse** en la dotant de technologies adaptées pour la transformation des matières premières agricoles permettant de s'adapter aux conditions de la concurrence internationale et de satisfaire la demande intérieure.

25. **Une croissance forte nécessite également de disposer d'infrastructures de soutien à la production avec comme orientation les infrastructures de transport de qualité et en quantité, une meilleure couverture énergétique et un accès à moindre coût et la promotion des PMI/PME.** Pour l'année 2013, les priorités du gouvernement devraient aussi s'orienter vers:

- L'aménagement de zones d'activités adaptées qui favorise le développement des entreprises;
- L'appui à la constitution en groupements des PME/PMI, en vue de leur meilleure insertion dans la chaîne de production-transformation-commercialisation;
- Le renforcement du climat des affaires et des institutions de soutien à travers la réduction des coûts des facteurs (notamment l'énergie) et le renforcement du cadre institutionnel et juridique notamment par le renforcement des tribunaux de commerce;

- Le financement approprié des PME/PMI par le rapprochement des services bancaires et le développement des mécanismes de fidélisation et de sécurisation des dépôts bancaires avec un accompagnement par des mesures fiscales adaptées;
- La promotion des nouveaux instruments et outils de financement pour favoriser la création et le développement des PME et des micro-entreprises à l'image du crédit-bail dans les secteurs et domaines prioritaires notamment ruraux et avec des acteurs qui interviennent dans ceux-ci.

26. **Pour renforcer la création de richesses et rendre efficace les opérations de développement, il est également indispensable de disposer de ressources humaines en bonne santé et bien formées**, ce qui justifie également le choix porté sur les secteurs de la santé et de l'éducation. Au vu des niveaux de sous emploi et de chômage, la question de l'emploi est importante. Au niveau de l'éducation, les efforts consentis dans la mise en œuvre du plan décennal de développement de l'éducation ont permis d'atteindre des résultats satisfaisants concernant l'offre et la qualité dans le secteur de l'éducation de base. Le taux brut de scolarisation au primaire ressort à 80,7% contre 77,6% en 2010 tandis que le taux d'achèvement au primaire s'améliore de 52,1% en 2010 à 58,2 % en 2011 soit un bond qualitatif de 6 points. Le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié, indicateur de processus de la lutte contre la mortalité maternelle, évolue favorablement. Au niveau des districts sanitaires, il est passé de 73,5% en 2010 à 76,3% en 2011. Le gouvernement a lancé un Programme spécial de création d'emploi pour les jeunes et les femmes en février 2012. Il ambitionne de générer 54209 emplois, 10000 occupations et formerait 45 100 jeunes diplômés, urbains et ruraux en moyenne par an.

27. **L'importance des chocs exogènes (crises diverses, inondations...) et des effets collatéraux nécessite une meilleure considération de la dimension protection sociale**. Le gouvernement mettra en œuvre la politique nationale de protection sociale, élaborée de façon participative sur la base du diagnostic de l'environnement social burkinabé marqué par un niveau de pauvreté monétaire préoccupant, une population jeune à besoins multiples en termes de santé, d'éducation et d'emploi, et une population majoritairement analphabète (70%). Cette situation conjuguée aux chocs exogènes (crise alimentaire, énergétique, financière, endettement, inondations), n'est pas de nature à préserver un climat de paix sociale, nécessaire à l'émergence à laquelle aspire le Burkina Faso. Conscient de cette réalité, le gouvernement a mis en œuvre au cours de la dernière décennie des stratégies ciblées afin de favoriser l'accès aux services sociaux de base et à l'emploi pour les couches sociales défavorisées. Ces stratégies de filets sociaux portent essentiellement sur les transferts monétaires, les transferts en nature, les subventions et exemptions et les travaux à haute intensité de main d'œuvre. Le bilan fait ressortir que des progrès ont été enregistrés mais d'importants défis subsistent. Pour ce faire, l'accent sera mis sur l'amélioration de l'accès des populations pauvres aux services sociaux de base, notamment :

- l'appui à la scolarisation et à la santé des enfants des ménages démunis;
- le soutien alimentaire conditionnel aux ménages démunis;
- l'appui à l'autonomisation des ménages démunis;
- le renforcement de l'accès aux soins pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes;
- l'amélioration de la prise en charge des urgences médicales;
- L'accélération des mécanismes de mise en œuvre de l'assurance maladie universelle dans les secteurs formel et non formel.

28. **Le secteur minier a connu un développement rapide dans les trois dernières années, et le gouvernement a pour ce faire décidé de relire le code minier ainsi que ses textes d'application.** Cette relecture a pour but de renforcer la gestion des titres miniers et l'environnement des sites miniers, et enfin, prendre en compte l'harmonisation des politiques minières régionales. Il s'agit de faire en sorte que la gestion efficace et transparente du secteur génère des ressources conséquentes pour servir de levier de financement des ambitieux programmes contenus dans la SCADD. Le gouvernement a sollicité l'assistance technique des partenaires techniques dont la Banque Mondiale et le FMI pour renforcer les capacités de gestion dans le secteur.

29. Pour financer ces priorités de façon soutenable sur le moyen terme, le gouvernement va continuer les efforts déterminés pour créer l'espace budgétaire qui y est nécessaire. Il poursuivra pour ce faire l'amélioration de l'administration fiscale notamment l'amélioration du rendement des divisions des moyennes entreprises et des impôts sur le foncier. Les efforts continus de maîtrise des dépenses de fonctionnement seront maintenus par notamment le déploiement des mesures tendant à rationaliser les consommations d'eau, d'électricité et de téléphone.

Balance des paiements et dette extérieure

30. En 2012, le solde de la balance courante se détériorerait suite au niveau élevé attendu des importations dû à la crise alimentaire et à l'afflux de réfugiés, aux coûts plus élevés de la facture pétrolière et à l'acquisition de biens d'investissement. Les recettes d'exportations devraient croître de 18.4% principalement sous l'effet du maintien de l'embellie des cours du coton et de l'or. Cependant, le déficit du compte courant de la balance de paiements (dons exclus), devrait atteindre 7,9% du PIB. Le solde global de la balance des paiements est projeté à 1.0% du PIB avec un besoin résiduel de 54.4 milliards FCFA.

31. Les perspectives extérieures sur le moyen terme devraient rester stables avec une croissance poussée par une contribution de plus en plus importante du secteur minier. Ce secteur est en passe de connaître une diversification avec l'entrée prochaine en production de mines de manganèse et de zinc.

32. Le gouvernement reste engagé à maintenir une politique prudente d'endettement extérieur afin d'assurer la soutenabilité de la dette extérieure. Pour ce faire, il continuera à solliciter l'appui des partenaires au développement du Burkina Faso pour que les besoins de financement soient couverts majoritairement par des dons. Par ailleurs, il va s'assurer que des emprunts sont contractés à des conditions concessionnelles, selon les termes définis dans le Protocole d'accord technique qui accompagne ce mémorandum. Toutefois, prenant en compte le profil de l'offre de ressources d'emprunt, le gouvernement entend mener des discussions pour assurer le financement de certains projets rentables à des taux d'emprunt non concessionnels. Pour renforcer son dispositif de préparation du programme d'investissements publics, le gouvernement a créé un fonds national de préparation des projets qui renforcera la qualité et la diligence dans l'élaboration des documents de projet.

C. Politiques et mesures structurelles

33. Le gouvernement va poursuivre et consolider les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures programmées pour fin décembre 2012 telles que présentées dans le mémorandum du 07 décembre 2011. D'autre part, partant des mesures réalisées en 2011, il engagera d'autres réformes dans les domaines clés qui devraient concourir à la réalisation des objectifs retenus dans le programme. L'objectif global à l'horizon 2015 est de « réaliser une croissance économique forte, soutenue et de qualité, génératrice d'effets multiplicateurs sur le niveau d'amélioration des revenus, la qualité de vie de la population et soucieuse du respect du principe de développement durable ».

34. Dans le cadre de la réduction des délais de paiement, la mise en œuvre du décret n° 2011-734 /PRES/PM/MEF du 07 octobre 2011 portant création d'unité de vérification des dépenses du budget de l'État s'est effectuée par l'adoption d'arrêtés interministériels et ministériel instituant les unités de vérification au Ministère de l'Éducation Nationale, au Ministère de l'Économie et des Finances, au Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, au Ministère de la Santé, au Ministère des Infrastructures et du Désenclavement et au Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale. Cette mesure, qui était un repère structurel pour fin mars 2012, est respectée et permettra de réduire de façon drastique le taux de rejet sur le circuit de la dépense et partant les délais de paiement. Les unités de vérification devraient être pleinement opérationnelles au cours du second semestre de 2012.

35. En outre, en matière de finances publiques, les efforts de renforcement du recouvrement et de la gestion des recettes se poursuivront. Ainsi, le logiciel de gestion des recettes (SINTAX) de la Direction Générale des Impôts qui a modernisé la gestion du

recouvrement qui était manuel sera déployée dans 3 Directions de Centre des Impôts à Bobo Dioulasso à fin juin 2012 (nouveau repère structurel). Par ailleurs en vue d'optimiser le partage d'informations entre la DGI et la DGD, le module de recoupement de l'information fiscale sera développé dans le cadre du projet d'amélioration des fonctionnalités de SINTAX. Ce module permettra de lutter plus efficacement contre l'évasion et la fraude fiscale par la minoration du niveau d'activité que certains contribuables sont tentés d'opérer.

Parallèlement, pour le moyen terme la Direction Générale des Impôts, dans le cadre de la réalisation de son schéma directeur informatique, prévoit se doter d'un nouveau logiciel de gestion des recettes (SIGTAS). Pour ce faire une étude de faisabilité sera réalisée à fin 2012.

36. La phase opérationnelle du projet SYLVIE qui, dans le cadre de la facilitation et la lutte contre le faux établit une liaison informatique virtuelle entre tous les acteurs concernés par les opérations de dédouanement connaîtrait une avancée notable avec l'acquisition du logiciel pilote à fin juin 2012 et du matériel pour la réalisation des tests en décembre 2012 (repère structurel). La plateforme SYLVIE devrait être disponible en mars 2013 et accroîtra la compétitivité du pays par l'amélioration du climat des affaires dans le volet facilitation du commerce transfrontalier (exportation et importations) jugé plutôt faible dans l'évaluation du Doing Business et attirer ainsi plus d'investissements directs étrangers.

37. Pour avancer dans l'étude sur le régime indemnitaire de la fonction publique et la compléter pour être soumise au Conseil des Ministres en mars 2013 (repère structurel), le comité conjoint en charge du pilotage de l'étude est en cours de constitution et élaborera la note conceptuelle ainsi que les termes de référence. L'étude va faire l'état des lieux du système indemnitaire au Burkina Faso afin de faire des recommandations pour leur rationalisation. Par ailleurs, le Gouvernement entend procéder et compléter le recensement administratif et l'enrôlement biométrique des agents de la fonction publique à fin 2012 (repère structurel). On anticipe que la base de données biométrique assainie et la base de données du Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat (SIGASPE), vont être interconnectées pour mieux contrôler les éléments de la paie des fonctionnaires.

38. La direction de la dette publique est en attente de mobiliser l'assistance technique nécessaire pour l'élaboration d'une stratégie d'endettement à moyen terme pour fin décembre 2012 (repère structurel). La Direction va aussi organiser une session de formation sur le cadre de viabilité de la dette afin de commencer à faire régulièrement des analyses de la viabilité de la dette.

39. Dans le secteur cotonnier, une stratégie générale pour la réduction graduelle de la participation de l'État dans le capital de la SOFITEX a déjà été préparée (repère structurel pour juin 2012). Toutefois, le secteur cotonnier étant présentement en pleine expansion grâce à la hausse des cours mondiaux, la situation financière de la SOFITEX devrait s'améliorer davantage durant l'année 2012 permettant ainsi d'attirer des meilleures offres. Le processus de désengagement majoritaire de l'État de la SOFITEX se poursuivrait dès lors à

travers l'actualisation de l'évaluation de la situation financière de l'entreprise et le recrutement d'une banque d'affaires pour appuyer l'élaboration de la stratégie de cession. (repère structurel pour mars 2013).

40. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur financier, le gouvernement entend opérationnaliser le plan d'actions de la stratégie nationale de la microfinance (PA/SNMF 2012-2016). L'approche retenue consiste à créer deux structures distinctes : une structure chargée des fonctions de surveillance/contrôle et un Secrétariat Permanent chargé de la promotion et du développement du secteur de la microfinance (SP/PMF). L'adoption du plan annuel de travail par le Comité de pilotage ainsi que la contractualisation avec les opérateurs privés et publics de maîtrise d'ouvrage délégué interviendront avant fin juin 2012 (repère structurel). A cet effet, il fera recours dans un premier temps, à trois maîtres d'ouvrage délégués (MOD) ou agences de réalisation que sont la Direction de la Microfinance (future DSC/SFD), l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés (APSF/D/BF) et la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF).

41. Le gouvernement poursuit par ailleurs la préparation de la stratégie d'amélioration de la qualité des services financiers offert par la Société nationale des postes (SONAPOST). Ce repère structurel, initialement envisagé pour fin juin 2012, est reporté à fin décembre 2012 à cause du temps nécessaire pour compléter les études de base qui ont été recommandées pour assurer la crédibilité et la pertinence de la stratégie.

Suivi du programme

42. Les autorités entendent faire un suivi rapproché de la mise en œuvre de leur programme économique et financier. Afin d'assurer le succès du programme, elles entendent prendre toutes les mesures nécessaires pour la réalisation des repères quantitatifs et structurels convenus avec les services du FMI, et qui sont présentés dans les tableaux 1 et 2 de ce mémorandum. Le suivi du programme sera fait conformément au contenu du Protocole d'Accord Technique révisé qui définit les critères de performance quantitatifs et les modalités de transmission régulière de données aux services du FMI.

43. Pendant la durée de mise en œuvre du programme, le gouvernement burkinabè s'abstiendra : (i) d'imposer des restrictions sur les paiements et les transferts au titre des transactions courantes, ou de renforcer ces restrictions, le cas échéant, sans avoir préalablement consulté le FMI; (ii) d'instaurer ou de modifier des pratiques de taux de change multiples; (iii) de conclure des accords de paiement bilatéraux incompatibles avec les dispositions de l'article VIII des Statuts du FMI ; et (iv) d'instaurer des restrictions sur les importations pour les besoins de la balance des paiements.

Tableau 1. Burkina Faso: Critères et Repères Quantitatifs, 2012

(En milliards de FCFA, données cumulées ; sauf là où indiqué)

	2012							
	Mar. ⁶		Juin.		Sep. ⁶		Déc.	
	Prog. ⁷	Prog.	Prog. ⁷	Prog.	Prog. ⁷	Prog.	Prog. ⁷	Prog.
Critères de performance								
Plafond de financement net intérieur du gouvernement central ¹	...	35.0	...	68.4	...	75.3	...	89.8
Plafond des nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par le gouvernement ^{2, 3}	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Accumulation d'arriérés de paiements extérieurs ²	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Repères indicatifs								
Plafond du déficit global, dons compris ⁴	51.6	63.0	91.1	116.0	122.8	142.7	154.0	185.2
Recettes totales	168.3	184.5	349.5	428.8	521.7	614.5	826.0	858.7
Dépenses sociales de réduction de la pauvreté ⁵	84.6	77.5	176.9	162.0	280.7	257.0	384.6	352.1
Accumulation d'arriérés de paiements intérieurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources : Autorités Burkinabé ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Incluant les transferts des décaissements futurs du FMI et l'obligation de 59.1 milliards de francs CFA émise en 2011 et enregistrée en 2012.

Le plafond du financement intérieur net sera ajusté conformément aux indications du protocole d'accord technique.

² A observer de manière permanente.

³ A l'exclusion des bons et obligations du Trésor et des bonds émis sur le marché financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Ce plafond exclut les crédits fournisseurs d'une durée égale ou inférieure à un an.

⁴ Le plafond du déficit global dons compris sera ajusté conformément aux indications du protocole d'accord technique. Le déficit est calculé sur la base des engagements.

⁵ 90 pour cent de l'allocation budgétaire.

⁶ Repère indicatif.

⁷ 3ème revue FEC

Tableau 2 : Repères Structurels, janvier 2012-mars 2013		
Mesures	Raison	Echéance
Gestion financière publique		
Déployer le logiciel de gestion des recettes (SINTAX) de la Direction Générale des Impôts dans les trois Directions de Centre des Impôts à Bobo-Dioulasso (cf. Par. N°35)	Renforcer l'administration fiscale.	Juin 2012
Développer et mettre en place le module de gestion et de recoupement de l'information fiscale en vue d'optimiser le partage d'informations entre DGI et DGD (cf. Par. N°35)	Renforcer l'administration fiscale en réduisant la fraude.	Décembre 2012
Acquérir le logiciel pilote SYLVIE et le tester à l'interne avec les acteurs à Ouagadougou en vue du déploiement de national de SYLVIE (cf. Par. N°36).	Renforcer l'administration douanière et simplifier les procédures de douane.	Décembre 2012
Fonction publique		
Soumettre au Conseil des Ministres les conclusions de l'étude sur le régime indemnitaire de la fonction publique (cf. Par. N°37).	Simplifier le régime indemnitaire afin de contrôler la masse salariale et améliorer la qualité de service.	Mars 2013
Procéder et compléter le recensement administratif et l'enrôlement biométrique des agents de la fonction publique (cf. Par. N°37)	Contrôler la masse salariale limitant la fraude et améliorer la qualité de service.	Décembre 2012
Gestion de la dette		
Soumettre au Comité national de la Dette Publique (CNDP) une stratégie d'endettement à moyen terme. cf. Par. N°38	Améliorer les capacités à gérer la dette.	Décembre 2012
Secteur Coton		
Préparer une stratégie pour la réduction graduelle de la participation de l'état dans	Réduire les distorsions induites sur le marché et la	Juin 2012

le capital de la SOFITEX (cf. Par. N°39).	participation de l'Etat.	
Poursuivre le processus de désengagement de l'État dans la SOFITEX à travers : l'actualisation de l'évaluation de la situation financière le recrutement de la banque d'affaires pour appuyer l'élaboration de la stratégie de cession (cf. Par. N°39)	Réduire les distorsions induites sur le marché et la participation de l'Etat.	Mars 2013
Secteur Financier		
Contractualiser avec les opérateurs privés et publics de maîtrise d'ouvrage délégué pour l'exécution du plan d'action de la stratégie nationale de microfinance (cf. Par. N°40)	Améliorer l'accès aux services financiers.	Juin 2012
Préparer et soumettre au Conseil d'Administration de la SONAPOST la stratégie d'amélioration de la qualité des services financiers offerts par la Société nationale des postes (SONAPOST). (cf. Par. N°41)	Améliorer l'accès aux services financiers.	Décembre 2012

PROTOCOLE D'ACCORD TECHNIQUE

Ouagadougou, mai 2012

1. Le présent protocole d'accord technique (PAT) définit les critères de réalisation quantitatifs, les objectifs indicatifs et les repères structurels servant à évaluer les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du programme appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC). Il fixe également les délais de communication des données aux services du FMI.

I. DÉFINITIONS

2. **État.** Sauf indication contraire, «l'État» est défini comme l'administration centrale du Burkina Faso et n'inclut pas les collectivités locales, la Banque centrale ni toute autre entité publique ou appartenant à l'État, dotée de la personnalité juridique et n'entrant pas dans le champ du Tableau des opérations financières de l'État (TOFE).

3. **Définition de la dette.** Pour les besoins des critères de performance pertinents, la définition de la dette est spécifiée au point 9 de la décision du Conseil d'administration du FMI n° 6230-(79/140), ultérieurement amendée le 31 août 2009 par la décision du Conseil d'administration n° 14416-(09/91), telle que publiée sur le site internet du FMI.

4. **Dette garantie.** Pour les besoins des critères de performance pertinents, la garantie d'une dette par l'État s'entend comme une obligation juridique explicite d'assurer le service d'une dette en cas de non-paiement par l'emprunteur (par le biais de règlements en espèces ou en nature).

5. **Dette concessionnelle.** Pour les besoins des critères de performance pertinents, une dette est réputée concessionnelle si elle comporte un élément don d'au moins 35 pourcent.¹ On calcule la valeur actuelle de la dette à la date à laquelle elle est contractée par décompte des paiements que devra effectuer l'emprunteur au titre du service de la dette.² Les taux d'actualisation utilisés à cet effet sont les taux d'intérêt commerciaux de référence (TICR) propres à chaque devise considérée publiés par l'OCDE.³ Les TICR moyens sur dix ans sont utilisés pour calculer la valeur actuelle et donc l'élément don des crédits dont l'échéance est d'au moins 15 ans. Les TICR moyens sur six mois sont utilisés pour les crédits dont l'échéance est plus courte. Les marges correspondant aux

¹La référence au site Web du FMI ci-après renvoie à un instrument qui permet le calcul de l'élément don pour une large gamme de montages financiers : <http://www.imf.org/external/np/pdr/conc/calculator>.

² Le calcul de la concessionnalité tient compte de tous les aspects du contrat de prêt, y compris l'échéance, le différé de remboursement, l'échéancier, les commissions d'engagement et les frais de gestion.

³ Dans le cas des prêts libellés en devises pour lesquelles l'OCDE ne calcule pas le TICR, le calcul de l'élément don doit être basé sur le TICR composite (moyenne pondérée) des monnaies entrant dans la composition du DTS.

différentes périodes de remboursement (0,75 % jusqu'à 15 ans, 1 % entre 15 et 19 ans, 1,15 % entre 20 et 29 ans et 1,25 % à partir de 30 ans) s'ajoutent aux TCIR moyens sur 10 ans ou sur six mois.

6. **Dettes extérieures.** Pour les besoins du critère de performance pour la dette extérieure, la dette extérieure est définie comme une dette libellée ou devant être repayée en une autre monnaie que le franc CFA. Cette définition s'applique aussi aux dettes contractées entre pays membres de l'UEMOA. Le critère de performance porte sur la dette extérieure de l'Etat et des entreprises et autres entités du secteur public dont l'Etat est propriétaire à plus de 50 pourcent, et ainsi que toute dette privée pour laquelle l'Etat aurait offert une garantie qui constituerait une dette contingente pour le gouvernement.

7. **Transmission des informations.** L'Etat informera les services du FMI dès qu'un nouvel emprunt extérieur est contracté ou garanti, en précisant les conditions, au plus tard dans les deux semaines suivant la signature du contrat.

II. CRITÈRES DE RÉALISATION QUANTITATIFS

8. Les critères de réalisation quantitatifs proposés pour juin et décembre 2012 se rapportent : (i) au financement intérieur net, tel que défini au paragraphe 9; (ii) à l'engagement ou la garantie de dette extérieure non-concessionnelle, tel que défini à la section 1 ; et (iii) à la nonaccumulation d'arriérés de paiements au titre du service de la dette extérieure. Les montants inscrits au programme pour septembre 2012 et mars 2013 constituent des repères.

A. Financement intérieur net

9. Pour les besoins du critère de performance sur le financement intérieur net, la dette intérieure nette est définie comme la somme : (i) du crédit bancaire net à l'Etat, comprenant le crédit bancaire net au Trésor public comme défini ci-après, et les autres créances et dettes de l'Etat à l'égard des institutions bancaires nationales (les créances liées aux décaissements du FMI sont incluses); (ii) du stock non remboursé des bons et obligations de l'Etat détenus en dehors des banques commerciales nationales ; (iii) des recettes de privatisation ; et des autres créances et dettes de l'Etat à l'égard des institutions non bancaires nationales. Le crédit bancaire net au Trésor public est défini comme le solde des créances et des dettes du Trésor public à l'égard des institutions bancaires nationales. Les créances du Trésor public incluent les encaisses du Trésor burkinabè, les dépôts à la banque centrale, les dépôts dans les banques commerciales, les obligations cautionnées, et les dépôts de l'Etat aux Comptes de Chèques Postaux (CCP). Les dettes du Trésor public à l'égard du système bancaire incluent les concours de la Banque centrale (y compris les avances statutaires, les avances consolidées, les concours du FMI, et le refinancement des obligations cautionnées), les titres d'Etat détenus par la Banque centrale, les concours des banques commerciales (y compris les titres d'Etat détenus par les banques commerciales) et les dépôts titrisés de la CNE (Caisse nationale

d'épargne postale)/CCP. Le crédit bancaire net à l'État est calculé sur la base des données fournies par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont les chiffres font foi dans le cadre du programme. Tous ces éléments sont calculés sur la base du rapport d'exécution du budget de l'État, qui est présenté chaque mois dans le tableau des opérations financières de l'État préparé par le Ministère de l'économie et des finances.

Ajustement

10. Le plafond cumulatif du financement intérieur net pour fin-juin 2012 et fin décembre 2012 sera ajusté à la hausse par le manque à gagner sur le montant projeté d'appui extérieure au programme— les dons et prêts projets ne sont pas pris en compte, jusqu'à un montant maximum de 53 milliards de francs CFA. Ce manque à gagner sur le montant d'assistance extérieure au programme (dons et prêts) sera calculé par rapport aux projections du Tableau 1 ci-dessous. Le plafond ne sera pas ajusté à la baisse au cas où l'assistance extérieure au programme serait plus élevée que dans le programme.

Tableau 1: Assistance extérieure au programme (cumulatif, milliards de francs CFA)				
	fin mars 2012	fin juin 2012	fin septembre 2012	fin décembre 2012
Dons et prêts	7.5	59.7	152	160.5

11. Les données concernant le financement intérieur net seront transmises au FMI par le Ministère des Finances et de l'Économie sur une base trimestrielle dans les six semaines à compter de la fin du trimestre.

B. Non accumulation d'arriérés de paiements extérieurs

Critère de réalisation

12. Les arriérés de paiements extérieurs sont des paiements extérieurs dus mais non payés. Dans le cadre du programme, l'État s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiements extérieurs sur sa dette, à l'exception d'arriérés de paiements extérieurs provenant des obligations en cours de renégociation avec les créanciers extérieurs, y compris les créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris. La non-accumulation d'arriérés de paiements extérieurs est un critère de réalisation à observer de manière continue.

Délais de transmission

13. Les données de l'encours, de l'accumulation et du remboursement des arriérés de paiements extérieurs seront transmises chaque mois dans les six semaines à compter de la fin du mois.

C. Dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État

Critère de réalisation

14. L'État s'engage à ne contracter ou garantir aucun emprunt extérieur non-concessionnel, au-delà du plafond indiqué au Tableau 1 du MPEF. Ce critère de réalisation s'applique à la dette extérieure telle que définie au paragraphe 6 de ce mémorandum technique. Il utilise la notion de concessionnalité telle que définie au paragraphe 5 de ce protocole d'accorde technique. Ce critère de réalisation s'applique aussi à toute obligation contractée ou garantie en contrepartie de laquelle aucune valeur n'a été reçue. Ce critère s'applique également à toute dette privée garantie par l'État qui constituerait une dette contingente pour le gouvernement, telle que définie dans la Section I de ce mémorandum. En outre, ce critère s'applique aux entreprises, gouvernements locaux et autres entités du secteur public (incluant les agences publiques administratives, professionnelles, scientifiques et techniques) n'étant pas exclues au Tableau 1 du MPEF. Cependant, ce critère de réalisation ne s'applique pas aux bons et obligations du Trésor émis en francs CFA sur le marché régional de l'UEMOA. Cet engagement est un critère de réalisation à observer de manière continue. Il est mesuré cumulativement à compter de l'approbation de la FÉC par le Conseil d'administration et aucun facteur d'ajustement ne s'y applique.

Délais de transmission

15. Les détails concernant tout emprunt (conditions et créanciers) de l'État doivent être communiqués chaque mois dans les quatre semaines à compter de la fin du mois. La même exigence s'applique aux garanties accordées par l'État.

III. AUTRES OBJECTIFS INDICATIFS QUANTITATIFS

Le programme comprend aussi des objectifs indicatifs relatifs au déficit global (base engagement, dons inclus) tel que défini au paragraphe 17 ci-dessous, aux recettes totales de l'État, aux dépenses sociales de réduction de la pauvreté, et à la non-accumulation d'arriérés intérieurs.

A. Déficit global dons inclus

Définition

16. Aux fins du programme, le déficit global dons inclus est évalué sur base engagement. Il est défini comme la somme du financement intérieur et extérieur net de l'État, calculée du point de vue du financement, plus l'ajustement base caisse. Le financement extérieur net de l'État est la somme des nouveaux emprunts extérieurs moins l'amortissement. Le financement intérieur net de l'État est défini comme la somme : (i) du crédit bancaire net à l'État, comprenant la somme du crédit bancaire net au Trésor public comme défini ci-après, et les autres créances et dettes de l'État à l'égard des institutions bancaires nationales; (ii) du stock non remboursé des bons et obligations de l'État détenus en dehors des banques commerciales nationales et; (iii) des recettes de privatisation. Le crédit bancaire net au Trésor public est défini comme le solde des créances et des dettes du Trésor public à l'égard des institutions bancaires nationales. Les créances du Trésor public incluent les encaisses du Trésor burkinabè, les dépôts à la banque centrale, les dépôts dans les banques commerciales, les obligations cautionnées, et les dépôts de l'État aux CCP. Les dettes du Trésor public à l'égard du système bancaire incluent les concours de la Banque centrale (y compris les avances statutaires, les avances consolidées, les concours du FMI et le refinancement des obligations cautionnées), les titres d'État détenus par la Banque centrale, les concours des banques commerciales (y compris les titres d'État détenus par les banques commerciales) et les dépôts titrisés de la CNE (Caisse nationale d'épargne postale)/CCP. Le crédit bancaire net à l'État est calculé par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont les chiffres font foi dans le cadre du programme. Le stock des bons et obligations de l'État, ainsi que le financement extérieur net de l'État, est calculé par le Ministère de l'Économie et des Finances. L'ajustement base caisse est défini comme la somme de : (i) l'ensemble des dépenses engagées non payées et (ii) la variation des dépôts du Trésor.

17. Tous ces éléments sont calculés sur la base du rapport d'exécution du budget de l'État, qui est présenté chaque mois dans le tableau des opérations financières de l'État préparé par le Ministère de l'économie et des finances.

Ajustement

18. Le déficit global, dons compris, est ajusté à la hausse par le manque à gagner sur le montant programmé de dons, jusqu'à un montant plafond de 25 milliards de FCFA. Le déficit global, dons inclus, ne sera pas ajusté au cas où les dons seraient plus élevés que dans le programme. Ce manque à gagner sera calculé par rapport aux projections du Tableau 2 ci-dessous.

19. Le déficit global, dons compris, est ajusté à la hausse par le surplus des emprunts extérieurs concessionnels dans le cadre du programme, jusqu'à un montant plafond de 15 milliards de FCFA. Ce surplus sera calculé par rapport aux projections du Tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2: Assistance extérieure au budget (cumulatif, milliards de francs CFA)				
	fin mars 2012	fin juin 2012	fin septembre 2012	fin décembre 2012
Dons (programme et projet)	47.9	154.0	300.2	376.0
Prêts	33.2	58.0	82.9	116.1

Délais de transmission

20. Les données concernant le déficit global hors dons seront transmises au FMI par le Ministère des Finances et de l'Économie sur une base trimestrielle dans les six semaines à compter de la fin du trimestre.

B. Recettes totales de l'État

Définition

21. Les recettes totales de l'État sont évaluées sur base caisse. Elles comprennent l'ensemble des recettes fiscales et non fiscales recouvrées par la Direction générale des impôts, la Direction générale des douanes, le Trésor et les services de recouvrement des ministères et institutions, y compris les recettes provenant des chèques du Trésor.

Délais de transmission

22. Les données détaillées sur les recettes totales seront transmises aux services du FMI par le Ministère de l'économie et des finances sur une base mensuelle, dans les six semaines à compter de la fin du mois.

C. Dépenses sociales de réduction de la pauvreté

Définition

23. Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs abritant des programmes prioritaires identifiés dans la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) pour accélérer la réalisation

des objectifs de réduction de la pauvreté. Ces dépenses couvrent tous les titres pour les ministères suivants : Éducation de base; Santé; Action sociale et solidarité nationale; Promotion de la femme; Fonction publique, travail et sécurité sociale (uniquement les volets travail et sécurité sociale); Jeunesse, formation professionnelle et emploi; Agriculture et hydraulique; Ressources animales; Environnement et développement durable. Elles couvrent aussi les pistes rurales et le PPTE (titre 5) pour les infrastructures, et les dépenses sur PPTE uniquement pour la Communication; les Mines, carrières et énergie; la Justice et le Ministère de l'économie et des finances. Ces dépenses sont suivies directement dans le cadre du budget, et le seuil indicatif pour le programme sera 90 pourcent du montant encadré par l'autorité budgétaire.

Délais de transmission

24. Le gouvernement communiquera dans les six semaines à compter de la fin du mois, des données mensuelles sur les dépenses sociales de réduction de la pauvreté. Il communiquera en outre le rapport de l'exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté chaque trimestre.

D. Non-accumulation d'arriérés de paiements intérieurs

Définition

25. L'État n'accumulera pas d'arriérés de paiements intérieurs sur les obligations de l'État pendant la durée du programme. La non-accumulation d'arriérés de paiements intérieurs constitue un repère à observer de manière continue.

Délais de transmission

26. Les données concernant l'encours, l'accumulation et le remboursement des arriérés intérieurs sur les obligations de l'État seront transmises chaque mois dans les quatre semaines à compter de la fin du mois.

V. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LE SUIVI DU PROGRAMME

A. Finances publiques

27. Le gouvernement communiquera les données suivantes, sous forme de chiffrier électronique MS Excel aux services du FMI :

- Le Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) et les tableaux annexes traditionnels; ces données seront transmises mensuellement dans les six semaines à compter de la fin du mois; si les données sur l'exécution des investissements financés sur dons et prêts extérieurs ne sont pas disponibles dans les temps requis, une estimation d'exécution linéaire par rapport aux prévisions annuelles sera retenue.
- Des données mensuelles complètes sur le financement intérieur du budget (crédit bancaire net à l'État et stock des bons et obligations du Trésor non remboursés). Ces données seront transmises mensuellement dans les six semaines à compter de la fin du mois.
- Des données trimestrielles sur la mise en œuvre du Programme d'investissement public, comprenant le détail des sources de financement. Ces données seront transmises sur une base trimestrielle dans les six semaines à compter de la fin du trimestre.
- Des données trimestrielles sur le stock et le service de la dette extérieure, les emprunts extérieurs contractés, et le remboursement de la dette extérieure. Ces données seront transmises dans les six semaines à compter de la fin du trimestre.
- Des données mensuelles sous forme de tableau, sur le suivi des dépenses sociales de réduction de la pauvreté, dont les modalités de transmission sont les mêmes que pour le TOFE, ci-dessus.
- Des données mensuelles concernant les prix et la taxation des produits pétroliers, incluant :
 - i) la structure des prix en vigueur durant le mois;
 - ii) le calcul détaillé de la structure des prix, partant du prix f.à.b.-Med et finissant au prix de détail;
 - iii) les volumes achetés et mis à la consommation par la SONABHY; et
 - iv) la décomposition des recettes fiscales sur les produits pétroliers — droits de douane, taxes sur les produits pétroliers (TPP), et taxe sur la valeur ajoutée (TVA) — et des subventions payées. Ces données seront transmises dans les quatre semaines à compter de la fin du mois.
- L'état des comptes auprès du Trésor public par grandes catégories (services administratifs, sociétés d'État, sociétés d'économie mixte, EPA, organismes internationaux, déposants privés, et autres). Cet état sera transmis sur une base mensuelle dans les six semaines à compter de la fin du mois.

B. Secteur monétaire

28. Le gouvernement communiquera mensuellement, dans les six semaines à compter de la fin du mois :

- le bilan consolidé des institutions monétaires;
- la situation monétaire, dans les six semaines à compter de la fin du mois, pour les données provisoires, et dans les dix semaines à compter de la fin du mois, pour les données définitives;
- les taux d'intérêt créditeurs et débiteurs;
- les indicateurs usuels de supervision bancaire pour les institutions financières bancaires et non bancaires, si nécessaire.

C. Balance des paiements

29. Le gouvernement communiquera aux services du Fonds monétaire international :
- toute révision des données de balance des paiements (y compris les services, les transferts privés, les transferts officiels, les transactions en capital) dès leur révision;
 - les statistiques du commerce extérieur préparées par l'Institut national de la statistique, dans les trois mois suivant la fin du mois auquel elles se rapportent;
 - les données annuelles préliminaires de balance des paiements, dans les neuf mois à compter de la fin de l'année concernée.

D. Secteur réel

30. Le gouvernement communiquera aux services du Fonds monétaire international :
- les indices des prix à la consommation mensuels désagrégés, à un rythme mensuel dans les deux semaines à dater de la fin du mois;
 - les comptes nationaux provisoires;
 - toute révision des comptes nationaux.

E. Réformes structurelles et autres données

31. Le gouvernement communiquera également les informations suivantes aux services du FMI :
- toute étude, ou rapport officiel consacré à l'économie du Burkina Faso, dans les deux semaines à compter de sa publication.
 - toute décision, arrêté, loi, décret, ordonnance ou circulaire ayant des implications économiques ou financières, à compter de sa publication ou, au plus tard, de son entrée en vigueur.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

BURKINA FASO

Quatrième revue du programme triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et demande de modification de critères de réalisation et d'augmentation de l'accès

Annexe d'information

Préparée par le Département Afrique

Approuvée par Michael Atingi et Thomas Dorsey

Le 24 mai 2012

- **Relations avec le FMI.** Description de l'assistance technique financière fournie par le FMI et présentation d'informations relatives à l'évaluation des sauvegardes et au régime de change. L'encours des achats et prêts s'élevait à 91,76 millions de DTS (152,43% de la quote-part) à la fin de mars 2012.
- **Mise en œuvre du Plan d'action conjoint (JMAP).** Description de la collaboration de la Banque mondiale et du FMI.

	Table des matières	Page
I.	Relations avec le FMI	3
II.	Plan d'action conjoint (JMAP), mise en œuvre.....	17

I. RELATIONS AVEC LE FMI

(au 31 mars 2012)

I. Statut : 2 mai 1963

Article VIII

II. Compte des ressources générales :

	Millions de DTS	Pourcentage de la quote-part
Quote-part	60,20	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	52,7	87,57
Position de réserve au FMI	7,50	12,45

III. Département des DTS :

	Millions de DTS	Pourcentage de l'allocation
Allocation cumulative nette	57,58	100,00
Avoirs	48,15	83,61

IV. Encours des achats et des prêts

	Millions de DTS	Pourcentage de la quote-part
Accords au titre de la FEC	91,76	152,43

V. Accords financiers :

<u>Type</u>	<u>Date d'approbation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (Millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (Millions de DTS)</u>
FEC	14 juin 2010	13 juin 2013	46,15	13,90
FEC ^{1/}	23 avril 2007	22 avril 2010	48,16	47,16
FEC ^{1/}	11 juin 2003	30 sept. 2006	30,10	30,10

^{1/}Ancienne FRPC.

VI. Projections des obligations financières envers FMI ^{1/}

(Millions de DTS ; projections reposant sur les montants actuels des ressources utilisées et des avoirs en DTS) :

	Obligations futures				
	2012	2013	2014	2015	2016
Principal	4,7	5,1	7,2	14,1	14,5
Commissions/intérêts	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2
Total	4,7	5,1	7,5	14,5	14,8

^{1/} Lorsqu'un pays membre a des impayés au titre d'obligations financières en souffrance depuis plus de trois mois, le montant de ces impayés figure dans cette section.

VII. Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

	Cadre d'origine	Cadre renforcé	Total
	Sept. 1997	Juil. 2000	
I. Engagements de l'aide au titre de l'initiative PPTE			
Date du point de décision			
Aide promise par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU) ^{1/}	229,00	324,15	

Dont : aide du FMI (millions de dollars EU)	21,70	35,88	
(équivalent DTS en millions)	16,30	27,67	
Date du point d'achèvement	Juil. 2000	Avr.2002	
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)			
Aide décaissée au pays membre	16,30	27,67	43,97
Assistance intérimaire	--	4,15	4,15
Solde au point d'achèvement	16,30	23,52	39,82
Décaissement additionnel au titre des revenus d'intérêts ^{2/}	--	2,01	2,01
Total des décaissements	16,30	29,68	45,98

^{1/} L'aide engagée dans le cadre initial est exprimé en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement et l'aide engagée dans le cadre renforcé en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.

^{2/} Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire a lieu au point d'achèvement qui correspond au revenu des intérêts sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant l'intervalle.

VIII. Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) :

I.	Dette éligible à l'IADM (millions de DTS) ^{1/}	62,12
	Financée par le Compte IADM	57,06
	Ressources restantes au titre de l'Initiative PPTE	5,06
II.	Allègement de la dette par facilité (millions de DTS)	

Dette admissible

<u>Date de décaissement</u>	<u>CRG</u>	<u>Fonds fiduciaire</u> <u>RPC</u>	<u>Total</u>
Janvier 2006	sans objet	62,12	62,12

^{1/} L'IADM prévoit un allègement intégral de la dette des pays membres admis à en bénéficier qui remplissent les conditions requises. L'aide sous forme de dons au titre de l'IADM et de l'initiative PPTE porte sur l'intégralité de l'encours de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible au moment où le pays remplit les conditions nécessaires pour en bénéficier.

IX. Mise en œuvre de l'allègement de la dette après une catastrophe : ne s'applique pas

X. Évaluation des sauvegardes :

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est la banque centrale commune des États de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). L'évaluation des sauvegardes la plus récente de la BCEAO a été achevée le 1^{er} mars 2010. L'évaluation actualisée de 2010 a relevé que la BCEAO a toujours des contrôles en place au niveau opérationnel. Son cadre global de gouvernance devait toutefois être renforcé par l'adjonction d'un comité d'audit pour faire en sorte que le Conseil d'administration exerce une surveillance appropriée de la structure de contrôle incluant les mécanismes d'audit et les états

financiers. La réforme des institutions de l'UEMOA et de la BCEAO, achevée après approbation du rapport des sauvegardes, prévoyait la création du Comité d'audit qui devrait débiter ses travaux incessamment. Les efforts entrepris pour mettre totalement en œuvre le cadre de communication d'informations reposant sur les normes internationales d'informations financières (IFRS) devraient aussi être poursuivis.

XI. Régime de change :

Le Burkina Faso est membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et n'a pas de monnaie officielle distincte. La monnaie commune de l'UEMOA, le franc CFA, est rattaché à l'euro au taux 655,957 francs CFA pour 1 euro, conformément au taux officiel de conversion franc français/euro et au taux fixe antérieur de 100 francs CFA pour 1 franc français. À compter du 1^{er} janvier 2007, le régime de change des pays de l'UEMOA a été reclassé de la catégorie des régimes des pays n'ayant pas de monnaie officielle distincte à la catégorie des régimes de change conventionnel de parité fixe. Cette nouvelle classification repose sur le comportement de la monnaie commune, alors que la précédente était basée sur l'absence de monnaie officielle distincte. Il s'agit donc seulement d'un changement de définition et ce reclassement n'implique pas qu'il y ait eu un changement fondamental du régime de change ou d'autres politiques de l'union monétaire ou du pays membre. Le Burkina Faso applique un régime de change exempt de restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes.

XII. Consultations au titre de l'article IV :

La fréquence des consultations au titre de l'article IV avec le Burkina Faso est fixée conformément à la décision du Conseil d'administration du 15 juillet 2002 relatif au cycle des consultations. Les entretiens relatifs aux consultations de 2011 se sont déroulés à Ouagadougou du 29 septembre au 14 octobre 2011. Le rapport des services du FMI sur les consultations de 2011 au titre de l'article IV a été soumis à l'examen du Conseil d'administration le XX décembre 2011. Le rapport des services du FMI sur les précédentes consultations au titre de l'article IV a été soumis au Conseil d'administration le 14 décembre 2009. Les prochaines consultations au titre de l'article IV sont prévues pour septembre 2013.

XIII. RONC/Plan d'action et d'évaluation (AAP) :

Une mission du Département des finances publiques a séjourné à Ouagadougou du 7 au 18 mai 2001 pour aider les autorités à rédiger une ébauche du module du Rapport sur l'observation des normes et des codes (RONC) consacré aux finances publiques. Le rapport final, publié en juillet 2002, a conclu que le Burkina Faso avait accompli des progrès sensibles dans bon nombre de secteurs afin d'accroître la transparence et la responsabilisation de l'administration publique. Toutefois des efforts supplémentaires seront requis pour mettre en œuvre un certain nombre d'améliorations concernant le suivi des dépenses au niveau local et les fonctions d'audit externe. Les entretiens initiaux ont mis en évidence que les autorités

souscrivaient dans l'ensemble à l'évaluation de la mission. Le 31 juillet 2002, les autorités ont officiellement adopté un plan d'action fondé sur les recommandations du RONC final.

Une mission du Département des statistiques qui s'est déroulée du 8 au 21 mai 2003 a aidé les autorités à préparer un RONC sur les données. Le rapport a été publié en mars 2004. La mission a constaté que la plupart des méthodes utilisées pour l'établissement des statistiques macroéconomiques sont globalement conformes aux normes généralement acceptées au plan international. Toutefois, la plupart des séries de données pâtissent des limites ou des insuffisances des données sources, qui découlent de l'irrégularité des enquêtes (comptabilité nationale), de l'utilisation de pondérations obsolètes (IPC), ou du faible taux de réponse aux enquêtes (balance des paiements). Pour l'IPC et les statistiques de finances publiques, la diffusion des données répond aux critères du SGDD mais pour les autres séries de données macroéconomiques, les délais de diffusion ne respectent pas les recommandations du SGDD. Les autorités ont souscrit de manière générale aux principaux constats de la mission, ainsi qu'aux recommandations formulées pour y remédier.

En concertation avec leurs homologues de la Banque mondiale, les membres de la mission ont également abordé avec les autorités un plan d'action et évaluation (AAP) lié à l'initiative PPTE. L'objectif visé était d'évaluer la capacité du système de gestion des dépenses publiques à assurer le suivi des dépenses de lutte contre la pauvreté dans le cadre de l'initiative PPTE, de même que les besoins d'assistance technique pour accroître cette capacité. La mission a obtenu l'approbation des autorités sur l'évaluation préliminaire conjointe; elle a défini les besoins d'assistance technique pour la mise à niveau de la capacité de suivi de ces dépenses, et établi les grandes lignes d'un avant-projet de plan d'action. Ce plan expose les principaux besoins complémentaires en assistance technique pour améliorer le suivi des dépenses de lutte contre la pauvreté. L'AAP a reçu l'aval des autorités.

XIV. Assistance technique :

Depuis 1989, le Burkina Faso bénéficie d'importantes actions d'assistance technique, en particulier dans le secteur des finances publiques :

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
AFRITAC	Conseiller en fiscalité	7-11 février 2005	Revue des progrès de(s) : 1) la mise en place de la cellule Gros contribuables et du Bureau des contribuables moyens; 2) mesures visant à renforcer les contrôles fiscaux; 3) la réforme du registre des entreprises.
AFRITAC	Conseiller en douanes	14-18 février 2005	Aide au contrôle des marchandises en transit dans le pays et des voyageurs à l'aéroport de Ouagadougou.
AFRITAC	Douanes, expert en mission de courte durée	14-23 février 2005	Mise en œuvre du code d'évaluation en douanes et création d'une base de données des prix indicatifs à l'importation.
AFRITAC	Conseiller en micro finance	21-25 mars 2005	Évaluation des besoins en assistance technique de la cellule de supervision des établissements de micro finance et préparation d'un programme de renforcement des capacités.
AFRITAC	Expert en mission de courte durée	18-29 avril 2005	Formation d'auditeurs de l'administration fiscale.
AFRITAC	Conseiller en GDP (gestion des dépenses publiques)	27 juin-1 ^{er} juillet 2005	Examen des directives de finances publiques de l'UEMOA
AFRITAC	Conseiller en statistiques et expert en mission de courte durée	27 juin - 5 juillet 2005	Aide à la mise en place de la base de données du TOFE (première de deux missions prévues) et élargissement du champ du TOFE (dernière des trois missions prévues).
AFRITAC	Visites du conseiller en douanes	10-16 juillet 2005	Conseils sur le respect des règles douanières et l'évaluation de nouveaux besoins en assistance technique.

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
AFRITAC	Conseiller en fiscalité	8-12 août 2005	1) Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission FAD de 2003; 2) mise à jour du plan d'action de la direction des impôts; 3) évaluation des besoins d'assistance technique de la DGI.
AFRITAC	Expert en statistiques à court terme	22-26 août 2005	Aide à la mise en place de la base de données des finances publiques.
AFRITAC	Conseiller en douanes	28 août - 1 ^{er} septembre 2005	Conseil à l'application du dispositif des douanes et évaluations des besoins en assistance technique.
AFRITAC	Expert en statistiques à court terme	29 août - 2 septembre 2005	Encadrement et mise en place de la base de données du TOFE (dernière des deux missions prévues).
AFRITAC	Conseiller en micro crédit	19-23 septembre 2005	Renforcement des systèmes opérationnels de surveillance des établissements de micro finance.
AFRITAC	Expert en statistiques à court terme	19-23 septembre 2005	Encadrement et mise en place de la base de données du TOFE (mission complémentaire).
AFRITAC	Conseiller en GDP (gestion des dépenses publiques)	10-14 octobre 2005	Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission de janvier 2004 et évaluation des besoins d'assistance technique.
AFRITAC	Conseiller et expert à court terme en micro crédit	21 novembre - 16 décembre 2005	Encadrement des inspections des établissements de micro finance.
AFRITAC	Conseiller en statistiques	6-15 décembre 2005	Examen des directives sur la nomenclature budgétaire de l'UEMOA.
AFRITAC	Conseiller en douanes	23-25 janvier 2006	Renforcement du dialogue entre l'administration douanière et le secteur privé (séminaire régional).
AFRITAC	Conseiller en statistiques	11-25 mars 2006	Revue des directives sur le TOFE.

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
AFRITAC	Conseiller en GDP	13-17 mars 2006	Revue des directives sur le TOFE.
AFRITAC	Administration fiscale ; expert de courte durée	14-28 Mars 2006	Aide au renforcement : 1) des opérations de la cellule des gros contribuables et 2) des audits fiscaux
AFRITAC	Conseiller en douanes	14-28 mars 2006	Aide à l'élaboration du plan d'action visant à renforcer la mobilisation des recettes.
FAD	Mission (gestion des régions financières)	14-28 mars 2006	Aide à la stratégie de réforme des administrations fiscale et douanière (améliorations de la cellule des gros contribuables et renforcement de la structure et des opérations de ces administrations).
AFRITAC	Conseiller en douanes	4-14 avril 2006	Renforcement du contrôle de l'évaluation en douane.
AFRITAC	Administration fiscale : experts de courte durée	17-28 avril 2006	Renforcement de la gestion des plus gros contribuables
AFRITAC	Conseiller en fiscalité	24-28 juillet 2006	Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission FAD de mars 2006.
AFRITAC	Conseiller en micro crédit	31 juillet-4 août 2006	Identification des indicateurs de suivi à distance.
AFRITAC	Conseiller en statistiques du secteur réel	11-20 septembre 2006	Bilan de la mise en œuvre des recommandations de la mission RONC de mars 2004.
AFRITAC	Microfinance; expert (courte durée)	28 sept.-20 oct. 2006	Accompagnement des agents de la cellule S-IFD.
AFRITAC	Conseillers en gestion des dépenses publiques	2-12 octobre 2006	Revue et suivi de la mise en œuvre du plan d'action prioritaire figurant dans la stratégie de renforcement des finances publiques.
AFRITAC	Microfinance; expert (courte	2-20 octobre 2006	Renforcement des capacités des agents chargés des inspections, et

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
AFRITAC	Administration douanière; expert (courte durée)	20 nov.-1 ^{er} déc. 2006	accompagnement sur le terrain. Évaluation de la mise en œuvre des recommandations préliminaires sur le contrôle de l'évaluation en douane des marchandises.
AFRITAC	Conseiller en fiscalité	20 nov.-1 ^{er} déc. 2006	Renforcement des capacités de l'administration fiscale en matière de lutte contre la fraude.
AFRITAC	Conseiller en statistiques macro-économiques	5-9 mars 2007	Formation à l'utilisation du Manuel des statistiques de finances publiques 2001.
AFRITAC	Conseiller en gestion de la dette	5-16 mars 2007	Étude de la situation de la gestion administrative de la dette intérieure et extérieure.
AFRITAC	Conseiller en douanes	12-23 mars 2007	Bilan de la suite donnée aux recommandations de la mission FAD de mars 2006 et évaluation de la mise en œuvre du contrôle de l'évaluation en douane des marchandises.
AFRITAC	Conseiller en statistiques macro-économiques	19-23 mars 2007	Formation à l'application du cadre de statistiques de finances publiques.
AFRITAC	Conseiller en fiscalité	26-30 mars 2007	Aide à la mise en œuvre des mesures de renforcement et de modernisation de l'administration fiscale.

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
AFRITAC	Conseiller en fiscalité	22 mai–4 juin 2007	Suivi de l'administration fiscale.
AFRITAC	Conseiller en douanes	16–27 juillet 2007	Informatisation des procédures douanières.
MCM	Contrôle bancaire	23–27 juillet 2007	Évaluation des besoins d'assistance technique et du contrôle bancaire.
FAD	Gestion budgétaire	26 juin–9 juillet, 2007	Conseils sur la stratégie de réforme des administrations fiscale et douanière (y compris amélioration de la cellule des gros contribuables et renforcement de l'organisation et des opérations).
STA	Statistiques macroéconomiques	26 novembre–7 décembre 2007	Aide à la mise en place de comptes budgétaires pour le Trésor.
FAD	Réforme de la politique fiscale	27 novembre–12 décembre 2007	Examen et simplification du système fiscal.
FAD/ AFRITAC	Gestion des finances publiques		Aide à la mise en œuvre du programme de réforme des autorités dans la gestion des finances publiques.
AFRITAC	Atelier sur la viabilité de la dette	28 janvier–1 ^{er} février 2008	Aide à la mise en œuvre du cadre d'analyse de la viabilité de la dette.
AFRITAC	Administration des recettes	11–22 février 2008	Segmentation des contribuables, fonctionnalité du système Syntax et application dans la cellule des contribuables moyens.
AFRITAC	Contrôle de la microfinance	11–15 février 2008	Appuyer le personnel chargé du contrôle de la microfinance.
STA/PEM	Directives de l'UEMOA	25–29 février 2008	Appuyer la préparation de la révision des directives de

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
			l'UEMOA.
STA	Comptabilité nationale	14–25 avril 2008	Former le personnel au logiciel de comptabilité nationale, ainsi qu'à de meilleures techniques d'établissement des données et méthodes de présentation.
FAD	Réformes de l'administration fiscalo-douanière	1 ^{er} juin 2008-avril 2009	Fournir des conseils sur la stratégie de réforme de l'administration fiscalo-douanière.
FAD	Modernisation de l'administration des recettes	1 ^{er} mai 2008	Fournir des conseils sur la modernisation de l'administration des recettes.
STA	Conseiller en statistiques du secteur réel	26 décembre 2007-31 décembre 2008	Fournir des conseils sur l'établissement de statistiques du secteur réel.
FAD	Politique fiscale	4-13 mars 2009	Revue et simplification du régime fiscal
FAD	Gestion des finances publiques	29 avril-11 mai 2009-	Fournir des conseils sur le renforcement du budget de programme.
FAD	Politique fiscale	21 avril-5 mai 2009	Passer en revue et simplifier le système fiscal.
AFRITAC	Contrôle financier	20-24 avril 2009	Améliorer la supervision des institutions de microfinance.
MCM	Gestion des actifs et des engagements souverains	28 avril – 5 mai 2009	Renforcer les capacités du comité national de la dette.
AFRITAC	Gestion des dépenses publiques	28 avril – 5 mai 2009	Fournir des conseils sur la gestion des finances publiques et sur les

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
STA	Statistiques	7-14 décembre 2009	statistiques de finances publiques. Aide à l'élargissement du champ d'application des statistiques financières
FAD	Politique fiscale	8-16 décembre 2009	Revue et simplification du régime fiscal
FAD	Politique fiscale	18-22 janvier 2010	Assistance technique en matière de politique budgétaire
MCM	Gestion de la dette	8-12 février 2010	Évaluation des besoins et évaluation de la capacité de gestion de la dette publique
MCM	Gestion de la dette	15-19 mars 2010	Amélioration de la capacité de gestion de la dette publique
FAD	Gestion des finances publiques	15-26 mars 2010	Amélioration de la gestion de la trésorerie
FAD	Budget - programme	31 mars - 15 avril 2010	Amélioration de la capacité à établir un budget-programme
STA	Statistiques	26-30 avril 2010	Aide à la mise en application des directives de l'UEMOA.
FAD	Gestion des finances publiques	26 avril - 13 mai 2010	Mission de suivi sur la budgétisation des programmes et les dépenses
FAD	Administration fiscale	14-25 juin 2010	Assistance technique en matière d'administration douanière
AFRITAC	Gestion des finances publiques	15-22 juillet 2010	Amélioration de la capacité de GFP au sein de l'administration publique
STA	Améliorer la couverture des statistiques de finances publiques	25 juillet- 7 août 2010	Améliorer la capacité statistique au sein de l'État
AFRITAC	Administration fiscale	26 juillet- 6 août 2010	Accroître la capacité fiscale de la DGI
FAD	Gestion des finances publiques	25 octobre- 5 novembre 2010	Améliorer la gestion de la chaîne des dépenses
STA	Statistiques	13-17 décembre	Améliorer les statistiques de

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
		2010	l'UEMOA
FAD	Douanes	7-11 mars 2011	Ateliers régionaux sur les douanes
FAD	Administration fiscale	1-14 juin 2011	Taxation du secteur minier
MCM	Dette publique	16-27 juin 2011	
FAD	Politique fiscale	1-14 juillet 2011	Amélioration de la mobilisation des recettes
FAD	Budgétisation	2-22 juillet 2011	Budget de programmes
FAD	Administration fiscale	1-14 août 2011	Expert de la gestion des projets
STA	Statistiques du secteur réel	8-19 août 2011	
STA	Aider l'UEMOA en matière de statistiques des finances publiques	29 août-9 septembre 2011	
AFRITAC	Administration des douanes	Août- octobre 2011	Mise au point d'un système provisoire pour les déclarations douanières
AFRITAC	Administration fiscale	Août- octobre 2011	Évaluation de la Direction des moyennes entreprises
AFRITAC	Budgétisation	Août- octobre 2011	Sensibiliser les ministères dépensiers
AFRITAC	Budgétisation	Août- octobre 2011	Évaluation de la transition vers des budgets de programmes
AFRITAC	Budgétisation	Août-octobre 2011	Évaluation de la transition vers des budgets de programmes
AFRITAC	Gestion de la dette	Août- octobre 2011	Soutien à l'élaboration de la stratégie du secteur financier
AFRITAC	Statistiques	Août- octobre 2011	Appui à la mise en œuvre du TOFE
AFRITAC	Statistiques	Août- octobre 2011	Appui à la production de comptes trimestriels
FAD	Administration fiscale	1-14 septembre 2011	
FAD	Budgétisation de l'administration fiscale	2-22 septembre 2011	Améliorer la qualité et la ponctualité des déclarations de la comptabilité budgétaire
FAD	Administration douanière	5-16 septembre 2011	

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
FAD	Gestion des finances publiques	5-16 septembre 2011	
STA	Gestion des finances publiques	5-9 septembre 2011	Améliorer le traitement du TOFE
FAD	Gestion des finances publiques	11-15 septembre 2011	
FAD	Administration fiscale	3-14 octobre 2011	
FAD	Gestion des finances publiques	10-30 octobre 2011	Améliorer l'efficacité de la chaîne des dépenses
AFRITAC	Stratégie et gestion de la dette	17-21 octobre 2011	Établir une stratégie de gestion de la dette
FAD	Gestion des finances publiques	7-18 novembre 2011	
FAD	Budgétisation	7-18 novembre 2011	Suivi et budgétisation de programmes
STA	Balance des paiements	14-25 novembre 2011	Améliorer la balance des paiements et la PEG
AFRITAC	Administration douanière	Novembre 2011-janvier 2012	Suivi et évaluation du projet d'analyse de risque
AFRITAC	Budgétisation	Novembre 2011-janvier 2012	Définition des organisations aux fins de la budgétisation des programmes
AFRITAC	Douanes	Novembre 2011-janvier 2012	Rationalisation des contrôles
STA	Formation des experts longue durée	7-11 décembre 2011	Formation régionale
FAD	TOFE	1-21 janvier 2012	Comptabilité
FAD	Gestion financière de l'État	1-21 février 2012	Améliorer l'efficacité de la chaîne des dépenses
FAD	Budgétisation	1-22 février 2012	Suivi des progrès de la mise au point de la budgétisation des programmes
FAD	Gestion des finances publiques	2-28 février 2012	
STA	Aider l'UEMOA en matière de gestion des finances publiques	13-17 février 2012	

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
MCM	Gestion de la dette publique	13-24 février 2012	
AFRITAC	Budgétisation	Février- avril 2012	Définition d'indicateurs de résultats
AFRITAC	Gestion de la dette	Février- avril 2012	Développement de la gestion des risques
AFRITAC	Administration des recettes	16-27 avril 2012	Renforcer la gestion des arriérés fiscaux

XIV. Représentant résident :

M^{me} Isabell Adenaeur est en fonction au Burkina Faso depuis juin 2008.

II. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION CONJOINT (JMAP)
(octobre 2011)

Description	Produits	Calendrier provisoire des missions	Date escomptée de livraison
A. Informations communes sur les programmes de travail pertinents			
Programme de travail de la Banque mondiale durant les 12 mois à venir	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de la pauvreté • Revue des dépenses publiques (transports) • Étude sur le secteur minier • Note d'orientation sur la croissance et la compétitivité • Évaluation de la pauvreté <p>Assistance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'AICB pour mettre au point une stratégie de gestion des risques climatiques • Feuille de route pour la décentralisation (AT) • Mise en œuvre du Réseau global d'information juridique 	En cours	Mars 2011 Février 2012 Avril 2012 Juin 2012 Juin 2012 Avril-mai 2012 Décembre 2010- Juin 2012 Mai 2012
Programme de travail du FMI durant les 12 mois à venir	Programme appuyé par le FMI		
	<ul style="list-style-type: none"> • Troisième revue FEC et mission de consultations au titre de l'article IV <p>Assistance technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • AT en matière de politique et d'administration fiscale et de douanes 	Septembre 2011	Décembre 2011
		Octobre 2011	Décembre 2011
B. Demande de contributions au programme de travail			
Demande du FMI à la Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour périodique sur l'état d'avancement du CARP • Données quantitatives issues de la revue des dépenses publiques aux fins de rééquilibrage des finances publiques • AT en matière de gestion des recettes exceptionnelles • AT sur la restructuration paraétatique • AT en matière de réforme de la fonction publique 		
Demande de la Banque mondiale au FMI	<ul style="list-style-type: none"> • Mises à jour régulières des projections macroéconomiques à moyen terme • Note sur les relations avec le FMI (pour les opérations d'appui budgétaire) 		
C. Accord sur des produits et missions conjoints			
Produits conjoints durant les 12 mois à venir	<ul style="list-style-type: none"> • Note consultative conjointe des services sur l'avancement du SCAAD 	Mars-avril 2012	Juin 2012

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

BURKINA FASO

Analyse de viabilité de la dette

Préparé par les services du Fonds monétaire international
et de l'Association internationale de développement

Approuvé par Michael Atingi-Ego et Thomas Dorsey (FMI)
et Jeffrey D. Lewis et Marcelo Giugale (IDA)

24 mai 2012

La présente analyse de viabilité de la dette (AVD), effectuée conjointement par la Banque mondiale et le FMI, a été établie suite à la demande des autorités à bénéficier d'un relèvement du niveau d'accès dans le cadre de leur programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI. Elle fait apparaître une amélioration sensible du profil de la dette du Burkina Faso, sur la base des projections révisées des exportations d'or et des nouvelles données sur la dette à fin 2011¹. Même si aucun des ratios de la dette extérieure dans le scénario de référence ou les tests de résistance standardisés ne dépasse les seuils indicatifs de surendettement, un test de résistance spécifique au pays et intégrant mieux la forte dépendance envers les projections des cours de l'or révèle un léger dépassement du seuil indicatif de surendettement pour le ratio VAN de la dette/exportations. En conséquence, l'évaluation du risque de surendettement extérieur du Burkina Faso passe de «élevé» à «faible».

I. GÉNÉRALITÉS ET HYPOTHÈSES SOUS-JACENTES À L'AVD

1. L'encours nominal de la dette du Burkina Faso à fin 2011 atteignait 29,3 % du PIB, soit environ 700 millions de dollars EU (tableau 1). À peu près 83 % de ce montant correspondait à la dette extérieure et le reste à la dette intérieure, composée presque entièrement d'obligations d'État à 10 ans.

2. Par rapport à l'AVD de décembre 2011, le principal changement apporté aux hypothèses macroéconomiques dans la présente AVD est une augmentation de la production d'or et des exportations connexes (tableau 2). Les projections

Tableau 1. Burkina Faso - Stock de la dette publique, 2008-2011

	2008	2009	2010	2011
	(milliards de FCFA)			
Dette totale	883.5	1029.6	1185.2	1407.1
Extérieure	786.4	867.7	1045.7	1159.1
Multilatérale	604.7	688.5	853.1	961.0
Bilatérale	181.8	179.2	192.6	198.1
Intérieure	97.1	162.0	139.5	248.0
	(pourcentage du PIB)			
Dette totale	23.6	26.1	27.1	29.3
Extérieure	21.0	22.0	23.9	24.1
Multilatérale	16.2	17.5	19.5	20.0
Bilatérale	4.9	4.5	4.4	4.1
Intérieure	2.6	4.1	3.2	5.2

Source : autorités burkinabè.

¹ Sur la base de sa notation moyenne pour la période 2008–10 dans le cadre de l'évaluation CPIA, le Burkina Faso est classé parmi les pays «moyennement performants». La notation moyenne CPIA du Burkina Faso pour la période 2009–11 pourrait le faire monter dans la catégorie des pays «très performants».

des exportations ont été sensiblement révisées à la hausse sur la base de l'expansion de la production d'or attendue et de résultats légèrement supérieurs aux prévisions pour 2011 (la production d'or a atteint 32,4 tonnes, au lieu des 31,4 tonnes prévues dans l'AVD de décembre 2011). Selon l'hypothèse retenue dans l'AVD de décembre 2011, la production allait baisser en 2012 puis rester à un niveau à peu près inchangé dans le moyen terme. Il ressort d'informations obtenues récemment que les investissements déjà engagés dans la nouvelle capacité d'extraction devraient donner lieu à une forte expansion de la production dans les deux années à venir, et les vastes activités de découverte et de développement en cours — plus de 50 projets additionnels aux stades de l'exploration ou du développement — laissent penser que la production devrait atteindre au moins 49 tonnes d'ici à 2015. En dépit d'une légère révision à la baisse des prix de l'or dans le rapport sur les Perspectives de l'économie mondiale (PEM), ces volumes de production se traduiraient par des valeurs beaucoup plus élevées à l'exportation.

3. La hausse des exportations donne lieu en outre à une plus forte croissance du PIB et à une augmentation des recettes à court terme. La croissance du PIB réel a été portée à 7,0 % par an jusqu'à 2015, et les recettes sont dopées par les redevances minières et le niveau plus élevé des impôts sur le revenu des sociétés. Il devrait par ailleurs se produire une réduction du déficit des transactions courantes, qui est la principale variable à l'origine de l'accumulation de nouveaux financements extérieurs dans le cadre de viabilité de la dette. Cependant, la croissance à long terme a été quelque peu révisée à la baisse pour tenir compte de la probabilité de chocs futurs.

4. **La présente AVD est fondée sur les nouvelles données concernant la dette à fin 2011.** Les autorités avaient légèrement révisé à la hausse l'encours de la dette à fin 2010, et l'encours effectif de la dette à fin 2011 a été supérieur aux projections (1407 milliards de francs CFA au lieu des 1246 milliards prévus), et encore plus élevé en pourcentage du PIB, car le niveau de PIB de 2011 a été en fait plus bas que prévu.

5. **Les hypothèses quant aux nouveaux financements extérieurs sont un peu plus prudentes.** L'augmentation proposée du niveau d'accès dans le cadre du programme appuyé par la FEC (55,7 millions de dollars EU) a été incluse dans les nouveaux emprunts extérieurs pour 2012. L'hypothèse de décembre 2011 concernant le passage graduel des dons aux prêts a été maintenue, mais les nouveaux emprunts sont assortis de conditions un peu moins concessionnelles (avec un élément don moyen tombant d'approximativement 45 % en 2012 à environ 35 % en 2032).

**Tableau 2. Variation des hypothèses : AVD d'avril 2012
par rapport à AVD de décembre 2011**

		2011	2012	2013	2014	2015	2022	2030
Production d'or (tonnes)	AVD 2011	31.4	30.6	32.0	34.7	34.9	40.1	48.3
	AVD 2012	32.4	35.0	40.0	46.1	49.1	69.1	86.6
Exportations biens et services (% du PIB)	AVD 2011	24.1	24.6	24.4	24.5	23.2	18.4	13.6
	AVD 2012	25.7	27.1	28.4	29.7	29.6	27.4	26.7
Croissance PIB (glissement annuel)	AVD 2011	5.6	5.8	6.4	6.8	6.8	7.3	7.4
	AVD 2012	4.2	7.0	7.0	7.0	7.0	6.4	6.0
Recettes (% du PIB)	AVD 2011	15.8	16.2	16.3	16.6	17.0	18.5	19.2
	AVD 2012	16.5	16.1	16.3	17.0	17.5	18.5	19.2
FMI (millions de \$EU)	AVD 2011	20.4	19.9	10.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	AVD 2012	20.4	75.6	10.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources : autorités burkinabè et projections des services du FMI.

6. Les autres hypothèses sous-jacentes restent les mêmes que dans l'AVD de décembre, et sont résumées dans l'encadré 1.

Encadré 1. Burkina Faso : hypothèses macroéconomiques sous-jacentes à l'AVD

La croissance du PIB réel devrait être de 7 % par an jusqu'à 2015, sur la base des projections suivantes : i) augmentation de la production d'or et cours mondiaux soutenus; ii) amélioration de la production agricole; et iii) programme d'investissement public ambitieux. Cependant, il y a eu révision à la baisse de la croissance réelle à long terme, qui a été ramenée à 6 %, pour tenir compte d'un ralentissement de l'expansion de la production d'or et par souci d'établir un lien plus prudent entre investissements et croissance à plus long terme, compte tenu notamment de la fréquence des chocs climatiques et autres chocs.

L'inflation devrait rester en dessous de 3 % pendant toute la période couverte par les projections, ce qui est conforme aux résultats passés et aux critères macroéconomiques de l'UEMOA.

Le déficit des transactions courantes devrait tomber à 2,7 % du PIB d'ici à 2015, vu l'évolution des exportations d'or et une légère hausse des importations à court terme. À plus long terme, le déficit des transactions courantes devrait se creuser progressivement à 6 % en 2032, en raison du repli des exportations d'or et du niveau relativement constant des importations. Cette évolution a cependant relativement peu d'effet sur la balance des paiements globale car le produit de l'or (après paiement des salaires et des fournisseurs) est principalement détenu sur des comptes offshore pour le remboursement des prêts intra-groupe.

Le déficit budgétaire (dons inclus) devrait baisser de façon très graduelle, de 3,3 % du PIB en 2013 à environ 2,8 % en 2032, malgré un recul marqué des dons (de 6,4 % du PIB à 2 % du PIB) et le passage à des emprunts extérieurs.

Les hypothèses concernant la dette intérieure sont les mêmes que celles retenues dans l'AVD de décembre 2011, à savoir : l'encours nominal de la dette intérieure est maintenu inchangé, ce qui se traduit par une forte baisse en pourcentage du PIB. À moins que le déficit budgétaire ne se creuse davantage, une modification de cette hypothèse entraînerait toujours une diminution des besoins de financement extérieur.

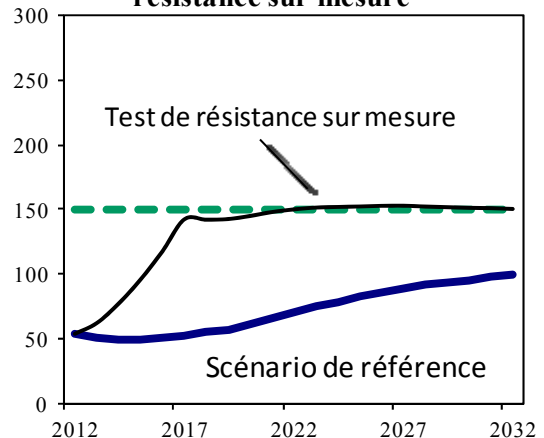
II. RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

7. **L'AVD de décembre 2011 avait maintenu la mention de «risque élevé» de surendettement extérieur.** Celle-ci était fondée sur l'évolution d'un seul indicateur, le ratio VAN de la dette/exportations, qui a dépassé son seuil indicatif, aussi bien dans les tests de résistance que dans le scénario de référence. Parmi les autres variables de stock ou tests de résistance, il n'y avait eu aucun dépassement de ces seuils et les variables de flux se situaient bien en dessous de ces derniers. En fait, l'AVD de décembre 2011 avait noté que les hypothèses retenues pour les exportations étaient prudentes et que le dépassement du seuil de ratio VAN de la dette/exportations dans le scénario de référence se produisait 10 ans plus tard (2026) que dans l'AVD de 2010. L'AVD de 2011 concluait que la poursuite de l'amélioration des exportations d'or conduirait à une situation où aucun seuil ne serait dépassé.

8. **La présente AVD ne fait pas apparaître un dépassement du seuil indicatif de surendettement** pour le ratio VAN de la dette/exportations (tableaux 4a et b et graphique 2). Le scénario de référence fait apparaître une légère diminution du ratio VAN de la dette/exportations, de 53,6 % en 2012 à 48,7 % en 2014 (durant les années de croissance rapide des exportations d'or), suivie d'une augmentation progressive jusqu'à un maximum de 99,2 % en 2032. Les autres indicateurs de la dette continuent de ne pas dépasser les seuils indicatifs de surendettement. De même, les tests de résistance standard ne donnent lieu à aucun dépassement des seuils indicatifs.

9. **Les résultats de l'AVD étant éminemment tributaires des projections relatives à l'or, les services ont estimé que la prise en compte d'un test de résistance sur mesure était indiquée.** Puisque les cours de l'or sont par définition difficiles à prévoir, il est également probable qu'une forte variation des prix influe sur les projections de la production, compte tenu de l'impact probable sur l'investissement. Par conséquent, les services ont utilisé un scénario sur mesure basé sur les projections des cours de l'or établies par le Commodities Group de la Banque mondiale, projections inférieures à celles des *Perspectives de l'économie mondiale*. L'effet de ce changement sur les valeurs à l'exportation a été calculé de façon approximative en prolongeant de trois années supplémentaires (2013-17) le choc des exportations standardisé. Les projections de référence de la Banque mondiale font apparaître une baisse des prix cumulatifs de l'ordre de 40 % sur cinq ans, les prix inférieurs se maintenant sur le reste de la période de projection. Même sans modifier la production, le seuil de surendettement par rapport aux exportations est dépassé dans ce scénario. L'ajout d'un éventuel impact négatif sur la production accentuerait ce dépassement.

Figure 1. Ratio de la VAN dette/exportations avec un test de résistance sur mesure



10. **La présente AVD montre que les scénarios de référence et historique s'écartent beaucoup l'un de l'autre (tableau 3).** Ce résultat tient principalement à une réduction sensible

du déficit des transactions courantes dans le scénario de référence, et partant de l'accumulation de la dette, par rapport à la moyenne historique. Cette réduction est fonction des projections de hausse des exportations et elle est conforme à l'évolution des transactions courantes de ces trois dernières années — marquées par d'importantes exportations d'or —, où le déficit des transactions courantes n'a été en moyenne que de 2,5 % du PIB. L'analyse de décembre supposait que le déficit des transactions courantes retrouverait sa tendance d'avant la production d'or, et les scénarios de référence et historique étaient par conséquent plus proches. Dans la présente AVD, le scénario historique fait apparaître une amélioration des indicateurs de la dette dans les dernières années, car les moyennes historiques sous-jacentes pour le PIB, les exportations et la croissance des recettes sont sensiblement supérieures aux projections à long terme du scénario de référence

Tableau 3. Scénarios historique et de référence : AVD de décembre 2011 par rapport à AVD d'avril 2012

		Croissance du PIB	Déflateur du PIB	Croissance exportations	Déficit CC (en % du PIB)	Recettes (en % du PIB)
AVD déc. 2011	Historique 2001-2010	5.7	7.1	24.1	8.9	12.9
	Référence 2011	5.6	7.2	50.5	3.3	15.8
	Référence 2012-17 moy.	6.6	1.0	5.6	7.3	16.8
	Référence 2018-31 moy.	7.3	1.8	5.8	6.7	18.6
AVD avril 2012	Historique 2002-2011	5.6	7.9	29.2	7.8	13.5
	... dont 2011	4.2	9.2	36.6	1.0	16.5
	Référence 2012-17 moy.	7.0	1.0	10.1	3.1	17.3
	Référence 2018-32 moy.	6.3	2.0	7.8	4.6	18.8

Sources : autorités burkinabè et projections des services du FMI.

III. RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE TOTALE

11. **La présente AVD maintient sans les modifier les hypothèses de décembre 2011 quant à l'évolution de la dette intérieure (encadré 1, tableaux 5a et b, et graphique 3).** En conséquence, les résultats de l'analyse de la dette publique totale sont alignés sur ceux de l'analyse de la dette extérieure, en particulier pour le long terme. Cependant, le choc le plus extrême correspond maintenant à un choc sur la croissance et non au solde primaire, ce qui entraîne une détérioration des indicateurs de la dette soumis au choc par rapport à ce qu'ils étaient dans l'AVD de décembre. La décision de maintenir inchangées les hypothèses relatives au financement intérieur a été prise afin d'éviter que — à moins d'un creusement du déficit budgétaire —, ne se produise une réduction des besoins de financement extérieur et de manière à pouvoir ainsi cerner l'impact des nouvelles projections des exportations. Cependant, il serait

raisonnable de supposer, dans la prochaine AVD conjointe, le maintien des niveaux d'endettement intérieur, vu les efforts de création d'un marché obligataire régional et d'approfondissement des marchés financiers.

IV. QUESTIONS DE GESTION DE LA DETTE

12. **Le Burkina Faso a été classé parmi les pays «ayant une faible capacité de gestion de la dette» par la Banque mondiale et le FMI pour ce qui est de la fixation de limites à la dette extérieure dans le cadre de programmes.** Les autorités ont renforcé la capacité de gestion de la dette ces dernières années, selon les experts techniques de la Banque mondiale et du FMI. Les points restant à améliorer sont notamment : i) la présentation d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT); ii) l'établissement de méthodes d'audit plus solides; iii) une meilleure prise en compte des risques; et iv) l'amélioration de la gestion de la base de données sur la dette. Les autorités ont demandé au FMI et à la Banque mondiale de leur fournir une assistance technique pour la préparation d'une SDMT avant la fin de 2012 et au FMI de leur accorder une AT pour la conduite d'un atelier sur le CVD afin qu'elles puissent commencer à établir régulièrement leur propre AVD.

V. POINTS DE VUE DES AUTORITÉS

13. **Les autorités ont souscrit aux résultats de l'AVD et réaffirmé leur attachement à des politiques d'emprunt prudentes.** Elles ont fait observer que l'élimination de la notation de «risque élevé» leur donnerait accès à de nouvelles sources de financement concessionnel. Elles ont reconnu que la modification de la notation pourrait entraîner un passage plus rapide des dons au financement concessionnel, ce qui exigerait d'elles un effort résolu de continuer à renforcer la capacité de gestion de la dette et une plus grande diligence pour assurer que les modalités de financement sont les plus généreuses possible.

14. **Les autorités ont toutefois souligné qu'une plus grande souplesse s'impose au regard du non-recours aux emprunts non concessionnels dans le cadre du programme appuyé par la FEC.** Elles ont plaidé en faveur de la possibilité d'envisager certains financements non concessionnels liés à de gros projets d'infrastructure à haut rendement, non encore précisés. Elles voudraient approfondir cette question au moment de la prochaine revue du programme.]

VI. CONCLUSION

15. **Sur la base des résultats de la nouvelle AVD, la notation du risque de surendettement du Burkina Faso devrait passer de « élevé » à « faible ».** Ce changement tient surtout au développement rapide du secteur de l'or du Burkina Faso, conjugué à une amélioration notable des fondamentaux macroéconomiques sous-jacents. Cependant, les services des deux institutions font observer que tout ajustement des plans de financement — tant de la part des autorités que des partenaires au développement — ne devrait s'effectuer que graduellement afin d'assurer que la capacité de gestion de la dette est suffisante pour faire face à l'évolution des besoins.

Table 4a. Burkina Faso - Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2009-2032 1/
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Hist. 6'	Std. 6'	Projections									
	Historique					2012-2017					2018-2032				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne	2022	2032	Moyenn		
Dette extérieure (nominale) 1/	22.0	23.9	24.1			24.0	23.8	23.9	24.1	24.4	24.9	30.2	38.1		
dont : dette publique et publiquement garantie (PPG)	22.0	23.9	24.1			24.0	23.8	23.9	24.1	24.4	24.9	30.2	38.1		
Variation de la dette extérieure	1.0	1.9	0.2			-0.1	-0.2	0.1	0.2	0.3	0.5	1.3	0.4		
Flux créateurs de dette identifiés	3.7	0.5	-2.0			2.5	1.0	0.8	0.8	1.2	1.8	1.9	2.5		
Déficit du compte courant hors intérêts	4.5	2.1	1.0	7.8	3.9	4.2	2.7	2.6	2.5	3.0	3.5	3.9	5.1	4.4	
Déficit de la balance des biens et services	10.6	7.6	6.8			9.2	7.1	6.7	6.4	6.6	7.2	7.2	7.0		
Exportations	12.6	21.4	25.7			27.1	28.4	29.7	29.6	29.3	28.8	27.4	26.6		
Importations	23.3	29.0	32.5			36.3	35.5	36.4	36.0	35.9	36.1	34.6	33.6		
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	-6.0	-5.3	-5.6	-4.9	0.8	-4.7	-4.1	-3.8	-3.6	-3.3	-3.4	-3.0	-1.9	-2.6	
dont : transferts officiels	-4.4	-3.9	-4.2			-3.5	-2.9	-2.8	-2.6	-2.4	-2.5	-2.1	-1.1		
Autres flux du compte courant (négatifs = entrée nette)	-0.2	-0.2	-0.2			-0.3	-0.3	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4	-0.3	0.0		
Investissements directs étrangers, net (négatifs = entrée de c	-1.1	-0.4	-0.4	-1.1	1.4	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.5	-0.9	-0.6	
Dynamiques endogènes de la dette 2/	0.3	-1.2	-2.6			-1.4	-1.3	-1.3	-1.3	-1.3	-1.3	-1.5	-1.8		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.2	0.2	0.2			0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3		
Contribution de la croissance du PIB réel	-0.6	-1.6	-0.9			-1.6	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-1.7	-2.1		
Contribution des variations de prix et des taux de change	0.7	0.2	-2.0				
Résiduel (3-4) 3/	-2.7	1.4	2.2			-2.6	-1.2	-0.8	-0.6	-0.9	-1.2	-0.6	-2.1		
dont : financement exceptionnel	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
VA de la dette extérieure 4/	14.6			14.5	14.4	14.5	14.6	14.8	15.2	19.3	26.4		
En pourcentage des exportations	56.6			53.6	50.8	48.7	49.2	50.5	52.7	70.2	99.2		
VA de la dette extérieure PPG	14.6			14.5	14.4	14.5	14.6	14.8	15.2	19.3	26.4		
En pourcentage des exportations	56.6			53.6	50.8	48.7	49.2	50.5	52.7	70.2	99.2		
En pourcentage des recettes budgétaires	88.2			90.2	88.4	84.8	83.3	80.9	83.3	104.4	137.0		
Ratio du service de la dette/ exportations (en pourcentage)	4.6	2.7	2.6			2.8	2.5	2.4	2.6	2.6	2.5	2.5	4.7		
Ratio du service de la dette PPG/ exportations (en pourcentage)	4.6	2.7	2.6			2.8	2.5	2.4	2.6	2.6	2.5	2.5	4.7		
Ratio du service de la dette PPG/ recettes budgétaires (en pourcentage)	4.3	3.7	4.0			4.7	4.4	4.2	4.3	4.1	3.9	3.7	6.6		
Besoins de financement brut (en Billions de dollars EU)	0.3	0.2	0.1			0.5	0.4	0.4	0.4	0.5	0.6	1.0	3.0		
Déficit du compte courant hors intérêt stabilisant la dette en point	3.5	0.2	0.8			4.3	2.9	2.5	2.3	2.6	3.0	2.6	4.8		
Hypothèses clés macroéconomiques															
Taux de croissance du PIB réel (en pourcent)	3.0	7.9	4.2	5.6	1.9	7.0	7.0	7.0	7.0	6.9	6.8	7.0	6.4	6.3	
Variation du déflateur du PIB exprimée en dollar EU (en pourcent)	-3.2	-0.7	9.2	7.9	7.9	-2.1	2.1	1.6	1.5	1.4	1.0	2.0	2.0	2.0	
Taux d'intérêt effectif (en pourcent) 5/	1.1	1.1	1.2	0.9	0.3	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	
Croissance des exportations de biens et services exprimées en dol	27.4	81.8	36.6	29.2	25.4	10.6	14.2	13.7	8.3	7.5	6.6	10.1	7.6	8.0	
Croissance des importations de biens et services exprimées en dol	-11.7	33.4	27.7	18.2	15.0	16.9	6.8	11.5	7.4	8.4	8.7	9.9	7.3	8.1	
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en pourcentage)	41.1	46.4	45.2	43.8	42.7	41.7	43.5	38.1	36.2	
Recettes publiques (à l'exclusion des dons, en pourcentage du PIB)	13.7	15.6	16.5			16.1	16.3	17.0	17.5	18.3	18.3	18.4	19.3		
Apports d'aide (en Billions de dollars EU) 7/	0.8	0.7	0.8			0.9	1.0	1.1	1.1	1.2	1.3	1.9	3.0		
dont : les dons	0.5	0.4	0.5			0.8	0.7	0.8	0.8	0.8	0.9	1.0	1.0		
dont : les prêts concessionnels	0.3	0.3	0.3			0.2	0.2	0.3	0.3	0.4	0.4	0.9	2.0		
Financement équivalent en don (en pourcentage du PIB) 8/			8.2	7.5	7.2	7.0	6.7	6.7	5.6	3.3		
Financement équivalent en don (en pourcentage du financement c			83.5	85.7	84.2	82.5	80.8	79.6	69.3	55.9		
<i>Pour mémoire :</i>															
PIB nominal (en Billions de dollars EU)	8.4	9.0	10.2			10.7	11.7	12.7	13.8	15.0	16.2	24.5	54.3		
Croissance du PIB nominal en dollars EU	-0.3	7.1	13.7			4.7	9.2	8.8	8.6	8.5	8.3	8.0	8.5		
VA de la dette extérieure PPG (en Billions de dollars EU)	1.4			1.6	1.7	1.8	2.0	2.2	2.5	4.7	14.3		
(VA1-VA1-1)/PIB-1 (en pourcent)			1.5	1.2	1.3	1.4	1.5	1.7	1.4	2.7		
Remises de fonds des travailleurs expatriés (en Billions de dollars)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1		
PV of PPG external debt (in % of GDP + remittances)	14.5			14.5	14.4	14.4	14.5	14.8	15.2	19.2	26.3		
PV of PPG external debt (in % of exports + remittances)	56.3			53.3	50.6	48.5	49.1	50.4	52.5	69.8	98.3		
Debt service of PPG external debt (in % of exports + remittances)	2.6			2.8	2.5	2.4	2.6	2.6	2.5	2.5	4.7		

Source: Simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Comprend la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Dérivé de $[r - g - r(1+g)] / (1+g+r)$ multiplié par les ratios de dette antérieurs, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et r = taux de croissance du déflateur du PIB (exprimé en dollars EU).

3/ Inclut les financements exceptionnels (tels que les variations d'arriérés et d'allègement de la dette); variation des avoirs extérieurs bruts; et ajustements de valeur. Pour les projections, la contribution des variations de prix et des taux de change est aussi incluse.

4/ La VA de la dette du secteur privée est supposée être égale à sa valeur nominale.

5/ Paiement d'intérêts de l'année courante divisés par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Moyennes historiques et écarts-types sont le plus souvent déterminés sur une période de 10 ans en fonction de la disponibilité des données.

7/ Définit comme dons, prêts concessionnels et allègement de dette

8/ Le financement équivalent en don inclut les dons accordés directement aux gouvernements et au travers des nouveaux emprunts (c'est à dire la différence entre la valeur nominale et la VA).

Tableau 4b. Burkina Faso - Analyse de sensibilité des indicateurs clés de la dette extérieure publique et garantie par l'État, 2012-2032
(En pourcentage)

	Projections																				
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Ratio de la VAN/PIB																					
Scénario de Référence	15	14	14	15	15	15	16	16	17	18	19	20	21	22	23	24	24	25	26	26	26
A. Scénarios alternatifs																					
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	15	17	19	21	22	24	25	26	27	29	30	31	31	32	32	33	33	33	32	32	32
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	15	15	16	17	18	19	20	21	23	24	26	28	30	31	33	34	35	36	37	38	39
B. Tests de Résilience																					
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	15	15	15	15	16	16	17	17	18	19	20	22	23	24	25	25	26	27	27	28	28
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	15	16	19	19	19	19	19	20	21	21	22	23	23	24	25	25	26	26	27	27	27
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	15	15	15	15	15	16	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	25	26	26	27	27
B4. Flux nets non-créateur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	15	15	15	15	15	16	16	17	18	19	20	21	22	22	23	24	25	25	26	26	26
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	15	14	13	13	13	14	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	25	26	26
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	15	20	20	21	21	21	22	23	24	26	27	29	30	31	33	34	35	35	36	37	37
Ratio de la VAN/ exportations																					
Scénario de Référence	54	51	49	49	51	53	55	57	61	66	70	75	79	83	86	89	92	94	96	98	99
A. Scénarios alternatifs																					
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	54	58	63	70	76	82	87	92	98	104	109	113	116	119	121	122	122	122	121	120	120
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	54	53	53	56	60	65	69	74	81	88	96	102	109	115	121	127	131	135	139	143	146
B. Tests de Résilience																					
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	54	51	49	49	50	53	55	57	61	66	70	74	79	82	86	89	91	94	95	97	99
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	54	62	77	77	78	80	82	84	88	92	96	100	104	108	111	114	116	118	120	121	123
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	54	51	49	49	50	53	55	57	61	66	70	74	79	82	86	89	91	94	95	97	99
B4. Flux nets non-créateur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	54	52	51	51	52	54	56	59	63	67	71	75	80	83	87	90	92	94	96	98	99
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	54	47	40	41	42	45	47	50	54	58	63	67	72	76	80	83	85	88	90	92	93
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	54	51	49	49	50	53	55	57	61	66	70	74	79	82	86	89	91	94	95	97	99
Ratio de la VAN/ recettes publiques																					
Scénario de Référence	90	88	85	83	81	83	86	90	95	100	104	109	113	118	122	126	129	131	133	135	137
A. Scénarios alternatifs																					
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	90	101	109	118	121	129	136	144	152	158	163	165	167	170	172	173	172	171	169	167	166
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	90	93	93	95	96	102	109	117	125	134	142	149	157	164	172	179	184	189	193	197	201
B. Tests de Résilience																					
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	90	91	90	88	86	88	92	96	101	106	111	115	120	125	130	134	137	140	142	143	145
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	90	98	112	108	104	105	107	110	113	116	119	122	124	128	131	134	136	138	139	140	141
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	90	90	88	86	84	86	89	94	98	103	108	113	117	122	126	131	134	136	138	140	142
B4. Flux nets non-créateur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	90	91	88	86	84	86	89	93	97	101	106	110	114	119	123	127	130	132	134	135	137
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	90	85	74	73	72	74	78	82	87	93	98	103	108	113	118	123	126	129	131	133	135
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	90	125	120	118	114	118	122	128	134	141	147	154	159	166	172	178	182	186	188	191	194

Tableau 4b. Burkina Faso - Analyse de sensibilité des indicateurs clés de la dette extérieure publique et garantie par l'État, 2012-2032

(En pourcentage)

Ratio du service de la dette/ exportations

Scénario de Référence	3	3	2	3	3	2	3	3	2	2	3	2	3	3	3	4	4	4	4	5	5
A. Scénarios alternatifs																					
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	3	2	2	2	2	2	3	2	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	5	5	5
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	4	4	5	5	6	6	7	7	8	8	9
B. Tests de Résilience																					
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	3	3	2	3	3	2	3	3	2	2	3	2	3	3	3	4	4	4	4	5	5
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	5	5	5	5	6	6	6
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	3	3	2	3	3	2	3	3	2	2	3	2	3	3	3	4	4	4	4	5	5
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	5	5
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	3	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	3	3	3	4	4	4	4	4
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	3	3	2	3	3	2	3	3	2	2	3	2	3	3	3	4	4	4	4	5	5

Ratio du service de la dette/ recettes publiques

Scénario de Référence	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	5	5	6	6	6	7
A. Scénarios alternatifs																					
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	5	5	5	6	6	6	6	6	6	6
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	5	4	4	5	5	5	5	5	5	5	6	6	7	7	8	9	9	10	11	11	12
B. Tests de Résilience																					
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	5	4	4	5	4	4	5	4	4	4	4	4	4	5	5	5	6	6	7	7	7
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	5	4	4	5	4	4	5	4	4	5	5	5	5	5	6	6	6	7	7	7	7
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	5	4	4	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	5	6	6	6	6	7
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	5	6	6	6	6	7
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	5	4	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3	4	4	4	5	5	6	6	6	6
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	5	6	6	6	6	6	6	6	5	5	5	5	6	7	7	8	8	9	9	9	9
<i>Pour mémoire :</i>																					
Élément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38

Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Les variables sont la croissance du PIB réel, du déflateur du PIB exprimé en dollar américain, le compte-courant hors intérêt (en pourcentage du PIB) et les flux non-créditeurs de dette.

2/ On suppose le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est supérieur de 2 points à celui du scénario de référence; le délai de grâce et la maturité restant identiques.

3/ On suppose que les exportations demeurent définitivement à leur niveau le plus bas, mais le compte courant revient à son niveau initial après le choc

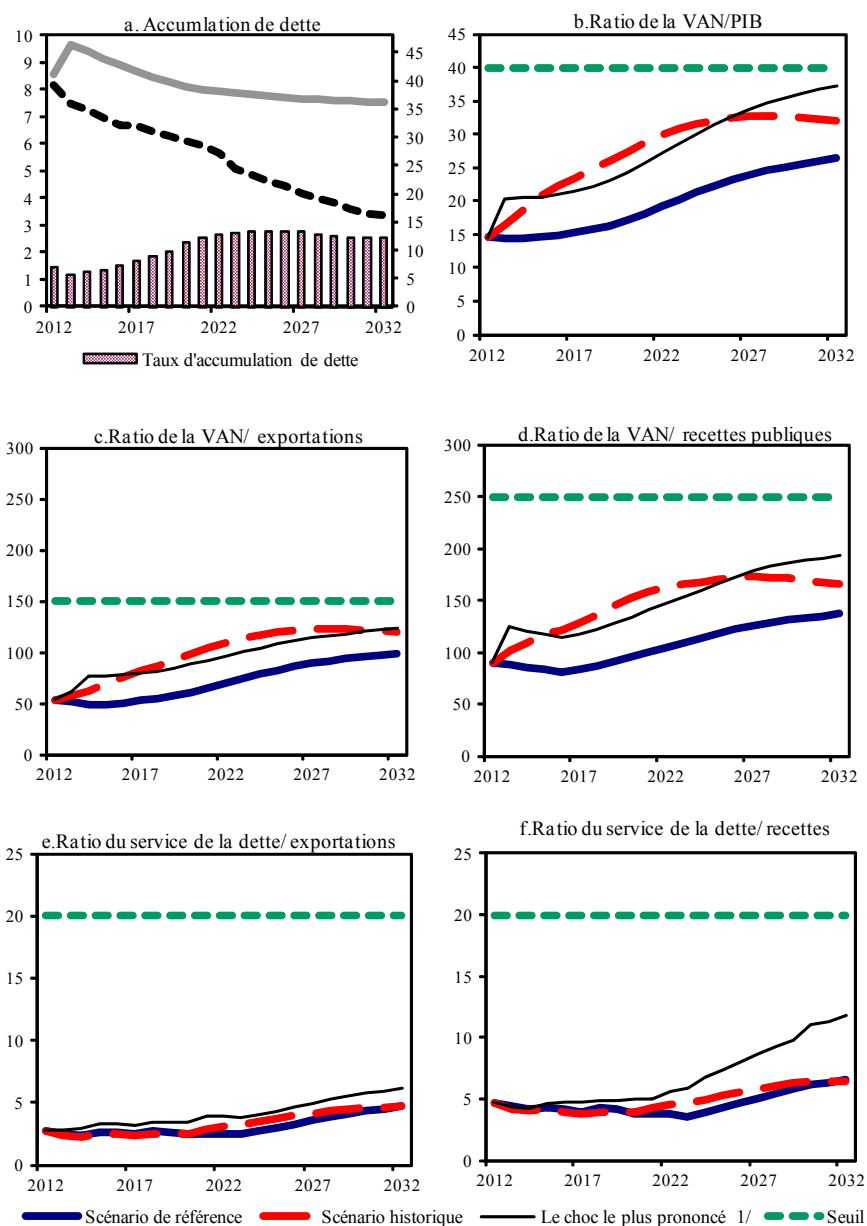
(ce qui implique un ajustement automatique compensatoire sur les importations).

4/ Inclut les transferts officiels et privés, et les investissements directs étrangers.

5/ La dépréciation est définie comme la diminution en pourcentage de la valeur de la monnaie locale par rapport au dollar américain, et cette diminution ne peut excéder 100 pourcent.

6/ S'applique aux scénarios de sensibilité, sauf pour le scénario A2 (financement sous termes moins favorable) dans lequel les termes des nouveaux financements sont ceux mentionnés à la note en bas de la page 2.

Graphique 2. Burkina Faso - Indicateurs de la dette extérieure publique et garantie par l'État selon des scénarios alternatifs, 2012-2032 1/



Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2022. Le test dans le graphique a. reflète celui du choc Une dépréciation survenant une fois; dans le graphique b., celui du choc Customized scenario (lower prices for 5 years and LT production decrease); dans le graphique c., celui du choc Une dépréciation survenant une fois; dans le graphique d., celui du choc Exportations et dans le graphique e., celui du choc Termes

Tableau 5a. Burkina Faso : Cadre de viabilité de la dette totale du secteur public, 2009-2032
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne historique		Estimation					Projections			2018-32 Moyenne		
	2009	2010	2011	5/ 5/	Std. Dev.	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2012-17 Moyenne			2022	2032
												2022	2032			
Dette du secteur public 1/	26.1	27.1	29.3			28.3	27.2	26.0	25.3	24.9	25.1			30.2	38.1	
dont la part libellée en devises	22.0	23.9	24.1			24.0	23.8	23.9	24.1	24.4	24.9			30.2	38.1	
Variation de la dette du secteur public	2.5	1.0	2.2			-1.0	-1.2	-1.1	-0.7	-0.4	0.2			1.3	0.4	
Flux créateurs de dette identifiés	1.5	3.4	0.5			0.6	0.9	0.8	1.0	0.5	0.7			1.4	0.2	
Déficit primaire	4.3	4.1	2.0	1.8	6.7	3.0	2.8	2.6	2.8	2.3	2.4	2.6		3.5	2.7	
Recettes et dons	19.6	20.1	21.8			23.2	22.7	23.2	23.3	23.8	23.7			22.5	21.1	
dont : dons	5.9	4.6	5.3			7.1	6.4	6.1	5.8	5.5	5.4			4.1	1.9	
Dépenses primaires (hors intérêt)	23.9	24.2	23.8			26.2	25.6	25.8	26.1	26.1	26.1			26.0	23.8	
Dynamiques endogènes de la dette	-2.1	-0.5	-1.5			-2.4	-1.9	-1.8	-1.8	-1.7	-1.7			-2.0	-2.5	
Contribution des différentiels entre taux d'intérêt et croissance	-0.8	-2.1	-2.0			-2.4	-2.0	-1.9	-1.9	-1.8	-1.8			-2.0	-2.5	
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-0.1	-0.2	-0.9			-0.5	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2			-0.3	-0.4	
dont : contribution du taux de croissance réel du PIB	-0.7	-1.9	-1.1			-1.9	-1.9	-1.8	-1.7	-1.6	-1.6			-1.7	-2.1	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-1.3	1.7	0.5			0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1			
Autres flux créateurs de dette identifiés	-0.8	-0.2	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Recettes de privatisation (négatives)	-0.8	-0.2	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Reconnaissance de passifs éventuels ou implicites	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Allègement de dette (PPTE et autres allègement)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Autres (spécifier, ex recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Résiduel, incluant des variations d'actif	1.0	-2.4	1.6			-1.6	-2.1	-1.9	-1.7	-0.9	-0.5			-0.1	0.1	
Autres Indicateurs de Soutenabilité																
VAN de la dette du secteur public	19.7			18.9	17.8	16.6	15.8	15.3	15.4			19.3	26.4	
dont : la part libellée en devises	14.6			14.5	14.4	14.5	14.6	14.8	15.2			19.3	26.4	
dont : la dette extérieure	14.6			14.5	14.4	14.5	14.6	14.8	15.2			19.3	26.4	
VAN des passifs éventuels (exclus de la dette du secteur public)	
Besoin de financement brut 2/	5.4	5.4	3.4			4.6	4.4	4.4	4.3	3.7	3.4			4.2	4.0	
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les do	90.5			81.5	78.1	71.6	67.8	64.2	64.9			85.4	125.0	
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les do	119.4			117.2	108.8	97.3	90.4	83.5	84.2			104.4	137.0	
dont : la dette extérieure 3/	88.2			90.2	88.4	84.8	83.3	80.9	83.3			104.4	137.0	
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dor	5.2	6.7	6.3			6.9	7.0	7.7	6.8	6.2	4.2			3.1	6.0	
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dor	7.4	8.6	8.3			9.9	9.7	10.5	9.1	8.1	5.5			3.7	6.6	
Déficit primaire stabilisant la dette en point de PIB	1.8	3.1	-0.1			3.9	4.0	3.8	3.5	2.7	2.2			2.2	2.4	
Hypothèses clés macroéconomiques et budgétaires																
Croissance du PIB réel (en pourcent)	3.0	7.9	4.2	5.6	1.9	7.0	7.0	7.0	7.0	6.9	6.8	7.0	6.4	6.0	6.3	
Taux d'intérêt nominal moyen de la dette publique intérieure (en pourcent)	1.1	1.1	1.2	0.9	0.3	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	
Taux d'intérêt réel moyen de la dette intérieure (en pourcent)	5.9	2.8	1.7	3.0	3.4	2.3	3.6	3.6	3.4	3.2	2.3	3.0	1.0	1.0	1.0	
Dépréciation du taux de change réelle (en pourcent, + = dépréciation)	-6.7	8.3	2.3	-3.3	10.2	0.1	
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcent)	2.3	2.8	5.6	3.0	2.8	3.5	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.3	2.0	2.0	2.0	
Croissance des dépenses primaires réelles (application du déflateur du PII)	0.2	0.1	0.0	0.1	0.1	0.2	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcent)	41.1	46.4	45.2	43.8	42.7	41.7	43.5	38.1	36.2	...	

Sources: Les autorités des pays; et estimations et projections des fonctionnaires du FMI.

1/ Medium term and long term general government gross debt

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes budgétaires hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des paiements d'intérêts et d'amortissements de la dette à moyen et long terme.

5/ Moyennes historiques et écarts-type sont normalement calculés sur les 10 dernières années en fonction de la disponibilité des données.

Tableau 5b. Burkina Faso - Analyse de sensibilité des indicateurs clés de la dette publique, 2012-2032

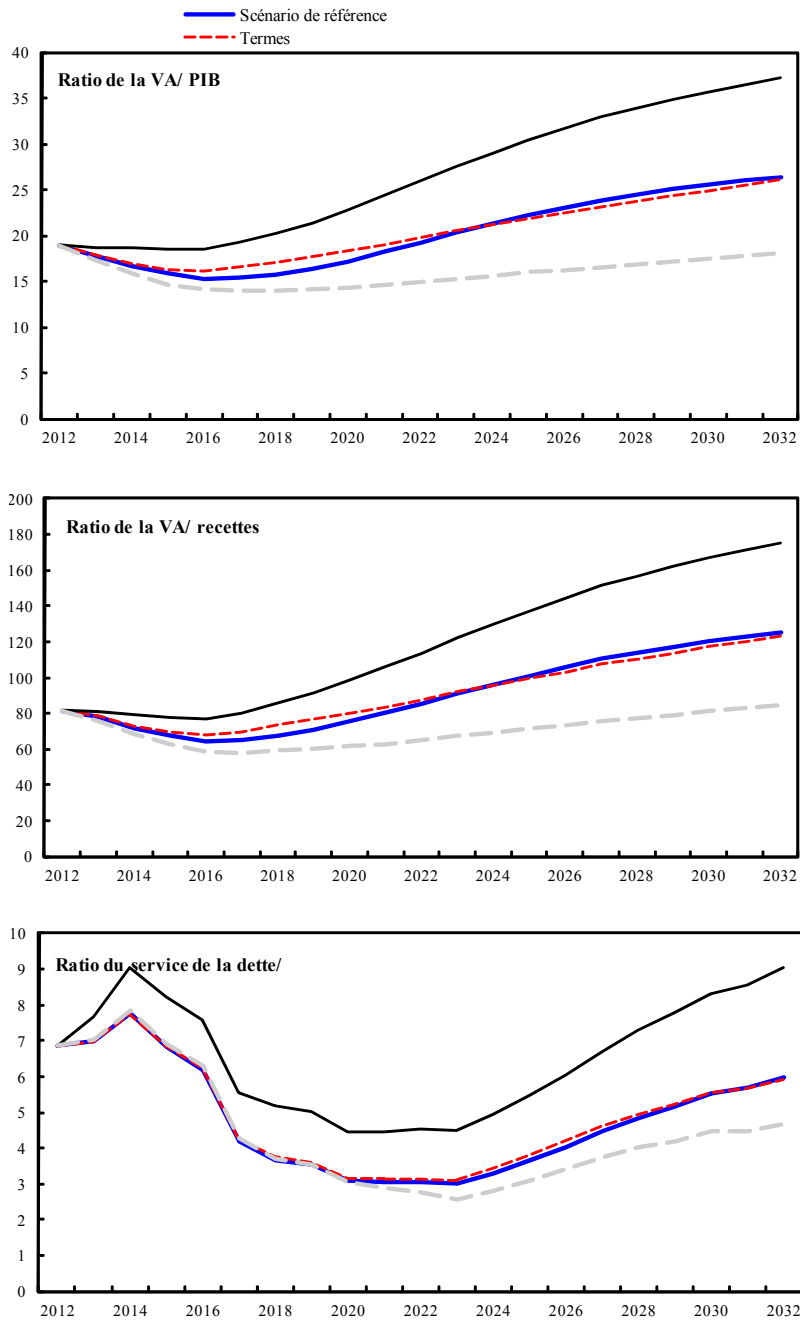
	Projections							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2022	2032
Ratio de la VA/ PIB								
Scénario de Référence	19	18	17	16	15	15	19	26
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	19	17	16	15	14	14	15	18
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	19	18	17	16	16	17	20	26
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	19	18	17	16	16	16	22	36
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	19	19	19	18	19	19	26	37
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	19	21	23	22	21	21	24	29
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	19	20	20	20	19	20	25	35
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	19	23	21	20	19	18	19	23
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	19	24	22	21	20	20	23	28
Ratio de la VA/ recettes publiques 2/								
Scénario de Référence	81	78	72	68	64	65	85	125
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	81	76	68	62	58	58	65	85
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	81	79	73	70	68	70	88	123
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	81	78	73	69	67	68	98	170
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	81	81	79	78	77	80	114	175
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	81	93	101	96	90	90	105	136
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	81	85	86	83	81	83	111	163
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	81	102	92	85	78	76	85	111
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	81	105	96	91	86	86	102	134
Ratio du service de la dette/ recettes publiques 2/								
Scénario de Référence	7	7	8	7	6	4	3	6
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	7	7	8	7	6	4	3	5
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	7	7	8	7	6	4	3	6
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	7	7	8	7	6	4	3	7
B. Tests de Résilience								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	7	7	8	7	7	5	4	8
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	7	7	8	7	7	5	4	7
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	7	7	8	7	7	5	4	8
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	7	8	9	8	8	6	5	9
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	7	7	8	8	6	4	4	7

Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel correspond au scénario de référence moins un écart-type divisé par la racine carrée de 20 (soit le nombre d'années de projection).

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

Graphique 3. Burkina Faso : Indicateurs de la dette publique selon les scénarios alternatifs, 2012-2032 1/



Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2022.

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.



Communiqué de presse n° 12/214
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 8 juin 2012

Fonds monétaire international
Washington, DC 20431 (USA)

Le Conseil d'administration du FMI achève la quatrième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit avec le Burkina Faso et approuve un décaissement de 46,1 millions de dollars EU

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé aujourd'hui la quatrième revue des résultats économiques obtenus par le Burkina Faso dans le cadre du programme appuyé par l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). En achevant cette revue, le Conseil a aussi approuvé un relèvement égal à 60 % de la quote-part du plafond d'accès, soit l'équivalent de 36,12 millions de DTS (environ 54,6 millions de dollars EU). Cette décision du Conseil d'administration porterait le montant total disponible au titre de l'accord FEC à l'équivalent de 82 274 millions de DTS (environ 124,3 millions de dollars EU, soit 136,67 % de la quote-part).

L'achèvement de la revue ouvre la voie au décaissement d'un montant équivalent à 30,53 millions de DTS (environ\$ 46,1 millions de dollars EU), ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à l'équivalent de 57 334 millions de DTS (environ\$ 86,6 millions de dollars EU).

Le Conseil d'administration a approuvé l'accord triennal au titre de la FEC en faveur du Burkina Faso le 14 juin 2010 pour un montant maximal fixé initialement à l'équivalent de 46 154 millions de DTS (environ\$ 69,7 millions de dollars EU, soit 76,67 % de la quote-part) (voir communiqué de presse 10/241).

À l'issue des débats du Conseil d'administration sur le Burkina Faso, M. Min Zhu, Directeur général adjoint et Président par intérim, a fait la déclaration suivante

«Il y a lieu de féliciter les autorités burkinabées des bons résultats économiques obtenus dans le cadre du programme malgré la persistance d'une conjoncture difficile. En 2011, en dépit d'un ralentissement de l'activité, la croissance s'est maintenue au-dessus des moyennes régionales et le déficit budgétaire a été réduit. Les autorités ont accru la stabilité des finances publiques en améliorant la perception des recettes et en réduisant les subventions aux

carburants. Des mesures ont aussi été prises pour contenir la masse salariale de la fonction publique ainsi que d'autres dépenses courantes, tout en améliorant la gestion globale des finances publiques, notamment l'exécution des dépenses.

«Le Burkina Faso doit faire face à deux chocs : l'insuffisance des stocks de denrées alimentaires et l'afflux de réfugiés. Les autorités ont mis en œuvre un ensemble global et bien ciblé de mesures visant à assurer la sécurité alimentaire du pays. Cependant, les conditions de vie des réfugiés sont de plus en plus précaires, ce qui nécessite un redoublement d'efforts de la part des autorités et de la communauté internationale.

«Le relèvement immédiat du financement disponible au titre du programme appuyé par le FMI aidera à répondre aux besoins d'importations engendrés par les crises. Cette mesure a aussi pour but de protéger les dépenses inscrites dans le programme de développement élaboré par le Burkina Faso, la Stratégie pour une croissance accélérée et pour le développement durable (SCADD). La SCADD prévoit un certain nombre de mesures louables visant à rendre l'économie plus résiliente et à assurer une croissance plus durable et mieux partagée, notamment par la diversification de la production agricole, l'expansion des systèmes d'irrigation, l'amélioration des systèmes de distribution de la nourriture et la mise en place de structures de protection sociale pour les ménages les plus vulnérables. Les autorités devraient accélérer les réformes pour permettre une croissance plus forte tirée par le secteur privé, en renforçant en particulier les structures judiciaires.

«Au terme d'une nouvelle analyse réalisée par le FMI et la Banque mondiale, le risque de surendettement du Burkina Faso a été abaissé de «élevé» à «modéré». Ce changement ouvre la voie à de nouvelles possibilités de financement, autres que des dons, mais il implique aussi de bien choisir les projets et de bien évaluer les financements afin d'en maximiser le rendement en termes de croissance et de ne pas compromettre la viabilité de la dette publique», a ajouté M. Zhu.

Déclaration de M. Assimaidou, Administrateur pour le Burkina Faso
8 juin 2012

Au nom des autorités burkinabés que je représente, je tiens à remercier les services du FMI, la direction et le Conseil d'administration de leur soutien constant aux efforts de mise en œuvre du programme au titre de Facilité élargie de crédit (FEC). Mes autorités sont très reconnaissantes du dialogue constructif qui s'est établi à Ouagadougou avec les services de l'institution dans le contexte de la dernière mission de revue.

Les autorités du Burkina Faso continuent de donner la preuve de leur détermination à mener des politiques prudentes et de solides réformes dans un environnement difficile à cause de l'instabilité dans la région et du ralentissement de l'économie mondiale. Dans ce contexte, tous les critères de réalisation du programme ont été respectés. En outre, tous les objectifs indicatifs ont été atteints, à l'exception de celui qui concerne les dépenses sociales, qui a été manqué à cause de retards dans la mobilisation des ressources. La plupart des repères structurels ont aussi été observés.

En dépit d'une reprise de la croissance, l'augmentation des exigences sociales, les crises géopolitiques dans la sous-région, les pénuries alimentaires causées par de faibles précipitations, et la hausse des prix internationaux des hydrocarbures exercent des pressions supplémentaires sur les ressources limitées disponibles. En particulier, le conflit au Mali a donné lieu à un afflux à ce jour de plus de 57 000 réfugiés au Burkina Faso. Outre les défis actuels, les autorités s'efforcent toujours d'accomplir la tâche difficile qui consiste à se rapprocher des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Pour satisfaire les besoins de balance des paiements qui découlent de la réponse à la crise et pour préserver la stabilité macroéconomique, tout en poursuivant leur stratégie de croissance et de développement durable (SCADD), les autorités sollicitent une augmentation de l'accès dans le cadre de l'accord existant au titre de la FEC, ainsi que l'achèvement de la quatrième revue.

I. Récente évolution économique

La croissance du PIB réel s'est nettement ralentie en 2011, et s'est établie à 4,2 %, un chiffre bien inférieur aux 7,9% attendus, à cause de conditions climatiques défavorables et de troubles sociaux au cours de la première moitié de l'année. Au plan politique, l'environnement a aussi été difficile en 2012 à cause de l'instabilité politique dans la sous-région ; la mauvaise saison des pluies a également causé une crise alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Les autorités ont relevé les différents défis en prenant des initiatives destinées à apaiser les tensions sociales dans le pays et en menant des médiations en vue de réduire les tensions géopolitiques dans la sous-région, en partenariat étroit avec les Nations Unies et les organisations régionales.

L'entrée de réfugiés a dépassé les capacités des ONG et des autres agences qui s'efforcent de les aider ; le gouvernement est intervenu pour compléter leurs efforts jusqu'à ce que de nouvelles ressources puissent être mises à disposition par les Nations Unies et les autres donateurs. Les autorités ont aussi pris des mesures pour remédier à l'insécurité alimentaire causée par la sécheresse de cette année. Toutes ces mesures ont durement mis à l'épreuve les capacités du Burkina Faso. La mise en œuvre du programme n'a pas pour autant été interrompue.

S'agissant de la politique budgétaire, les autorités ont réussi, malgré un contexte social difficile, à atteindre l'objectif du déficit budgétaire. Elles ont dépassé leur objectif de recettes, notamment grâce à des réformes destinées à améliorer l'administration fiscale et douanière. Pour réduire la fraude et mieux faire respecter les règles, des scanners ont été déployés dans les bureaux de douane, le système SYLVIE a été lancé et des efforts ont été déployés pour aider à ramener le pourcentage de gros contribuables qui ne font pas de déclarations à 3 %, un pourcentage inférieur à l'objectif initial de 5 %.

Pour l'avenir, l'adoption récente d'un nouveau mécanisme de fixation des prix des hydrocarbures ainsi qu'une hausse des prix de l'essence à la pompe, seront essentielles pour maintenir les solides résultats des recettes et protéger les finances publiques, notamment en veillant à la répercussion des prix internationaux des hydrocarbures sur les prix intérieurs.

Pour ce qui est des dépenses, le gouvernement a redoublé d'efforts pour les maîtriser et améliorer leur efficacité, notamment en accroissant les activités d'audit des ministères dépeniers et en améliorant la gestion de l'état de paie.

Les autorités ont continué à contracter un financement extérieur uniquement à des conditions concessionnelles afin de préserver la **viabilité de la dette**. Elles ont aussi poursuivi leurs efforts en vue d'optimiser leurs capacités de gestion de la dette en appliquant les recommandations formulées en 2011 par la mission DeMPA de la Banque mondiale. En particulier, elles ont organisé des séances de formation sur la gestion des risques et sur SYGADE pour améliorer la gestion et la prévision du flux de trésorerie.

S'agissant des **politiques du secteur financier**, les autorités se sont attachées à élargir l'accès aux services financiers en adoptant une nouvelle stratégie de développement du micro-crédit, assortie d'un plan de mise en œuvre.

Au plan des **réformes structurelles**, les autorités ont assuré la mise en œuvre vigoureuse de leur stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). Elles ont inauguré le pôle de croissance de Bagré, un projet pilote qui se propose d'utiliser les synergies et les économies d'échelle dans un cadre intégré de projets de développement rural. Elles ont aussi poursuivi l'amélioration de la gouvernance et de la transparence dans le secteur des ressources naturelles, conformément aux recommandations de l'ITIE. S'agissant du coton, une stratégie a été adoptée destinée à réduire la participation du secteur public dans le secteur.

II. Politiques pour le reste de 2012

Les autorités chercheront à atténuer l'impact des crises et à renforcer la résistance de l'économie aux chocs futurs, tout en poursuivant la mise en œuvre de leur stratégie de croissance accélérée et de développement durable, la SCADD.

Politique budgétaire

La politique budgétaire sera axée sur la création de l'espace fiscal requis pour financer les investissements prioritaires porteurs de croissance et pour faire face aux augmentations des dépenses sociales à cause de la crise, tout en préservant la viabilité budgétaire à moyen terme.

Le gouvernement entend lancer les dernières phases de la réponse à la crise alimentaire et allouer des ressources supplémentaires aux opérations d'aide aux réfugiés. Outre les dépenses liées à la réponse aux crises, les autorités réaffecteront des ressources à des projets d'investissement public considérés comme cruciaux pour la SCADD, notamment les infrastructures de développement rural telles que les barrages et les systèmes d'irrigation. Elles s'attacheront aussi à maîtriser les dépenses et à améliorer leur efficacité, y compris par le biais de l'optimisation des processus de contrôle budgétaire et des systèmes de passation des marchés.

Du côté des recettes, les autorités poursuivront leurs efforts d'amélioration de leur recouvrement. À cet égard, elles ont l'intention de consolider les réformes en cours et de poursuivre la modernisation des bureaux d'administration des douanes et des recettes et de déployer des modules additionnels du logiciel de gestion des douanes. Elles ont aussi l'intention d'intensifier leurs efforts de réduction de la fraude et de veiller au renforcement du civisme fiscal. Pour cela, des unités de recouvrement des impôts seront ajoutées et la couverture des audits élargie. Des efforts seront aussi entrepris pour installer des unités douanières sur les sites miniers et pour améliorer leur mécanisme d'inspection.

Politique de la dette

Les autorités sont résolues à préserver la viabilité de la dette. Elles se félicitent que le risque de surendettement du Burkina Faso ait été reclassé dans la catégorie «modéré», ce qui est le résultat d'années de prudence dans leurs politiques d'emprunt et du soutien de leurs partenaires de développement sous la forme de dons et de prêts concessionnels. Pour l'avenir, elles sont décidées à améliorer davantage cette performance moyennant de solides politiques d'endettement et le renforcement de leurs capacités de gestion de la dette.

Les autorités ont l'intention de continuer à rechercher un financement à des conditions concessionnelles ou des dons pour des projets prioritaires. Toutefois, les ressources concessionnelles se font rares, ce qui témoigne de l'impact de la crise financière mondiale sur les finances de donateurs traditionnels ; les autorités entendent donc faire appel à des ressources non concessionnelles pour certains projets d'investissement rentables.

Politique du secteur financier

S'agissant du secteur financier, les autorités redoubleront d'efforts pour accroître l'accès aux services financiers, notamment pour les petites et moyennes entreprises; Elles suivront aussi de près la transition du système bancaire au nouveau cadre réglementaire qui exige des ratios plus élevés de fonds propres.

Réformes structurelles

Les autorités entendent faire avancer leur ambitieux programme de réformes structurelles dans le cadre de leur propre stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, la SCADD. Cette stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté prévoit des investissements soutenus dans le capital humain, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Outre la formation d'une main-d'œuvre compétente, les autorités prévoient de lancer de nouveaux pôles de croissance régionale en faisant fond sur les enseignements acquis au pôle de croissance pilote de Bagré.

Chaque pôle de croissance mettra à profit l'avantage compétitif du pays à construire une économie diversifiée et dynamique. Les investissements dans le développement rural, notamment dans la gestion des ressources en eau, contribueront à consolider l'approvisionnement alimentaire et à réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs imputables au climat. Outre le coup de pouce au secteur productif, les autorités entendent éliminer les goulets d'étranglement de la croissance, en investissant dans les infrastructures de transport et en améliorant la disponibilité et l'abordabilité de la fourniture énergétique.

Elles s'efforceront aussi de promouvoir le développement du secteur privé, notamment moyennant des mesures destinées à faciliter la création et le financement de petites

entreprises et à améliorer le climat des affaires. Sur ce dernier point, elles chercheront à réduire les coûts des facteurs de production, notamment de l'énergie, et d'améliorer le cadre juridique des transactions.

Eu égard à la place croissante qu'occupe le secteur minier dans l'économie, les autorités entendent mettre en œuvre des réformes avec l'assistance technique de la Banque mondiale et du FMI afin d'utiliser au mieux les ressources naturelles pour promouvoir le développement durable. Elles ont l'intention de revoir le cadre juridique pour améliorer la transparence dans le secteur et d'harmoniser la législation avec les normes minières régionales, tout en améliorant la gestion des licences d'exploitation minière. Elles espèrent aussi réaliser le potentiel de recettes fiscales du secteur minier et de démultiplier sa contribution aux efforts de diversification de l'économie.

Dans la filière coton, les autorités tenteront d'obtenir l'assistance d'une banque d'investissement pour les aider à mettre en œuvre la stratégie qu'elles ont récemment adoptée et dont le but est de réduire la part de l'État dans le secteur. La hausse des prix internationaux du coton et l'expansion du secteur pourrait contribuer à améliorer le bilan de la SOFITEX.

III. Conclusion

Malgré les choix difficiles qu'exige l'environnement politique actuel, marqué par la crise alimentaire et les tensions géopolitiques qui ont entraîné un afflux de réfugiés, les autorités ont assuré sans relâche la mise en œuvre de leur programme de réformes économiques et financières, avec l'appui du FMI. Pour l'avenir, elles sont résolues à appliquer de saines politiques, à accélérer la croissance et à réduire la pauvreté tout en optimisant la résistance de l'économie aux chocs futurs. Pour les appuyer dans leurs efforts de réforme, elles demandent le soutien du Conseil d'administration en vue de l'achèvement de la quatrième revue de l'accord au titre de la FEC, la modification de critères de réalisation et une augmentation de l'accès pour les aider à faire face aux besoins de balance des paiements qui découlent des crises.

Eu égard à la ferme résolution des autorités à mettre en œuvre le programme actuel et à leur détermination à atteindre leurs objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté, je serais reconnaissant aux Administrateurs qu'ils appuient les demandes de mes autorités burkinabés.